

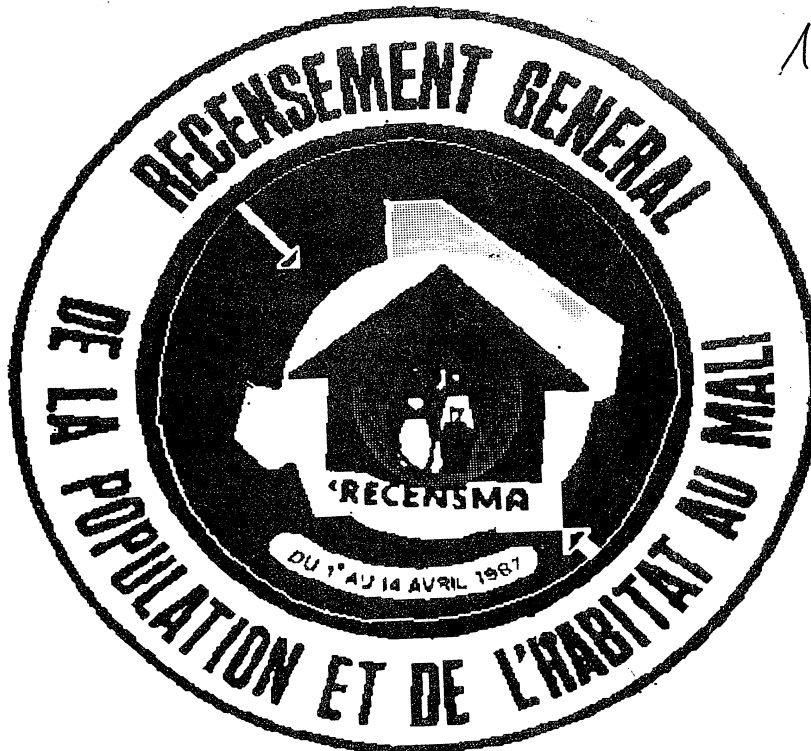
MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE

DIRECTION NATIONALE DE LA
STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

21
REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

CEPED
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DÉVELOPPEMENT
15, rue de l'École-de-Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 46 33 99 41

18363



A N A L Y S E

TOME 1

ETAT DE LA POPULATION

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT

Juin, 1991

AVANT PROPOS

Le second Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) s'est déroulé du 1er au 14 Avril 1987. Cette opération a été nécessaire non seulement pour mettre en valeur les acquis du recensement de 1976 mais aussi pour actualiser les données qui avaient été collectées.

Ce deuxième recensement a bénéficié du soutien financier de plusieurs partenaires au développement et d'une grande mobilisation au plan national.

Les informations recueillies ont porté sur la répartition géographique, les caractéristiques socio-culturelles, démographiques et économiques de la population ainsi que les caractéristiques de l'habitat et des ménages.

Ces informations présentées sous forme de tableaux soigneusement établis ont fait l'objet de publications en Mars 1990. Neuf volumes représentant les sept régions, le district de Bamako et l'ensemble du pays ont été nécessaires pour les contenir.

Pour permettre l'utilisation judicieuse de ces informations dans l'élaboration de la politique du Gouvernement ainsi que celle des autres utilisateurs, une équipe multidisciplinaire sous la conduite du Ministère du Plan a procédé à l'identification et à l'analyse des principaux centres d'intérêt. Cette équipe était essentiellement constituée de techniciens nationaux appartenant à différents départements ministériels. Les travaux d'analyse ont abouti aux résultats suivants que nous avons le plaisir de livrer aux différents utilisateurs:

- Tome 0: Rapport administratif et technique
- Tome 1: Etat de la population
- Tome 2: Mouvement de la population
- Tome 3: Activités économiques
- Tome 4: Fréquentation scolaire, Niveau d'instruction et Alphabétisation
- Tome 5: Habitat et Ménages
- Tome 6: Perspectives de populations

Vu le caractère trop technique de ces publications, elles ne permettent pas à des utilisateurs peu avertis des questions statistiques de tirer l'essentiel des enseignements du recensement. C'est pourquoi, la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) soucieuse d'une meilleure information du grand public, a publié "PRINCIPAUX RESULTATS" qui retrace l'essentiel des indicateurs.

Dans le même souci, la DNSI envisage des études spécifiques sur la population jeune, la population féminine et la population nomade.

Toute remarque ou suggestion de quelque source que ce soit serait la bienvenue non seulement pour améliorer le contenu et la forme des présentes publications mais également pour envisager d'autres études spécifiques.

LE DIRECTEUR NATIONAL

MOHAMED LAMINE CISSE

(iv)

LISTE DU PERSONNEL

A. EQUIPE NATIONALE

I. ORGANISATION ET EXECUTION

1. Balla Diallo	Directeur de la D.N.S.I
2. Mme Sidibé Fatoumata Dicko	Démographe, chef du B.C.R.
3. Seydou Moussa Traoré	Démographe B.C.R
4. Ousmane Sokona	Démographe B.C.R
5. Sékouba Diarra	Démographe D.N.S.I
6. Mory Moussa Kéita	Démographe B.C.R
7. Souleymane Ba	ITS D.N.S.I.
8. Amadou K. Tall	Agent technique B.C.R
9. Soumana Tagala	Agent technique B.C.R
10. Isidore B. Camara	Cartographe B.C.R
11. Moussa Coulibaly	Cartographe B.C.R
12. Alassane Berthé	Cartographe B.C.R
13. Feu Siméon Coulibaly	Cartographe B.C.R
14. Mme Konaré Kadia neé Daou	ITS D.N.S.I
15. Jean Zima Diallo	ITS D.N.S.I
16. Mamadou Magassa	ITS D.N.S.I
17. Drissa Doumbia	ITS D.N.S.I
18. Alain Michel Camara	ITS D.N.P.
19. Keffing Dabo	Démographe D.N.P
20. Yamoussa Coulibaly	ITS, chef B.R.R Kayes
21. Tiéoulé W. Koné	ITS, chef B.R.R Koulikoro
22. Mahadi Fofana	ITS, chef B.R.R Sikasso
23. Aboumédiane Touré	ITS, chef B.R.R Ségou
24. Maro Diabaté	ITS, chef B.R.R Mopti
25. Oumar Ag Telfi	ITS, chef B.R.R Tombouctou
26. Moriba Traoré	ITS, chef B.R.R Gao
27. Bourama Moussa Coulibaly	ITS, chef B.R.R Bamako
28. Yamadou Kéita	ITS, B.R.R Kayes
29. Hamadoun Sidibé	Démographe M.E.N
30. Mamadou Yorodian Diakité	Démographe M.E.N
31. El Hadj Bréhima Sidibé	Démographe O.N.M.O.E.
32. Sékou Traoré	Démographe cellule ONCHO

II. EXPLOITATION ET PUBLICATION

1. Balla Diallo	Directeur de la D.N.S.I. jusqu'en Mai 1989.
2. Mohamed Lamine Cissé	Directeur adjoint D.N.S.I
3. Mme Sidibé Fatoumata Dicko	Démographe, chef du B.C.R.
4. Seydou Moussa Traoré	Démographe B.C.R, chef de la Codification
5. Ousmane Sokona	Démographe B.C.R, chef de la Saisie
6. Moctar Diarra	Informaticien B.C.R chargé de l'épuration
7. Mory Moussa Kéita	Démographe B.C.R jusqu'en Juin 1988.
8. Amadou K. Tall	Ag. Technique, B.C.R chef d'équipe
9. Soumana Tagala	Ag. Technique, B.C.R chef d'équipe
10. Isidore B. Camara	Cartographe B.C.R
11. Moussa Coulibaly	Cartographe B.C.R
12. Alassane Berthé	Cartographe B.C.R
13. Feu Siméon Coulibaly	Cartographe B.C.R jusqu'en Octobre 89

III. ANALYSE

1. Mohamed Lamine Cissé

Statisticien Economiste, Directeur de la DNSI

Rapport Administratif

1. Mme. Sidibé F. Dicko

Démographe, Chef du B.C.R.

Etat de la Population

1. Sékou Traoré
2. Mme. Diallo M'Bodji Sène
3. Abdouramane Niang
4. Alain Michel Camara
5. Mme. Diakité Kadia Togola
6. Bibi Diawara (Observateur)

Démographe, DNSI, Chef de groupe
Statisticienne, DNSI
Administrateur, Projet Etat Civil
Statisticien, DNP
UNFM
MP/DNSI

Mouvement de la Population

1. Seydou Moussa Traoré
2. Sékouba Diarra
3. Mory Moussa Kéïta
4. Keffing Dabo
5. Djibril Abdou Dicko

Démographe, BCR, Chef de groupe
Démographe, DNSI
Démographe, DNSI
Démographe, DNP
Statisticien, MSPAS

Activité économique

1. Amadou Dao
2. Ibrahima A. Maïga
3. Mantala Traoré
4. Aboumédiane Touré
5. Julien Sidibé
6. Baba Kokaïna
7. Sory Ibrahim Sangho

Economiste, DNSI, Chef de groupe
Statisticien, DNSI
Planificateur, DNP
Statisticien, Ministère de l'Agriculture
Statisticien, MEFP/ONMOE
Statisticien, BEC/UDPM
Statisticien, UNTM

Fréquentation scolaire Niveau d'Instruction & Alphabétisation

1. Ousmane Sokona
2. Mamadou Y. Diakité
3. Dramane Traoré
4. Tahirou Kampo

Démographe, BCR, Chef de groupe
Démographe, MEN
Statisticien, MEN
Economiste de l'Education, MEN

Habitats & Ménages

1. Mme. Konaré Kadia Daou
2. Souleymane Ba
3. Ando Enko Guindo

Statisticienne, DNSI, Chef de groupe
Statisticien, BCR
Statisticien, MTPUC

Perspectives

1. Mme. Sidibé F. Dicko
2. Seydou Moussa Traoré
3. Ousmane Sokona
4. Souleymane Ba
5. Sékouba Diarra

Démographe, Chef du B.C.R.
Démographe, BCR
Démographe, BCR
Statisticien, BCR
Démographe, DNSI

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| 6. Mory Moussa Kéïta | Démographe, DNSI |
| 7. Keffing Dabo | Démographe, DNP |
| 8. Sékou Traoré | Démographe, DNSI |
| 9. Mantala Traoré | Planificateur, DNP |
| 10. Alain Michel Camara | Statisticien, DNP |

B. ASSISTANCE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES

I. ORGANISATION ET EXÉCUTION

- | | |
|-----------------|---|
| 1. Oumar Bocoum | Conseiller régional en cartographie C.E.A |
| 2. Hamady Sow | Conseiller régional en statistiques
démographiques MULPOC Niamey |

II. EXPLOITATION ET PUBLICATION

- | | |
|-------------------------|---|
| 1. Djamel Edine Benzine | Conseiller régional en informatique C.E.A |
| 2. Jean Marc Hié | Conseiller régional en informatique C.E.A |

III. ANALYSE

- | | |
|----------------|------------------------------------|
| 1. M.A. Gibril | Conseiller Régional en Démographie |
|----------------|------------------------------------|

C. AUTRES INSTITUTIONS

I. ORGANISATION ET EXÉCUTION

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| 1. Nassour G. Ouaidou | Démographe CERPOD |
| 2. Baba Traoré | Démographe CERPOD |
| 3. Babaly Thiam | Démographe CERPOD |

II. ANALYSE

- | | |
|--------------------|--|
| 1. Cheick MBacké | Démographe, CERPOD (Mouvement de la
Population) |
| 2. Mahamadou Gueye | Démographe, CERPOD (Mouvement de la
Population) |
| 3. Lucien Adjai | CTP Unité Population, DNP |

SOMMAIRE

Avant Propos.....	(ii)
Liste du personnel.....	(iv)
Sommaire.....	(vii)
Liste des tableaux.....	(x)
Liste des graphiques.....	(xiv)
Liste des annexes.....	(xvi)
CHAPITRE 1: REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION.....	1
INTRODUCTION.....	2
1.1. REPARTITION REGIONALE DE LA POPULATION.....	2
1.1.1. Les Densités de peuplement.....	2
1.1.2. Répartition des Unités Administratives.....	4
1.2. ZONE DE RESIDENCE ET MODE DE VIE.....	7
1.2.1. Répartition de la population par zone de résidence.....	7
1.2.2. Répartition de la populatio résidente suivant le mode de vie.....	9
1.3. LES CENTRES URBAINS.....	11
CHAPITRE 2: STRUCTURE PAR SEXE ET AGE.....	13
2.1. LA REPARTITION PAR SEXE.....	14
2.2. REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GRANDS GROUPES D'AGES.....	15
2.2.1. Niveau national.....	15
A. Zone d'habitat.....	15
B. Le mode de vie (Sédentaire, Nomade).....	18
2.2.2. Niveau régional.....	19
A. Zone d'habitat.....	19

B. Mode de vie.....	21
2.2.3. Conclusion.....	23
2.3. PYRAMIDES DES AGES.....	23
2.3.1. Pyramides par année d'âge.....	24
2.3.1.1. Niveau National.....	24
2.3.2. Pyramides par groupes d'âges quinquennaux...	41
2.3.2.1. Niveau National.....	41
A. Pyramide de l'ensemble du Mali.....	41
B. Pyramide du Milieu Rural.....	43
C. Pyramide du milieu urbain.....	44
D. Pyramide de la population sédentaire..	46
E. Pyramide de la population nomade.....	47
F. Evolution du rapport de masculinité selon l'âge.....	49
2.3.2.2. Niveau régional.....	50
2.3.2.2.1. Région de Kayes.....	51
2.3.2.2.2. Région de Koulikoro.....	52
2.3.2.2.3. Région de Sikasso.....	54
2.3.2.2.4. Région de Ségou.....	55
2.3.2.2.5. Région de Mopti.....	57
2.3.2.2.6. Région de Tombouctou.....	58
2.3.2.2.7. Région de Gao.....	60
2.3.2.2.8. District de Bamako.....	61
2.3.3. Conclusion.....	63
CHAPITRE 3: ETAT MATRIMONIAL.....	67
INTRODUCTION.....	68

3.1 POPULATION TOTALE.....	68
3.1.1. Situation matrimoniale selon le sexe.....	68
3.1.2. Situation matrimoniale selon le groupe d'âges.....	70
3.1.3. Polygamie - monogamie.....	76
3.1.4. Mobilité conjugale.....	81
3.2. POPULATION NOMADE.....	84
3.2.1. Situation matrimoniale selon le sexe et l'âge.....	84
3.2.2 Polygamie - monogamie des nomades.....	85
3.2.3. La mobilité conjugale des nomades.....	86
3.3. La nuptialité.....	87
3.3.1 Proportion de célibataires.....	87
3.3. AUTRES CARACTERISTIQUES.....	95
3.3.1. Nationalité.....	95
3.3.2. Connaissance de la date de naissance.....	99
3.3.3. Handicaps sociaux.....	103
ANNEXES.....	106

LISTE DES TABLEAUX

1. Répartition de la population totale par région, densités en 1976 et en 1987.....	3
2. Répartition des villages, localités ou quartiers de communes par région suivant taille en 1987.....	5
3. Nombre de villages, localités, quartiers de commune par région (1976 et 1987).....	5
4. Répartition des unités administratives par région en 1987.....	6
5a. Importance relative de la population de chaque région par zone de résidence par rapport au niveau national.....	7
5b. Répartition de la population suivant la zone de zone de résidence en proportion du chiffre régional de population.....	8
6. Nombre de points gagnés par la zone urbaine par région entre 1976 et 1987 (en pourcentage).....	8
7. Répartition de la population résidente des régions suivant le mode de vie.....	9
8. Répartition des nomades entre les zones de résidence en 1987.....	10
9. Répartition de la population nomade résidente suivant la région, la zone de résidence et le sexe...	10
10. Répartition des centres urbains par taille et par région (1976 et 1987).....	11
11. Taux d'urbanisation par région (en %).....	12
12. Population moyenne par centre urbain et par région en 1976 et 1987.....	12
13. Répartition de la population résidente par zone d'habitat et par sexe.....	14
14. Répartition de la population par sexe et région et rapport de masculinité en pourcentage en 1976 et 1987 (en %).....	14
15. Répartition de la population résidente par secteur de résidence et grands groupes d'âges en 1987.....	16
16. Répartition de la population résidente des régions par grands groupes d'âges en pourcentage en 1987 (Ensemble du mali).....	17

(xi)

17. Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge (Ensemble du Mali).....	26
18. Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge (mali rural).....	29
19. Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge (mali urbain).....	32
20. Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge (mali sédentaire).....	35
21. Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge (mali nomade).....	38
22. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (ensemble du mali)...	42
23. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali rural).....	43
24. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali urbain).....	45
25. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali sédentaire)....	46
26. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali nomade).....	48
27. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Kayes.....	51
28. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Koulikoro.....	53
29. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Sikasso.....	54
30. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Ségou.....	56
31. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Mopti.....	57
32. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Tombouctou....	59
33. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Gao.....	60
34. Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux District de Bamako.....	62
35. Rapport de dépendance Mali (ensemble, zone d'habitat, mode de vie) en 1987.....	66

36. Répartition de la population résidente de 12 ans ou + selon la situation matrimoniale, le sexe et la zone de residence.....	69
37. Répartition en pourcentage de la population résidente de 12 ans et + suivant la situation matrimoniale, l'âge et le sexe ensemble du mali (en %).....	71
38. Répartition de la population masculine de 12 ans et plus suivant l'âge, la situation matrimoniale et le mode de vie: ensemble du mali (en %).....	73
39. Répartition de la population féminine de 12 ans et plus suivant l'âge, la situation matrimoniale et le mode de vie: ensemble du mali (en %).....	75
40. Proportions en pourcentage des "mariés, veufs, divorcés" par rapport à la population de 12 ans ou plus par zone de résidence et par sexe.....	75
41. Proportion de polygame pour 100 hommes mariés nombre moyen d'épouses/polygame et par homme marié selon le groupe d'âges, le milieu de résidence, et pour l'ensemble.....	78
42. Répartition des hommes mariés selon le nombre d'épouses et par région (%).....	80
43. Nombre moyen d'épouses par homme polygame par âge, par région et pour l'ensemble.....	81
44. Taux mobilité conjugale (%) des femmes par groupe d'âges et région, ensemble.....	82
45. Taux de mobilité conjugale (%) des femmes par groupe d'âges et region secteur urbain.....	83
46. Taux de mobilité conjugale (%) des femmes par groupe d'âges et region secteur rural.....	83
47. Répartition des nomades suivant le sexe, l'âge et la situation matrimoniale (%) ensemble du mali.....	85
48. Proportion des hommes nomades monogames par tranche d'âges.....	85
49. Proportion des femmes nomades mariées selon le nombre de mariages contractés ensemble Mali.....	86
50. Taux de mobilité conjugale suivant l'âge des femmes nomades.....	86
51. Proportions de célibataires selon la zone d'habitat, le sexe et la tranche d'âges (ensemble du mali %)...	87



(xiii)

52. Caractéristiques de tendance Centrale sexe Masculin.	92
53. Caractéristiques de tendance Centrale sexe Féminin..	92
54. Proportions de célibataires aux anniversaires ensemble du mali sexe masculin.....	92
55. Proportions de célibataires aux anniversaires ensemble du mali sexe féminin.....	93
56. Table abregée de nuptialité ensemble du Mali.....	93
57. Table abregée de nuptialité milieu rural.....	93
58. Table abregée de nuptialité milieu urbain.....	94
59. Table abregée de nuptialité nomade.....	94
60. Table abregée de nuptialité Sédentaire.....	94
61. Population par nationalité et sexe.....	97
62. Population par nationalité et zone de résidence.....	98
63. Population par nationalité et âge.....	98
64. Population par nationalité et activité.....	99
65. Population selon la connaissance de la date naissance et la zone de résidence.....	101
66. Population selon la connaissance de la date naissance et le mode de vie.....	101
67. Personnes connaissant leur date de naissance par sexe.....	101
68. Population selon la connaissance de la date naissance par tranche d'âges et par région (%).....	102
69. Population selon la connaissance de la date naissance par région, sexe, zone de résidence et mode de vie (%).....	103
70. Proportion de handicap par région.....	105
72. Répartition des handicapés par région.....	105

(xiv)

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Pyramides des âges ensemble mali.....	28
2. Pyramides des âges Mali rural.....	31
3. Pyramides des âges Mali urbain.....	34
4. Pyramides des âges Mali sédentaire.....	37
5. Pyramides des âges Mali nomade.....	40
6. Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Ensemble Mali).....	42
7. Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Mali rural).....	44
8. Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Mali urbain).....	45
9. Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Mali sédentaire).....	47
10. Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Mali nomade).....	48
11. Rapport de masculinité ensemble, milieu, mode de vie.....	50
12. Pyramide par groupe d'âges de la région de Kayes.....	52
13. Pyramide par groupe d'âges de la région de Koulikoro.....	53
14. Pyramide par groupe d'âges de la région de Sikasso.....	55
15. Pyramide par groupe d'âges de la région de Ségou.....	56
16. Pyramide par groupe d'âges de la région de Mopti.....	58
17. Pyramide par groupe d'âges de la région de Tombouctou.....	59
18. Pyramide par groupe d'âges de la région de Gao.....	61
19. Pyramide par groupe d'âges du District de Bamako.....	62

20. Proportion de célibataires par groupe d'âges (Urbain).....	88
21. Proportion de célibataires par groupe d'âges (Rural).....	89
22. Proportion de célibataires par groupe d'âges (Nomade).....	90
23. Proportion de célibataires par groupe d'âges (Sédentaire).....	91

LISTE DES ANNEXES

AI-1: Répartition de la population résidente des régions et du pays suivant le mode de vie.....	107
AII-1-1: Population nomade/niveau national.....	108
AII-1-2. Population nomade région de Kayes.....	109
AII-1-3. Population nomade région de Koulikoro.....	110
AII-1-4. Population nomade région de Sikasso.....	111
AII-1-5. Population nomade région de Ségou.....	112
AII-1-6. Population nomade région de Mopti.....	113
AII-1-7. Population nomade région de Tombouctou.....	114
AII-1-8. Population nomade région de Gao.....	115
AII-1-9. Population nomade District de Bamako.....	115
AII-10. Répartition de la population résidente totale par sexe, âges et milieu de résidence.....	116
AIII-1-1. Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié Régions de Kayes et Koulikoro (%).....	116
AIII-1-2. Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié Région de Sikasso (%).....	117
AIII-1-3. Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié Région de Ségou (%).....	118
AIII-1-4. Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié Région de Mopti (%).....	119
AIII-1-5. Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié Région de Tombouctou (%).....	120
AIII-1-6. Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié Région de Gao (%).....	121
AIII-1-7. Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié District de Bamako (%).....	122

(xvii)

AIII-2-1. Répartition de la population résidente rurale de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale Ensemble du Mali (Sexe masculin).	123
AIII-2-2. Répartition de la population résidente rurale de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale Ensemble du Mali (Sexe féminin)..	124
AIII-2-3. Répartition de la population nomade de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale et l'âge (Sexe féminin).....	125
AIII-2-4. Répartition de la population nomade de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale et l'âge (Sexe masculin).....	126

CHAPITRE 1

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Il existe une série de relations assez étroites entre population et développement socio-économique d'un pays. L'une de ces relations est la répartition géographique.

Cette répartition géographique est le résultat de plusieurs phénomènes conjugués dont, entre autres, les conditions édaphiques, climatiques, géomorphologiques, historiques, économiques, etc... Elle permet, dans un premier temps, de dresser assez grossièrement le mode d'occupation du territoire et éventuellement de tracer les grandes orientations du développement socio-économique, bref un plan d'aménagement adéquat du territoire.

1.1. REPARTITION REGIONALE DE LA POPULATION

La population malienne est passée de 6.394.918 habitants en 1976 à 7.696.348 habitants recensés en avril 1987 et se répartit entre sept (7) régions et un district.

Le degré et le mode d'occupation, de chacune des régions sont en partie fonction du mode de vie (Sédentaire ou nomade) qui y prédomine. Pour chacune des régions, la population a été répartie suivant la zone de résidence et aussi suivant le mode de vie.

1.1.1. LES DENSITÉS DE PEUPLEMENT

Les densités portées ci-dessous sont des densités brutes (Population/ Superficie totale) par division administrative dont la superficie est connue (Cercle, région).

L'on constate une augmentation de près de 21% de la densité nationale en 1987 par rapport à son niveau de 1976 ce qui est notable si l'on tient compte du fait que la superficie de 1987 est de 1.248.574 km² pendant que celle de 1976 était de 1.240.000 km².

A l'exception de Tombouctou où la densité a diminué et de Gao où elle a stagné, la densité de toutes les régions a augmenté

notablement.

Tableau 1: Répartition de la population totale par région, densités en 1976 et en 1987

REGIONS	POPULATION (HBTS)		SUPERFICIE (KM ²) 1987	IMPORTANCE RELATIVE (%)		SUPERFICIE (%) 1987	DENSITE BRUTE (HBT/KM ²)		VARIATIONS DENSITES 1987-1976 %
	1976	1987		1976	1987		1976	1987	
KAYES	872.750	1.067.007	119743	13,65	13,86	9,59	7,2	8,9	+23,75
KOULIKORO	932.237	1.197.968	95848	14,58	15,57	7,68	10,0	12,5	+25,00
SIKASSO	1.098.068	1.310.810	70280	17,17	17,03	5,63	15,3	18,7	+22,22
SEGOU	1.082.224	1.339.631	64821	16,92	17,41	5,19	18,3	20,7	+13,11
MOPTI	1.129.041	1.282.617	79017	17,65	16,66	6,33	14,2	16,2	+14,08
TOMBOUCTOU	490.456	459.318	496611	7,67	5,97	39,77	1,0	0,9	-10,00
GAO	370.903	380.722	322002	5,80	4,95	25,79	1,2	1,2	0,00
BAMAKO	419.239	658.275	252	6,56	8,55	0,02	-	2612,2	-
ENSEMBLE	6.394.918	7.696.348	1248574	100,00	100,00	100,00	5,1	6,2	+20,86

Par rapport à 1976, dans le classement selon le niveau de la densité, en 1987 toutes les régions conservent leurs rangs respectifs excepté celles de Gao et de Tombouctou qui permutent les leurs. En effet si la densité brute de population de la région de Gao n'a pas varié (1,2 hbts/km²) celle de Tombouctou a diminué de 10% passant de 1 habitant au km² à 0,9 habitants/Km²

Le chiffre de densité brute de Gao reste ainsi inchangé malgré la diminution de l'importance relative de sa population par rapport au chiffre national 5,80% en 1976, 4,95% en 1987.

Si en 1976, l'éventail des densités observées s'étendait entre 1,0 et 18,3 habitants au km², en 1987 les bornes de cet éventail sont 0,9 et 20,7 habitants au km². Il ressort du tableau ci-dessus que les régions de Ségou, Sikasso, Mopti, Koulikoro qui recèlent d'énormes potentialités agricoles et pastorales regroupent près de 67% de la population du Mali sur 24,83% de la superficie totale du territoire national.

Ces densités généralement jugées faibles sont fonction d'une part, des conditions écologiques et, d'autre part des habitudes culturelles. Néanmoins cette faiblesse des densités brutes cache des disparités intra-régionales. Ainsi en est-il de la région de Kayes où la densité régionale brute est de 8,9 hbts/km² pendant que le

cercle de Yélimané affiche 16 hbts/km², le cercle de Nioro du Sahel 10,8 hbts/km², le cercle de Kayes 11,4 hbts/km² et le cercle de Diéma 11,2 hbts/km².

Dans la région de Koulikoro, la densité régionale brute est de 12,5 hbts/Km² pendant que les cercles de Koulikoro, Kati, Dioïla, Banamba affichent respectivement 21,4 pour les deux premiers, 19,7 et 14,3 hbts au km².

On se rend compte, à l'observation des densités intra-régionales, que les unités administratives les plus étendues ont des chiffres de population dont le poids au niveau régional est plus faible que le rapport entre leurs superficies respectives et la superficie de la région ; ceci dénote une sous-occupation spatiale du territoire.

Ces disparités et cette faiblesse des densités de la population peuvent s'expliquer d'une part, par le fait que les 2/3 du territoire national sont occupés par le désert du Sahara où les conditions sont très rudes, difficiles et, d'autre part par le fait que le Mali est un pays d'émigration.

1.1.2. RÉPARTITION DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali de 1987, il a été dénombré 11.644 villages, fractions nomades, localités, quartiers des communes sur le territoire national contre 10.242 en 1976, soit une augmentation de 13,69%.

Tableau 2: Répartition des villages, localités ou quartiers de communes par région suivant taille en 1987

REGION TAILLE(HBTS)	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	DISTRICT BAMAKO	ENSEMBLE MALI
MOINS DE 100	108	85	63	134	116	476	518	1	1501
100-199	183	238	226	310	300	187	92	-	1536
200-499	562	785	718	894	801	289	135	-	4184
500-999	405	532	490	555	528	145	98	1	2754
1000-1999	196	184	225	194	211	62	56	6	1134
2000-2999	40	35	52	47	40	15	15	3	247
3000-4999	26	27	30	17	15	11	17	13	156
5000-9999	9	12	16	9	14	5	5	17	87
10000-19999	3	1	3	7	4	2	2	14	36
20000-29999	-	-	-	-	-	-	-	5	5
30000-49999	-	-	-	-	-	-	-	4	4
50000-99999	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100000 +	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	1532	1899	1823	2167	2029	1192	938	64	11644

Ces effectifs se répartissent comme suit entre les régions en 1976 et 1987.

Tableau 3: Nombre de villages, localités, quartiers de commune par région (1976 et 1987)

REGION	KAYES	KOULI KORO	SIKAS SO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUC TOU	GAO	DIST. BKO	ENSEM BLE
1987	1532	1899	1823	2167	2029	1192	938	64	11.644
1976	1446	1821	1766	2106	2023	699	381	-	10.242
1987/1976 (%)	+5,95	+4,28	+3,23	+2,90	+0,30	+70,53	+146,19	-	+13,69

La première remarque porte sur l'accroissement de cet effectif entre 1976 et 1987, au niveau national (+13,69%) et dans chacune des régions. Les effectifs régionaux les plus élevés appartiennent aux régions de Ségou, Mopti, Koulikoro, Sikasso, Kayes où l'agriculture est plus développée et nourrit son homme.

On constate tout de même une augmentation spectaculaire dans les régions de Gao (+146,19%) et de Tombouctou (+70,53%) reconnues pour le grand nomadisme. Cette augmentation pourrait s'expliquer par le changement de méthodologie d'identification des fractions nomades.

Tableau 4: Répartition des unités administratives par région en 1987

REGIONS	NOMBRE DE				POPULATION		POURCENTAGE DE VILLAGES	
	CERCLES	ARROND.	COMMUNES	VILLAGES	MOYENNE PAR VILLAGE 1976	MOYENNE PAR VILLAGE 1987	1976	1987
KAYES	7	48	3	1.532	604	697	14,1	13,2
KOULIKORO	7	38	2	1.899	512	631	17,8	16,3
SIKASSO	7	46	3	1.823	622	719	17,2	15,7
SEGOU	7	39	2	2.167	514	618	20,6	18,6
MOPTI	8	55	1	2.029	558	632	19,8	17,4
TOMBOUCTOU	5	31	1	1.192	702	385	6,8	10,2
GAO	5	23	1	938	973	406	3,7	8,0
BAMAKO	-	-	6	64	-	10286	-	0,6
ENSEMBLE	46	280	19	11.644	624	660	100,0	100,0

Le nombre de communes est passé de 18 en 1976 à 19 en 1987, avec la création de la commune de Bougouni pendant la période intermédiaire par la loi N° 82 - 30 / AN - RM du 1er Avril 1982, celui des communes de la région de Sikasso passe alors de 2 à 3.

Aussi malgré l'augmentation quasi générale du nombre de villages dans les régions, la croissance démographique a été telle qu'il en ressort un sensible accroissement des populations moyennes par village ou quartiers (de communes) en 1987 par rapport à 1976.

Le rapport du nombre de villages de la région de Gao au nombre total de villages du Mali a plus que doublé passant de 3,7% à 8% pendant la période intercensitaire; il a été sensiblement amélioré pour la région de Tombouctou passant de 6,8% en 1976 à 10,2% en 1987.

Ces améliorations d'une part et la singularisation en 1987 du district de Bamako d'autre part, ont entraîné une diminution de ce rapport pour chacune des autres régions par rapport à 1976.

1.2. ZONE DE RESIDENCE ET MODE DE VIE

1.2.1. RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ZONE DE RÉSIDENCE

"Sont considérés comme centres urbains tous les chefs-lieux de région et de cercle, les communes ainsi que toute localité peuplée de 5000 habitants et plus."

La répartition, par zone de résidence, de la population résidente recensée en 1987 au Mali, confirme son caractère essentiellement rural. En effet en 1987 la zone rurale héberge 6.006.059 habitants, et la zone urbaine 1.690.289 habitants soit respectivement 78,04% et 21,96%. On constate par rapport à 1976, une augmentation du poids de la population urbaine conjointement avec une diminution de celui de la population rurale: ceci dénote une poussée de l'urbanisation due à l'accroissement naturel de la population et à la migration interne liée aux conséquences de la sécheresse. Les poids respectifs de la population rurale et de la population urbaine étaient de 83,16% et 16,84% en 1976.

Cette classification entre rural et urbain revêt un caractère arbitraire dans la mesure où la distinction est loin d'être évidente entre ces deux notions et aussi dans la mesure où la définition retenue par le recensement général de la population et de l'habitat du Mali considère comme urbain tout établissement humain qui satisfait seulement aux critères dimensionnel et administratif.

Tableau 5a: Importance relative de la population de chaque région par zone de résidence par rapport au niveau national

REGIONS	ZONE RURALE				ZONE URBAINE			
	Pop. 1976	%	Pop. 1987	%	Pop. 1976	%	Pop. 1987	%
KAYES	773.606	14,55	925.910	15,42	99.144	9,21	141.097	8,35
KOULIKORO	859.324	16,16	1.057.541	17,61	72.913	6,77	140.427	8,31
SIKASSO	984.204	18,51	1.115.480	18,57	113.864	10,57	195.330	11,59
SEGOU	925.113	17,39	1.109.565	18,47	157.111	14,59	230.066	13,61
MOPTI	1.009.153	18,97	1.119.547	18,64	119.888	11,13	163.070	9,65
TOMBOUCTOU	440.361	8,28	375.344	6,25	50.095	4,65	83.974	4,97
GAO	326.328	6,14	302.672	5,04	44.575	4,14	78.050	4,62
BAMAKO	-	-	-	-	419.239	38,93	658.275	38,94
TOTAL	5.318.089	100,00	6.006.059	100,00	1.076.829	100,00	1.690.289	100,00

Tableau 5b: Répartition de la population suivant la zone de résidence en proportion du chiffre régional de population

		KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	DIST. BKO	ENSEMBLE
RURAL	1976	88,64	92,18	89,63	85,48	89,38	89,79	87,98	-	83,16
	1987	86,78	88,28	85,10	82,83	87,29	81,72	79,50	-	78,04
URBAIN	1976	11,36	7,82	10,37	14,52	10,62	10,21	12,02	100,00	16,84
	1987	13,22	11,72	14,90	17,17	12,71	18,28	20,50	100,00	21,96

Tableau 6: Nombre de points gagnés par la zone urbaine par région entre 1976 et 1987 (en pourcentage)

KAYES	KOULI KORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	Ensemble
+1,86	+3,90	+4,53	+2,65	+2,09	+8,07	+8,48	+ 5,12

Il ressort de ce tableau que le phénomène de l'urbanisation a beaucoup progressé depuis 1976 dans toutes les régions.

Si la région de Ségou avait le plus fort taux d'urbanisation en 1976, les régions de Gao, Tombouctou la devançant en 1987 avec respectivement 20,50% et 18,28% (cf Tableau N°5b). Ce constat s'explique principalement par l'affluence des populations nomades autour des communes de Gao et de Tombouctou. C'est ainsi que la région de Sikasso qui est la zone la moins touchée par la sécheresse reçoit ces dernières années des populations traditionnellement installées dans le grand Nord. Le district de Bamako mérite une mention spéciale, dans la mesure où il représente un élément très important de la population urbaine totale aussi bien en 1976 qu'en 1987.

La population du district de Bamako a augmenté de 57,02% entre 1976 et 1987 passant de 419 239 habitants à 658 275 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4,46%. Cette évolution pourrait être la résultante des différents mouvements migratoires des régions vers le district de Bamako et de l'accroissement naturel.

La part de la population urbaine résidant dans les régions de Ségou et Mopti a diminué entre 1976 et 1987, passant pour Ségou de 14,54% (en 1976) à 13,61% (en 1987) de l'ensemble de la population

urbaine totale; de même la part des régions de Mopti, Tombouctou, Gao dans la population rurale nationale a respectivement baissé de 18,98% à 18,64%, 8,28% à 6,25%, 6,14% à 5,04%.

Mis à part ces constats, on observe des augmentations de parts dans la population urbaine ou rurale dans l'ensemble des régions. Seule la région de Mopti a vu ses parts diminuer aussi bien dans la population urbaine totale que dans la population rurale totale. Ce constat pourrait signifier que Mopti est une région d'émigration à destination du Sud du Mali ou du Ghana (pays d'émigration très prisé pour les Mopticiens). En effet ces dernières années l'on a assisté à l'accueil et l'installation encadrée par les autorités politiques et administratives dans les régions de Koulikoro et Sikasso, de populations issues surtout du plateau dogon et fuyant la sécheresse et ses effets.

1.2.2. RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE SUIVANT LE MODE VIE

Le Recensement de 1987 a dénombré 317.687 Nomades des deux sexes soit 4,12% de la population résidente totale contre 426.326 Nomades en 1976 soit 6,67%. L'on constate une diminution notable du nombre absolu des nomades entre 1976 et 1987.

Tableau 7: Répartition de la population résidente des régions suivant le mode de vie

REGIONS	NOMADE				SEDENTAIRE				POPULATION TOTALE	
	1976		1987		1976		1987		1976	1987
	POPULAT.	%	POPULAT.	%	POPULAT.	%	POPULAT.	%		
KAYES	25.019	5,9	9.791	3,08	847.731	14,2	1.057.216	14,33	872.750	1.067.007
KOULIKORO	10.731	2,5	9.697	3,05	921.506	15,4	1.188.271	16,10	932.237	1.197.968
SIKASSO	-	-	1.453	0,46	1.098.068	18,4	1.309.357	17,74	1.098.068	1.310.810
SEGOU	5.870	1,4	10.274	3,24	1.076.354	18,1	1.329.357	18,02	1.082.224	1.339.631
MOPTI	44.428	10,4	59.089	18,62	1.084.613	18,2	1.223.528	16,58	1.129.041	1.282.617
TOMBOUCTOU	156.519	36,7	95.680	30,15	333.937	5,6	363.638	4,93	490.456	459.318
GAO	183.759	43,1	130.742	41,20	187.144	3,1	249.980	3,39	370.903	380.722
BAMAKO	-	-	641	0,20	419.239	7,0	657.634	8,91	419.239	658.275
ENSEMBLE	426.326	100,0	317.367	100,00	5.968.592	100,0	7.378.981	100,00	6.394.918	7.696.348

Les deux régions de Gao et Tombouctou regroupent 71,34% des Nomades recensés en 1987, contre 80% en 1976.

Entre 1976 et 1987, les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti ont vu leurs parts respectives de nomades augmenter.

L'augmentation la plus sensible a été observée à Mopti (+8,22%). L'on constate l'apparition des populations nomades résidentes dans la région de Sikasso (0,46%) et dans le district de Bamako (0,20%). Ceci est un phénomène nouveau qui pourrait s'expliquer en partie par les migrations provoquées par les conséquences de la sécheresse pour des populations à la recherche d'une sécurisation alimentaire.

Dans chacune des régions, excepté le district de Bamako qui est entièrement urbain, la majeure partie des Nomades se trouve en zone rurale, ce qui est logique vu la nature des activités traditionnelles qui sont les leurs.

Tableau 8: Répartition des nomades entre les zones de résidence en 1987

ZONE	REGIONS								ENSEMBLE
	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	DIST. BKO	
URBAIN (%)	459 (4,69)	227 (2,34)	111 (7,64)	584 (5,69)	400 (5,77)	11073 (11,57)	4591 (3,51)	641 (100,00)	21687 (6,83)
RURAL (%)	9332 (95,31)	9470 (97,66)	1342 (92,36)	9690 (94,31)	55088 (93,23)	84607 (88,43)	126151 (96,49)	-	295680 (93,17)

Le tableau suivant donne la ventilation de la population résidente nomade par région, sexe et zone de résidence.

Tableau n°9: Répartition de la population nomade résidente suivant: la région, la zone de résidence et le sexe

REGIONS	ZONE URBAINE				ZONE RURALE				ENSEMBLE DU MALI			
	M	F	Total	R ¹	M	F	Total	R ¹	M	F	Total	R ¹
KAYES	238	221	459	0,33	4581	4751	9332	1,01	4819	4972	9791	0,92
KOULIKORO	107	120	227	0,16	4816	4654	9470	0,90	4923	4774	9697	0,81
SIKASSO	54	57	111	0,06	660	682	1342	0,12	714	739	1453	0,11
SEGOU	303	281	584	0,25	4958	4732	9690	0,87	5261	5013	10274	0,77
MOPTI	1947	2054	4001	2,45	27543	27545	55088	4,92	29490	29599	59089	4,61
TOMBOUCTOU	5033	6040	11073	13,19	41600	43007	84607	22,54	46633	49047	95680	20,83
GAO	2259	2332	4591	5,88	65216	60935	126151	41,68	67475	63267	130742	34,34
BAMAKO	308	333	641	0,10	-	-	-	-	308	333	641	0,097
MALI	10249	11438	21687	1,28	149374	146306	295680	4,92	159623	157744	317367	4,12

1. R est le rapport de la population nomade résidente sur la population totale en pourcentage.

Les régions de Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou renferment 93,20% de l'ensemble des populations recensées sous le vocable "NOMADES".

1.3. LES CENTRES URBAINS

Pendant la période intercensitaire 1976-1987 le nombre de centres urbains (selon la définition retenue pour les deux recensements) est globalement passé de 58 à 68 soit une augmentation de 17,24%.

Tableau 10: Répartition des centres urbains par taille et par région (1976 et 1987)

REGIONS	MOINS 5000		5000-9999		10000-19999		20000-49999		50000-99999		100000 OU +		TOTAL		POP URBAINE	
	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987
KAYES	4	3	2	6	2	1	1	1	-	1	-	-	9	12	99144	141097
KOULIKORO	2	1	3	8	1	1	1	2	-	-	-	-	7	12	72913	140427
SIKASSO	3	2	2	5	1	-	2	1	-	1	-	-	8	9	113864	195330
SEGOU	1	-	6	7	2	3	1	1	1	1	-	-	11	12	157111	230066
MOPTI	4	2	6	7	1	2	-	-	1	1	-	-	12	12	119888	163070
TOMBOUCTOU	1	1	2	2	2	1	-	1	-	-	-	-	5	5	54095	83974
GAO	4	2	-	2	-	-	1	-	-	1	-	-	5	5	44575	78050
BAMAHO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	419239	658275
ENSEMBLE	19	11	21	37	9	8	6	6	2	5	1	1	58	68	1076829	1690289

Les régions de Ségou, Mopti avaient en 1976 les nombres les plus élevés de centres urbains avec respectivement 11 et 12 centres, en 1987 les régions de Mopti, Ségou, Koulikoro et Kayes ont chacune 12 centres urbains.

Le nombre de centres urbains n'a pas changé pour les régions de Tombouctou et Gao, néanmoins l'évolution du taux d'urbanisation dans ces régions atteste d'une très grande intensité de ce phénomène. Si en 1976, la région de Ségou pouvait être considérée comme la plus urbanisée (14,5%), en 1987, c'est la région de Gao qui se trouve au premier rang avec 20,5% suivie de celle de Tombouctou (18,3%) Ségou venant au 3^e Rang (17,2%). Ce schéma constitue un changement important dans l'ordre observé en 1976; en effet en 1976 la région de Ségou était suivie, dans le classement selon le niveau décroissant du taux d'urbanisation, des régions de Gao (12,0%) et Kayes (11,4%); mais en 1987 c'est la région de Gao qui se classe première (20,5%) suivie des régions de Tombouctou (18,3%) et Ségou (17,2%).

Tableau 11: Taux d'urbanisation par région (en %)

REGIONS	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	BAMAKO	ENSEMBLE
1976	11,4	7,8	10,4	14,5	10,5	10,2	12,0	100,0	16,84
1987	13,2	11,7	14,9	17,2	12,7	18,3	20,5	100,0	21,96
Evolution(1) 1987/1976	+1,8	+3,9	+4,5	+2,7	+2,2	+8,1	+8,5	+0,0	+5,12

(1) Nombre de points = différence du Taux de 1987 et de celui de 1976

D'une manière générale, même dans les régions où les nombres de centres urbains ont augmenté, la population par centre a augmenté.

Tableau 12: Population moyenne par centre urbain et par région en 1976 et 1987

ANNEES	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	ENSEMBLE
1976	11016	10416	14.233	14283	9991	10819	8915	11535 (1)
1987	11758	11702	21703	19172	13589	16795	15610	15403 (1)
EVOLUTION EN % 1987/1976	+6,74	+12,35	+52,48	+34,23	+36,01	+55,24	+75,10	+33,53

(1) Ces moyennes ont été calculées en excluant le District de Bamako qui est trop spécifique.

A l'observation de ce tableau sur la population moyenne dans les centres urbains c'est dans la région de Gao qu'a eu lieu l'augmentation la plus spectaculaire suivie de celle de Tombouctou (+55,24%), de Sikasso (52,48%) de Mopti (+36,01%), et de Ségou (+34,23%). Ces augmentations sont loin d'être le seul fait de l'accroissement naturel.

CHAPITRE 2
STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

2.1 LA REPARTITION PAR SEXE

Les 7696348 Maliens recensés en Avril 1987 se répartissaient entre 3760711 du sexe masculin (soit 48,86%) et 3935637 du sexe féminin (soit 51,14%). En terme de proportions, les populations des deux sexes ont gardé le même poids respectif qu'en 1976, même si on constate une légère diminution du poids de la population du sexe féminin (donc une légère augmentation de celui du sexe masculin) en 1987.

Tableau 13: Répartition de la population résidente par zone d'habitat et par sexe

SEXE ZONE	1976						1987					
	MASCULIN	%	FEMININ	%	TOTAL	%	MASCULIN	%	FEMININ	%	TOTAL	%
RURAL	2594518	48,79	2723571	51,21	5318089	100,00	2594518	48,79	2723571	51,21	5318089	100,00
URBAIN	529215	49,15	547614	50,85	1076829	100,00	837287	49,54	853002	40,46	1690289	100,00
ENSEMBLE	3123733	48,85	3271185	51,15	6394918	100,00	3760711	48,86	3935637	51,14	7696348	100,00

Aussi bien au niveau de l'ensemble que de chacune des zones d'habitat plus de 50% de la population sont de sexe féminin. Mais si l'on observe une augmentation du poids du sexe féminin dans la zone rurale en 1987 par rapport à 1976 (51,33% contre 51,21%) c'est le schéma contraire qui existe dans la zone urbaine (50,85% contre 50,46%) et pour l'ensemble (51,15% contre 51,14%).

Au niveau des régions, la répartition est la suivante :

Tableau 14: répartition de la population par sexe et région et rapport de masculinité en pourcentage en 1976 et 1987 (en %)

SEXE	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	DISTRICT BAMAKO	ENSEMBLE DU MALI
1976	Masculin	47,40	48,71	48,95	48,83	49,18	49,20	50,33	48,85
	Féminin	52,60	51,29	51,05	51,17	50,82	50,80	49,67	51,15
	R.M	90	95	96	95	97	97	101	96
1987	Masculin	48,40	49,06	48,60	49,18	48,88	47,79	49,22	48,86
	Féminin	51,60	50,94	51,40	50,82	51,12	52,21	50,03	51,14
	R.M	94	96	95	97	96	92	97	96

(*) R.M= Rapport de Masculinité

C'est dans la région de Tombouctou que l'on observe la plus faible proportion de personnes du sexe masculin dans la population (47,79%) et c'est aussi là que le rapport de masculinité est le

plus bas (92) même s'il est encore plus élevé que le ratio national (90). Vient ensuite la région de Kayes où 48,4 % de la population régionale sont de sexe masculin, avec un rapport de masculinité de 94. Ces deux régions (Kayes et Tombouctou) semble avoir beaucoup plus subi l'émigration masculine que les autres régions.

Quant au district de Bamako, il semble y avoir un équilibre entre les deux sexes; il a la plus forte proportion de personnes du sexe masculin (49,97 %), ce qui donne un rapport de masculinité presque égal à 100.

Ce "gap" avec les autres ratios de région pourrait trouver une explication dans l'exode masculin (Elèves, Etudiants, chercheurs d'Emplois, etc..) vers le district de Bamako.

Par rapport à 1976, le rapport entre les proportions par sexe semble s'être maintenu à Gao (97) et pour l'ensemble (96). On observe une légère augmentation de la proportion du sexe masculin en 1987 par rapport à 1976, dans les régions de Kayes Koulikoro, Ségou et Gao. Mais dans les régions de Sikasso, Mopti, Tombouctou et, dans une moindre mesure le district de Bamako, le ratio a accusé une baisse.

2.2. REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GRANDS GROUPES D'AGES

2.2.1. NIVEAU NATIONAL

A ZONE D'HABITAT

La répartition selon le sexe et l'âge d'une population permet non seulement d'établir une structure de la dite population en vue de comparaison dans le temps et dans l'espace, mais aussi de mettre en exergue les spécificités de cette population liées aux conditions des sous-populations qui la constituent. L'amplitude des tranches d'âges (annuelle, quinquennale, grands groupes d'âges) suivant lesquelles les répartitions sont faites, joue beaucoup sur les différentes manières de prendre en compte la population dans

toute étude sur la dynamique socio-économique d'une nation : santé, éducation, habitat, socio-économique, etc...

Tableau 15: Répartition de la population résidente par secteur de résidence et grands groupes d'âges en 1987

AGE	EFFECTIFS ABSOLUS			POURCENTAGE					
				MALI		URBAIN		RURAL	
	MALI	URBAIN	RURAL	1976	1987	1976	1987	1976	1987
0-14	3544626	754928	2789618	44,04	46,06	45,42	44,66	-	46,45
15-59	3677228	858450	2818932	49,70	47,78	50,22	50,79	48,70	46,93
60+	474494	76912	397509	6,25	6,16	4,4	4,55	6,77	6,62
ND	-	-	-	0,01	-	0,02	-	0,01	-
TOTAL	7696348	1690290	6006059	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tous sexes confondus, 46,06% de la population résidente du Mali en 1987 ont moins de 15ans. 47,78% sont du groupe d'âges 15-59 ans et 6,16% sont du groupe d'âges 60 ans et plus. Les proportions respectives correspondantes en 1976 sont 44,04%, 49,70% et 6,25%. Ceci denote un rajeunissement de la population: augmentation du poids de la population de 0-14 ans entre 1976 (44,04%) et 1987 (46,06%) parallèlement avec une diminution du poids des 15-59 ans (49,70% en 1976, 47,78% en 1987) et des 60 ans et plus. Le rajeunissement peut il être interprété comme le résultat d'une baisse de la mortalité infantile et juvénile et du quasi maintien du niveau élevé de la fécondité !

En milieu urbain la proportion des moins de 15 ans en 1987 (44,66%) est plus faible que celle dans le milieu rural (46,45%). C'était la relation d'ordre inverse qui était observée en 1976.

Néanmoins, les 44,66% de moins de 15 ans en 1987 dans la zone urbaine sont inférieurs à la valeur de 1976 (45,42%). La population du groupe d'âges 15-59 ans passe de la proportion 50,22% en 1976 à 50,79% en 1987 et celle du groupe d'âges 60 ans et plus de 4,34% en 1976 à 4,55% en 1987.

Serait ce le signe d'un vieillissement de la population urbaine ! ou l'explication se trouverait elle dans l'effet combiné de l'exode rural, de la concentration des écoles et centres de formation dans les centres urbains; les jeunes y trouvant un lieu

de prédilection pour se faire une situation, ou encore, ce qui est possible, les résultats d'un éventuel scénario de baisse de la fécondité en milieu urbain allié à une baisse appréciable du niveau de mortalité.

L'on constate une plus grande proportion de vieillards (qui est toujours plus élevée qu'en milieu urbain) dans le milieu rural.

La diminution de la proportion des 15-59 ans de la zone rurale ne nourrirait-elle pas l'exode rural et les migrations internationales entre autres: elle passe de 49,59% en 1976 à 46,93% en 1987.

Tableau 16: Répartition de la population résidente des régions par grands groupes d'âges en pourcentage en 1987 (Ensemble du mali)

AGE	REGIONS	KAYES	KOULI KORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	DISTRICT BAMAKO
0-14		45,44	47,78	49,46	46,40	43,56	43,05	45,31	43,47
15-59		48,17	46,29	44,68	47,24	48,86	49,91	48,98	53,14
60 +		6,39	5,93	5,86	6,36	7,58	7,04	5,71	3,39
ENSEMBLE		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Comme en 1976, des disparités existent au niveau des régions en 1987. C'est toujours la région de Sikasso qui renferme le plus fort pourcentage de moins de 15 ans avec 49,46% en 1987 (contre 47,56% en 1976) soit une augmentation de 1,5 point suivie de Koulikoro avec 47,78% en 1987 (contre 45,30 % en 1976).

En remarque générale, l'on constate en 1987 par rapport à 1976 pour les régions de Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao une augmentation du poids des moins de 15 ans et des plus de 60 ans conjointement avec une diminution du poids du groupe d'âges 15-59 ans.

Les régions de Koulikoro, Sikasso d'une part et le district de Bamako d'autre part présentent deux schémas d'évolution différents de celui des autres régions.

Ainsi, le poids des moins de 15 ans a diminué dans le district de Bamako, celui des 60 ans et plus a augmenté entre 1976 et 1987;

quant aux régions de Koulikoro et de Sikasso le poids des moins de 15 ans a augmenté pendant que ceux des 15-59 ans et 60 ans et plus ont diminué.

B. LE MODE DE VIE (SÉDENTAIRE, NOMADE)

Pour tous sexes confondus, 46,11% de la population sédentaire sont âgés de 0 à 15 ans contre 44,93% de la population nomade de la même tranche d'âges.

Pour ce qui est de la population active âgée de 15 à 59 ans, sa proportion est cette fois-ci légèrement supérieure dans la population nomade (49,55%) que dans celle des sédentaires (47,7%).

Par contre, dans la tranche d'âges des 60 ans et plus, c'est la population sédentaire qui prend le dessus en valeur proportionnelle à savoir: 6,19% contre 5,52% pour les nomades.

Dans la population sédentaire, 48,03% des hommes ont moins de 15 ans contre 44,27% de femmes de la même tranche d'âges. Dans la population nomade, il s'agit pour la même tranche d'âges de 47,41% d'hommes contre 42,42% de femmes.

Pour ce qui est de la tranche d'âges 15-59 ans, on a respectivement pour les populations sédentaire et nomade 45,66 et 46,78% d'hommes contre 49,65% et 52,35% de femmes. Pour les personnes qui ont un âge égal ou supérieur à 60 ans, il y a respectivement dans les deux populations citées plus haut 6,31% et 5,81% d'hommes contre 6,08% et 5,23% de femmes.

L'analyse des différents groupes d'âges à savoir celui des jeunes (0-14 ans), de la population d'âges actifs (15-60 ans) et des personnes âgées (60 ans et plus) montre qu'il existe des déséquilibres au niveau des sexes.

Ainsi, parmi les jeunes des populations sédentaire et nomade, on remarque qu'il existe respectivement 50,84% et 53,07% d'hommes contre 49,16% et 46,93% de femmes.

Pour ce qui concerne la population d'âge actif au sein des deux populations sus-citées, on constate 46,71% et 47,49% d'hommes contre respectivement 53,29% et 52,51% de femmes.

Les personnes âgées quant à elles, comprennent respectivement 49,76% et 52,80% d'hommes contre 50,24% et 47,12% de femmes au niveau des populations sédentaire et nomade.

Enfin au niveau de l'ensemble de ces deux populations, on a 48,80% d'hommes contre 51,20% de femmes en milieu sédentaire et 50,30% d'hommes contre 49,70% de femmes en milieu nomade.

2.2.2. NIVEAU REGIONAL

A. ZONE D'HABITAT

L'analyse de la composition par sexe et grands groupes d'âges fonctionnels de la population résidente des différentes régions administratives du Mali et de leurs milieux rural et urbain, montre des disparités entre elles. C'est ainsi que pour tous sexes confondus, la région de Mopti contrairement à 1976 est celle qui a la plus grande proportion de jeunes de moins de 15 ans (52,19%) suivie de la région de Sikasso (49,46%) qui, occupait la première place en 1976, même si on constate que sa proportion de jeunes a augmenté par rapport à cette date (47,56%).

La région de Tombouctou arrive en dernière position avec (43,05%) et, suite ainsi de près le district de Bamako qui compte (43,47%) de jeunes de moins de 15 ans dans sa population totale.

Concernant la tranche d'âges 15-59 ans ou encore la population d'âge actif, le District de Bamako passe en tête (avec 53,14%). La région de Mopti, cette fois-ci, est en dernière position avec (40,23%).

Par contre, comme en 1976 en ce qui concerne les personnes âgées de 60 ans et plus, Mopti avec (7,58%), occupe la première place et Bamako la dernière avec (3,39%).

Pour ce qui est des moins de 15 ans en milieu rural, la région de Sikasso vient en tête avec (49,82%), suivie de Koulikoro avec (47,78%) et en dernière position Tombouctou avec (42,74%). En milieu urbain par contre, c'est Koulikoro qui occupe la première place avec (47,76%) suivie cette fois de Sikasso (47,37%) et en dernier lieu de Gao avec (43%) non loin de Bamako (43,47%) et Kayes (43,61%).

Le district de Bamako occupe cette fois dans le milieu urbain, au niveau des personnes âgées de 15 à 59 ans la première place avec (53,14%), suivi de Gao avec (52,30%) et en dernière position Koulikoro avec 46,89%. En milieu rural, c'est Tombouctou qui vient en tête avec (50,04%) suivie de Mopti (48,73%) et Gao (48,13%) et en dernier lieu Sikasso avec (44,08%).

Dans la tranche d'âges des 60 ans et plus, on constate en milieu rural, que Mopti a la plus forte proportion (7,84%) suivie de Tombouctou (7,23%), la région de Gao venant en dernière position (5,96%). En milieu urbain, c'est Tombouctou qui occupe la première place (6,21%) suivie de Kayes (5,95%), le district de Bamako occupant la dernière place (3,39%).

On remarque qu'il existe des disparités, entre la proportion du sexe masculin et celle du sexe féminin quels que soient la tranche d'âges, la région et le milieu d'habitat, même si elles sont très minimes voire négligeables dans le milieu urbain de Ségou aussi bien à 0-14 ans qu'à 15-59 ans et à 60 ans et plus. La tranche d'âges où les disparités ne sont pas accentuées est celle de 60 ans et plus et cela au niveau de l'ensemble des régions et de leurs milieux rural et urbain.

Par contre les disparités entre la proportion des deux sexes sont surtout mises en exergue au niveau des régions de Gao, Tombouctou et Kayes concernant l'ensemble de la population et le milieu rural et au niveau de Tombouctou, Mopti et Koulikoro concernant le milieu urbain.

Qu'il s'agisse de l'ensemble de la population résidente des régions, ou de celle de leur milieu rural ou urbain, on constate un

déséquilibre entre les sexes au niveau des grands groupes d'âges et du total. Cependant, Bamako et le milieu urbain de Sikasso et Ségou connaissent un relatif équilibre au niveau de leur population totale (tous âges confondus). Par contre le déséquilibre est plus accentué à Tombouctou, surtout dans le milieu urbain concernant la population totale.

Pour ce qui est de la tranche d'âges 0-14 ans, on se rapproche de l'équilibre entre les deux sexes dans les régions de Sikasso et Ségou aussi bien dans le milieu rural qu'urbain. Et on s'en écarte le plus, dans celles de Gao, Kayes et Tombouctou s'agissant de la population de l'ensemble et de celle du milieu rural. Dans le milieu urbain, l'écart le plus grand s'observe à Kayes.

Au sein de la population d'âge actif situé entre 15 et 59 ans, le déséquilibre entre les sexes masculin et féminin est plus remarquable surtout au niveau des régions de Tombouctou et Kayes concernant leur population dans l'ensemble et celle de leur milieu rural. Tombouctou vient encore en tête dans le milieu urbain concernant le déséquilibre entre les sexes. Seul, dans le District de Bamako, on observe un certain équilibre.

Les régions qui viennent en tête au sujet du déséquilibre entre le sexe masculin et le sexe féminin dans la population âgée de 60 ans et plus sont Kayes pour l'ensemble et le milieu rural et Gao pour le milieu urbain.

On remarque un petit équilibre dans le district de Bamako et dans le milieu rural de Tombouctou.

B. MODE DE VIE

On remarque que la région de Sikasso a le plus fort pourcentage de jeunes de moins de 15 ans aussi bien au niveau de la population sédentaire que nomade. Tombouctou venant en dernière position au niveau de la population sédentaire et Mopti au niveau de la population nomade non loin d'ailleurs de Tombouctou.

S'agissant de la population d'âge actif (15-59 ans), les régions de Mopti et Tombouctou suivies du district de Bamako enregistrent des proportions de population d'âges actifs les plus élevées parmi leur population sédentaire, par contre au sein de sa population Bamako enregistre la proportion de population d'âge actif la plus élevée. La proportion la plus faible aussi bien au sein de la population sédentaire que de la population nomade est enregistrée à Sikasso.

Ainsi au sein des sous-populations de moins de 15 ans et de 15 à 59 ans, l'écart entre les proportions se fait plus sentir au niveau de la population sédentaire de Gao, Kayes et de Tombouctou pour ce qui est des deux populations. Quant au district de Bamako, c'est là où on distingue le plus faible écart surtout à 0-14 ans, 15-59 ans pour ce qui est de la population nomade et à 0-14 ans concernant la population sédentaire.

Par contre, les proportions des personnes âgées de 60 ans et plus sont significativement différentes d'un sexe à l'autre surtout dans le district de Bamako et dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou pour ce qui est de la population nomade, dans les régions de Gao, Mopti et Sikasso pour ce qui est de la population sédentaire. Les différences se font moins sentir au sein de la population nomade de Kayes et de la population sédentaire de Bamako.

Dans la sous-population des jeunes de moins de 15 ans, seul le district de Bamako connaît un déséquilibre en faveur du sexe féminin aussi bien au niveau de sa population sédentaire que de sa population nomade où, il est d'ailleurs plus accentué.

Par contre, dans la tranche d'âges 15-59 ans, on observe le phénomène contraire à savoir que c'est le district de Bamako qui connaît cette fois-ci un déséquilibre en faveur du sexe masculin au niveau de sa population sédentaire. Dans la population nomade des régions le déséquilibre est toujours en faveur du sexe féminin.

Dans la tranche d'âges des 60 ans et plus, on constate dans la population sédentaire des régions que le déséquilibre est en faveur

du sexe masculin à Sikasso, Mopti et dans le district de Bamako. Par contre, dans la population nomade, toutes les régions renferment plus d'effectifs masculins que féminins sauf à Kayes et à Bamako où la proportion des hommes ne représente que le quart (1/4).

2.2.3. CONCLUSION

L'analyse de la population résidente par sexe et grands groupes d'âges, a pour but, soit de rendre compte des évolutions, soit de préciser quantitativement certaines implications socio-économiques telles que : le degré de jeunesse de la population, la charge que supporte la population d'âge actif, etc...

Ainsi, il est apparu, tant au niveau national que régional selon la zone d'habitat et le mode de vie, comme en 1976, une très grande jeunesse de la population malienne qui n'est pas sans problème majeur pour l'économie nationale au niveau des secteurs comme l'éducation, l'emploi, la santé, l'alimentation etc... aussi longtemps qu'elle perdure.

Par ailleurs, on remarque en 1987 une augmentation par rapport à 1976 de la proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans au niveau de l'ensemble de la population résidente du Mali et de ses régions administratives. Dans le milieu urbain du Mali on observe le phénomène contraire. Ce qui dénote une fécondité élevée entre les deux recensements et un exode rural non négligeable. En ce qui concerne les proportions de personnes âgées de 60 ans et plus, la tendance est à la stagnation quelle que soit la zone d'habitat. Par ailleurs on constate une baisse au niveau des régions de Koulikoro et de Sikasso et une légère augmentation au niveau de Tombouctou et Gao.

2.3. PYRAMIDES DES AGES

La pyramide des âges est un instrument privilégié de représentation graphique de la structure par sexe et par âge d'une population donnée. Elle permet de juger de la qualité des données. Elle peut être établie soit par année d'âge soit par tranche d'âges

(généralement quinquennale ou decennale) ou encore par grands groupes d'âges.

2.3.1. PYRAMIDES PAR ANNÉE D'ÂGE

2.3.1.1. NIVEAU NATIONAL

L'examen des pyramides de la population résidente de l'ensemble du Mali, du milieu rural, du milieu urbain et celles des sédentaires et des nomades, (Graphiques N°1 à 5) permet de constater une certaine ressemblance entre elles. En effet, leur base est large et cela jusqu'aux environs de 10 ans. Ensuite elles se rétrécissent au fur et à mesure qu'on avance en âge, signe d'une population nataliste.

Par ailleurs, on remarque sur toutes ces pyramides, une nette préférence pour les chiffres se terminant par 0 et 5 concernant les âges au niveau des deux sexes. La préférence porte également sur certains âges se terminant par les chiffres 2 et 7 pour les deux sexes. Il faudrait cependant signaler que l'attraction de ces âges semble être très marquée chez le sexe féminin. Il se dégage une impression de sous-estimation des enfants âgés de 1 an au profit de ceux âgés de 2 ans. Ceci pourrait avoir pour explication une mauvaise estimation de l'âge des enfants compris entre 1 an et 2 ans.

Concernant l'allure générale des différentes pyramides, on ne remarque aucune irrégularité imputable à des facteurs historiques tels que: les guerres, les catastrophes naturelles etc... Cependant, on note une légère supériorité des effectifs du sexe masculin entre 0 et 15 ans sauf en milieu urbain où elle se situe entre 0 et 12 ans. De 16 à 42 ans le déséquilibre est en faveur du sexe féminin sauf en milieux urbain et nomade où il existe entre 16 et 30 ans. A partir de 42 ans, au niveau des pyramides de l'ensemble du Mali, du milieu rural et sédentaire, on constate une alternance du déséquilibre des effectifs, tantôt en faveur du sexe masculin, tantôt en faveur du sexe féminin comme c'est le cas généralement des âges terminés par 0, 2, 5 et 7. Il en est de même pour les pyramides du milieu urbain et des nomades avec la

différence que l'alternance commence à partir de 30 ans. D'une manière générale les effectifs du sexe féminin l'emportent sur ceux du sexe masculin. Le surplus du sexe masculin dans ces deux milieux entre 30 et 42 ans, sauf pour les âges terminés par 0, 2, 5 et 7, pourrait bien s'expliquer par l'exode rural et le nomadisme surtout des hommes de cette tranche d'âges.

Tableau 17: Répartition de la population résidente par sexe et année d'age Ensemble du Mali

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
0	1627	1622	3249
1	1585	1559	3144
2	2084	2053	4137
3	2071	2054	4125
4	1986	1983	3969
5	2083	2062	4145
6	1636	1601	3237
7	1713	1638	3351
8	1543	1481	3024
9	1253	1166	2419
10	1529	1380	2909
11	1039	941	1980
12	1279	1148	2427
13	1014	948	1962
14	1013	966	1979
15	1192	1142	2334
16	887	962	1849
17	863	965	1828
18	889	1108	1997
19	692	754	1446
20	1059	1432	2491
21	555	608	1163
22	693	850	1543
23	560	623	1183
24	513	590	1103
25	901	1373	2274
26	520	652	1172
27	615	782	1397
28	554	713	1267
29	412	463	875
30	973	1464	2437
31	373	403	776
32	487	563	1050
33	398	388	786
34	361	371	732

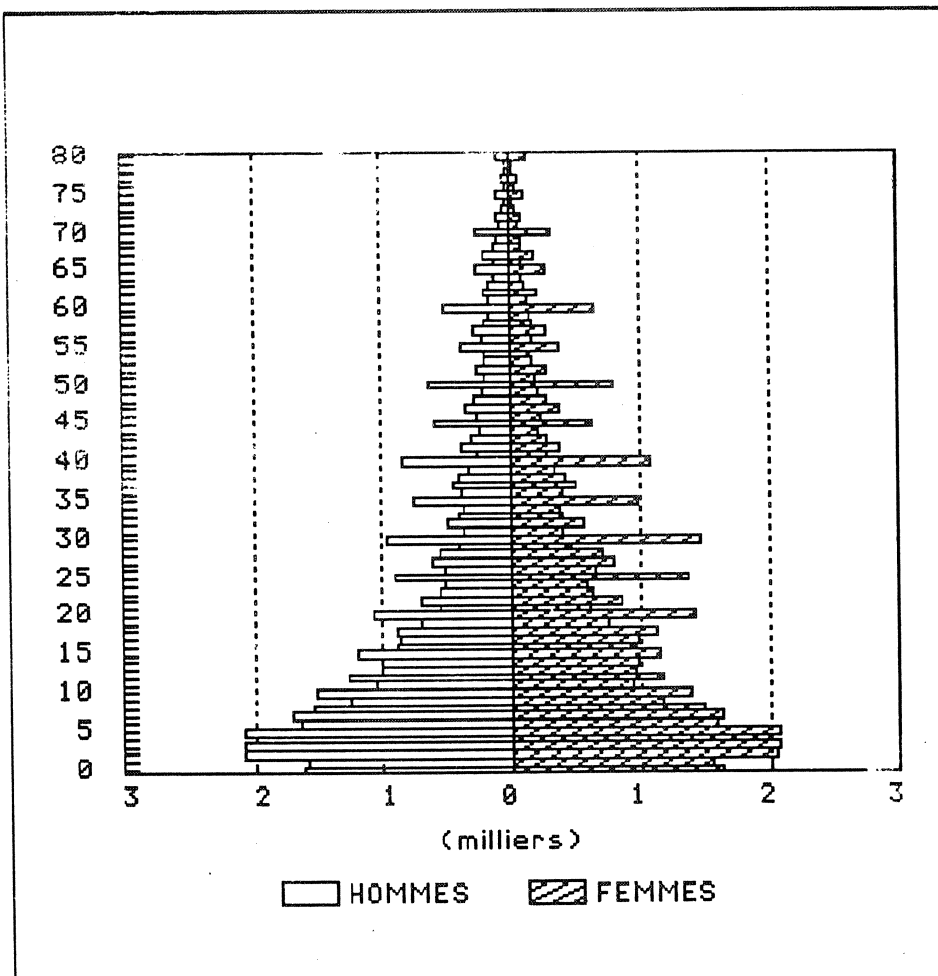
Tableau 17: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
35	763	963	1726
36	378	394	772
37	451	500	951
38	409	421	830
39	320	342	662
40	848	1077	1925
41	268	268	536
42	376	379	755
43	301	269	570
44	247	213	460
45	594	622	1216
46	265	231	496
47	345	372	717
48	287	274	561
49	225	220	445
50	642	784	1426
51	203	185	388
52	269	269	538
53	211	164	375
54	195	157	352
55	377	371	748
56	216	176	392
57	276	273	549
58	209	176	385
59	161	141	302
60	520	639	1159
61	158	132	290
62	205	213	418
63	159	116	275
64	124	87	211
65	262	266	528
66	116	93	209
67	203	195	398
68	109	89	198
69	97	81	178

Tableau 17: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
70	255	317	572
71	70	59	129
72	88	92	180
73	63	44	107
74	46	35	81
75	98	106	204
76	43	38	81
77	64	66	130
78	42	34	76
79	27	24	51
80+	325	363	688
TOTAL	48865	51135	100000

Graphique 1: Pyramides des âges ensemble mali



(mirrored) : 11 111111

Tableau 18: Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge mali rural

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
0	1621	1619	3240
1	1576	1556	3132
2	2117	2087	4204
3	2132	2118	4250
4	2046	2044	4090
5	2170	2144	4314
6	1657	1620	3277
7	1744	1662	3406
8	1565	1495	3060
9	1259	1162	2421
10	1569	1391	2960
11	1023	912	1935
12	1275	1117	2392
13	986	885	1871
14	989	906	1895
15	1193	1093	2286
16	849	903	1752
17	823	925	1748
18	833	1065	1898
19	629	698	1327
20	1027	1455	2482
21	499	571	1070
22	635	818	1453
23	501	576	1077
24	456	549	1005
25	866	1398	2264
26	479	628	1107
27	576	771	1347
28	521	697	1218
29	377	441	818
30	974	1533	2507
31	344	387	731
32	454	551	1005
33	375	373	748
34	343	361	704

(mirrored)

1111111111

Tableau 18: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
35	747	987	1734
36	365	392	757
37	440	510	950
38	401	421	822
39	311	342	653
40	863	1137	2000
41	262	264	526
42	367	378	745
43	298	266	564
44	244	212	456
45	600	643	1243
46	264	233	497
47	347	385	732
48	286	281	567
49	223	226	449
50	676	841	1517
51	200	189	389
52	270	277	547
53	213	168	381
54	198	161	359
55	392	383	775
56	225	185	410
57	290	293	583
58	221	187	408
59	171	150	321
60	569	691	1260
61	167	141	308
62	219	231	450
63	168	122	290
64	130	92	222
65	283	281	564
66	124	100	224
67	222	213	435
68	116	95	211
69	101	85	186

Tableau 18: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
70	283	341	624
71	74	63	137
72	94	99	193
73	66	45	111
74	49	37	86
75	105	110	215
76	46	40	86
77	69	73	142
78	44	36	80
79	29	25	54
80+	357	386	743
TOTAL	48672	51328	100000

Graphique 2: Pyramides des âges Mali rural

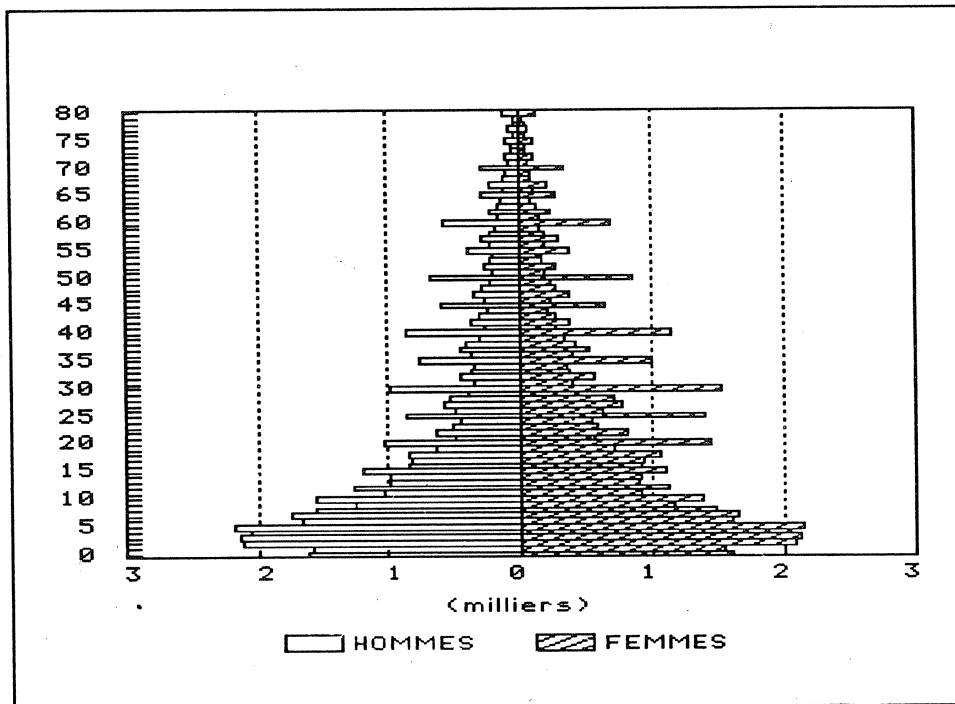


Tableau 19: Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge mali urbain

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
0	1650	1630	3280
1	1617	1570	3187
2	1964	1933	3897
3	1855	1830	3685
4	1774	1765	3539
5	1771	1769	3540
6	1564	1532	3096
7	1600	1549	3149
8	1464	1431	2895
9	1232	1177	2409
10	1389	1338	2727
11	1095	1042	2137
12	1294	1255	2549
13	1114	1174	2288
14	1099	1183	2282
15	1190	1319	2509
16	1022	1171	2193
17	1007	1104	2111
18	1088	1260	2348
19	917	954	1871
20	1169	1347	2516
21	754	738	1492
22	900	964	1864
23	771	792	1563
24	718	736	1454
25	1027	1285	2312
26	668	738	1406
27	752	819	1571
28	673	770	1443
29	538	543	1081
30	970	1217	2187
31	477	460	937
32	604	604	1208
33	481	444	925
34	422	406	828

Tableau 19: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
35	818	879	1697
36	423	400	823
37	488	463	951
38	435	423	858
39	352	345	697
40	792	861	1653
41	291	282	573
42	407	384	791
43	311	279	590
44	256	215	471
45	570	551	1121
46	268	225	493
47	342	322	664
48	291	251	542
49	234	197	431
50	521	580	1101
51	212	173	385
52	267	239	506
53	204	151	355
54	183	144	327
55	323	328	651
56	183	141	324
57	225	199	424
58	168	137	305
59	128	109	237
60	347	456	803
61	125	99	224
62	152	151	303
63	124	94	218
64	102	69	171
65	187	215	402
66	88	66	154
67	135	132	267
68	81	69	150
69	81	67	148

Tableau 19: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
70	156	230	386
71	54	46	100
72	64	70	134
73	55	40	95
74	36	29	65
75	71	94	165
76	35	34	69
77	45	42	87
78	33	28	61
79	21	17	38
80+	219	292	511
TOTAL	49533	50467	100000

Graphique 3: Pyramides des âges Mali urbain

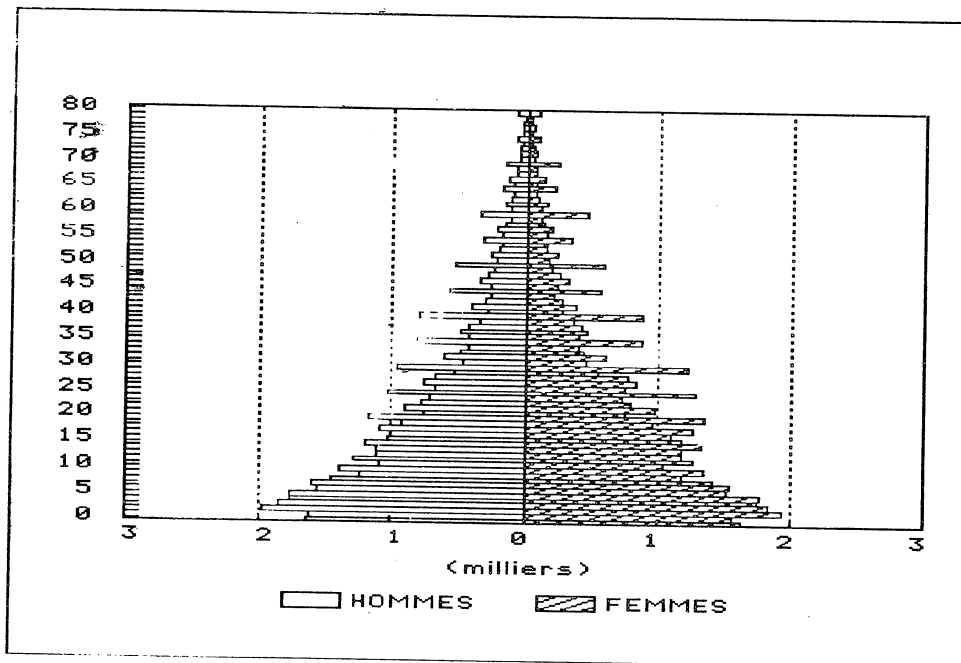


Tableau 20: Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge mali sédentaire

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
0	1633	1631	3264
1	1601	1578	3179
2	2075	2052	4127
3	2057	2047	4104
4	1964	1970	3934
5	2051	2042	4093
6	1627	1599	3226
7	1709	1639	3348
8	1542	1485	3027
9	1265	1180	2445
10	1526	1382	2908
11	1056	960	2016
12	1286	1158	2444
13	1027	965	1992
14	1020	978	1998
15	1196	1145	2341
16	897	970	1867
17	874	974	1848
18	890	1106	1996
19	704	762	1466
20	1037	1381	2418
21	566	618	1184
22	698	852	1550
23	569	631	1200
24	520	595	1115
25	888	1349	2237
26	524	656	1180
27	618	787	1405
28	555	713	1268
29	417	468	885
30	927	1407	2334
31	380	413	793
32	488	566	1054
33	404	396	800
34	366	377	743

Tableau 20: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
35	744	953	1697
36	379	397	776
37	452	506	958
38	408	423	831
39	323	348	671
40	797	1036	1833
41	273	275	548
42	376	383	759
43	304	274	578
44	250	217	467
45	579	618	1197
46	267	234	501
47	350	380	730
48	288	278	566
49	228	224	452
50	607	763	1370
51	207	191	398
52	272	273	545
53	214	168	382
54	198	161	359
55	375	372	747
56	217	178	395
57	281	280	561
58	212	180	392
59	165	144	309
60	500	626	1126
61	162	135	297
62	209	219	428
63	162	119	281
64	127	89	216
65	263	269	532
66	118	94	212
67	208	200	408
68	110	91	201
69	99	83	182

Tableau 20: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
70	246	312	558
71	72	61	133
72	90	94	184
73	65	45	110
74	47	36	83
75	98	107	205
76	44	39	83
77	65	68	133
78	42	35	77
79	28	23	51
80+	325	364	689
TOTAL	48803	51197	100000

Graphique 4: Pyramides des âges Mali sédentaire

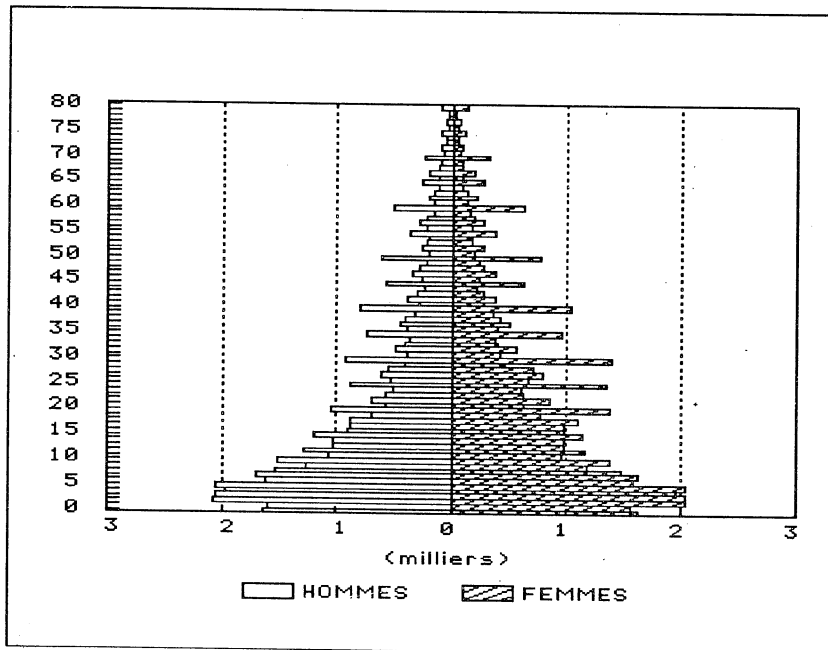


Tableau 21: Répartition de la population résidente par sexe et année d'âge mali nomade

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
0	1487	1396	2883
1	1211	1131	2342
2	2304	2068	4372
3	2399	2240	4639
4	2492	2283	4775
5	2820	2516	5336
6	1848	1647	3495
7	1806	1593	3399
8	1569	1373	2942
9	976	829	1805
10	1616	1331	2947
11	636	498	1134
12	1133	915	2048
13	701	560	1261
14	848	703	1551
15	1094	1081	2175
16	666	764	1430
17	621	733	1354
18	859	1142	2001
19	419	583	1002
20	1557	2618	4175
21	303	374	677
22	592	806	1398
23	351	443	794
24	366	474	840
25	1208	1926	3134
26	439	568	1007
27	535	672	1207
28	550	704	1254
29	289	344	633
30	2048	2774	4822
31	218	187	405
32	463	488	951
33	273	206	479
34	239	222	461

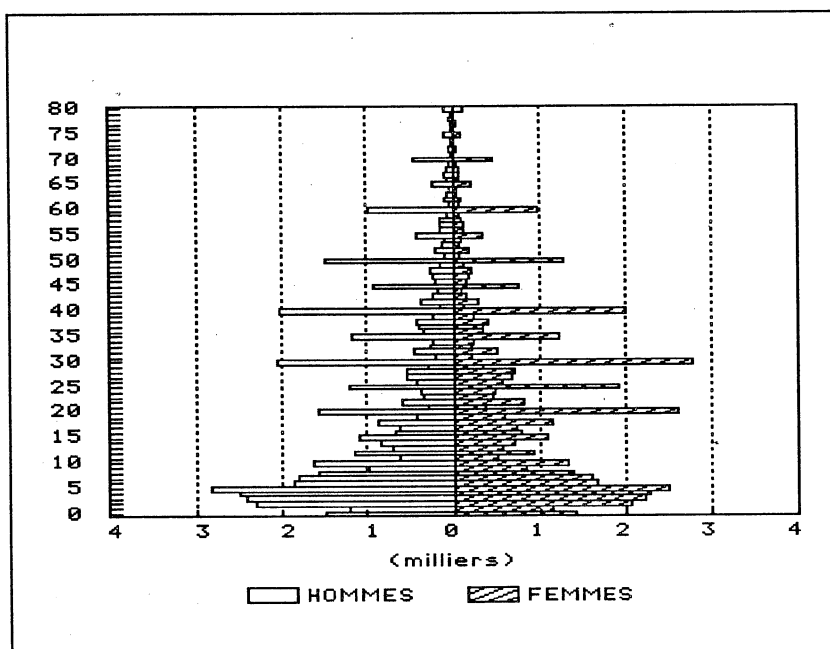
Tableau 21: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
35	1184	1214	2398
36	354	332	686
37	412	341	753
38	435	389	824
39	243	220	463
40	2020	2014	4034
41	157	118	275
42	369	291	660
43	235	142	377
44	182	102	284
45	936	737	1673
46	218	153	371
47	246	184	430
48	268	193	461
49	150	120	270
50	1471	1259	2730
51	99	65	164
52	211	171	382
53	127	70	197
54	116	76	192
55	430	333	763
56	171	110	281
57	159	107	266
58	159	101	260
59	88	67	155
60	986	956	1942
61	61	48	109
62	104	94	198
63	87	45	132
64	60	33	93
65	243	199	442
66	66	48	114
67	93	64	157
68	69	51	120
69	37	33	70

Tableau 21: (SUITE)

AGE	HOMME	FEMME	TOTAL
70	470	433	903
71	26	17	43
72	39	39	78
73	22	20	42
74	31	18	49
75	92	85	177
76	28	20	48
77	24	24	48
78	36	18	54
79	11	9	20
80+	336	348	684
TOTAL	50295	49702	100000

Graphique 5: Pyramides des âges Mali nomade



2.3.2. PYRAMIDES PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX

Dans l'ensemble, toutes les pyramides ont le même profil caractéristique d'une population jeune. En effet, les bases sont larges dénotant ainsi une prédominance de jeunes. Mais, plus on avance en âge, plus les pyramides décroissent à peu près régulièrement à cause de l'effet combiné de la mortalité et des migrations.

2.3.2.1. NIVEAU NATIONAL

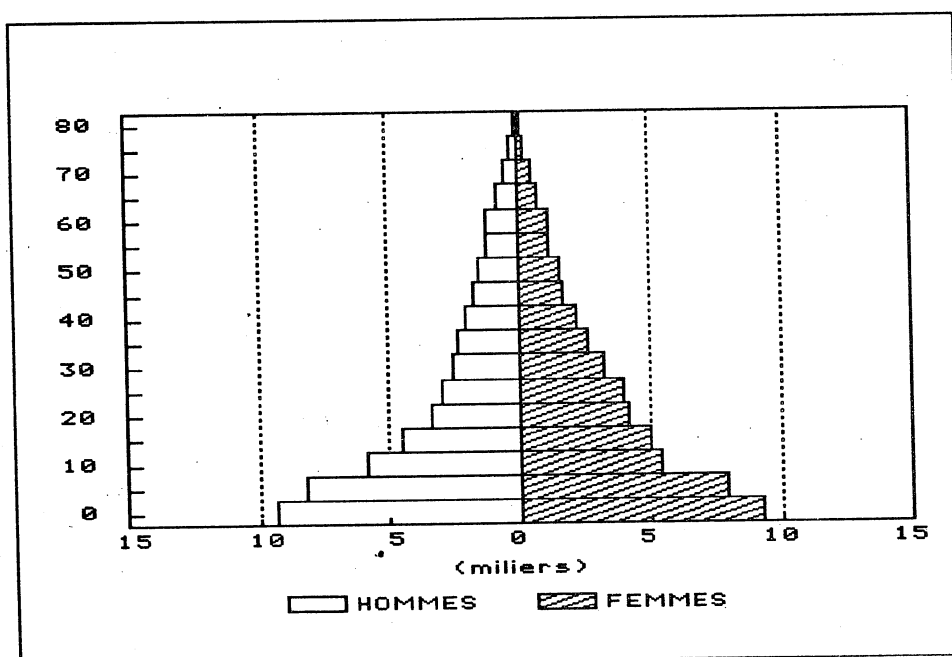
A. Pyramide de l'ensemble du Mali

Elle est légèrement déséquilibrée en faveur du sexe féminin témoin le rapport de masculinité de 95,56. On ne remarque pratiquement pas de perturbations au niveau des différents groupes d'âges sauf un déficit de l'effectif de la population féminine de la tranche d'âges 55-59 ans par rapport à celui de la tranche d'âges 60-64 ans que l'on pourrait d'ailleurs expliquer par l'effet de glissement d'un groupe d'âges à un autre. Les effectifs du sexe féminin sont plus nombreux dans tous les groupes d'âges sauf dans ceux de 0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, 55-59 ans, 65-69 ans et 75-79 ans. Ce surnombre du sexe féminin dans les groupes d'âges actifs serait probablement dû à l'émigration masculine. La prédominance des jeunes entre 0 et 14 ans au niveau des deux sexes prouve que l'on se trouve en face d'une population nataliste.

Tableau 22: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Ensemble du Mali)

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9353	9271	18624
0-9	8228	7946	16174
10-14	5875	5383	11258
15-19	4524	4931	9455
20-24	3380	4102	7482
25-29	3003	3983	6986
30-34	2592	3189	5781
35-39	2319	2621	4940
40-44	2039	2206	4245
45-49	1717	1719	3436
50-54	1520	1559	3079
55-59	1239	1136	2375
60-64	1166	1187	2353
65-69	787	724	1511
70-74	522	547	1069
75-79	274	268	542
80ET +	325	365	690
TOTAL	48863	51137	100000

Graphique 6: Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Ensemble du Mali)



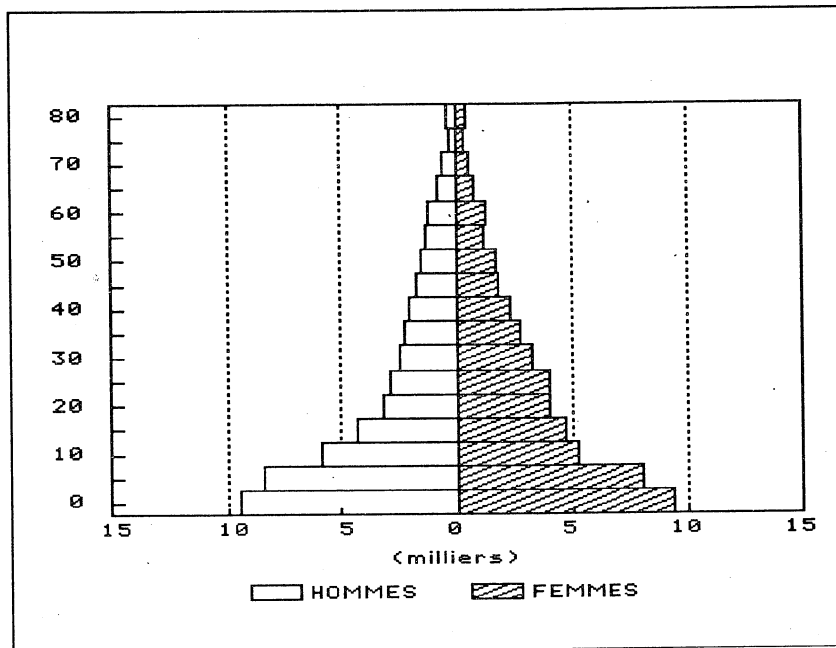
B. Pyramide du milieu rural

Etant donné que la population rurale représente environ 78% de la population totale du Mali, la pyramide de l'ensemble du Mali ne pourrait être que le reflet de celle du milieu rural ou le rapport de masculinité est de 94,84. Ainsi, toutes les remarques faites plus haut restent valables ici. A titre de comparaison, on peut constater que le déficit de l'effectif féminin du groupe d'âges 10-14 ans constaté lors du recensement de 1976 et dû certainement à une mauvaise estimation de l'âge c'est à dire à une tendance à donner un âge plus élevé aux femmes mariées et aux mères, qu'aux jeunes filles du même âge réel, a disparu en 1987. Par ailleurs, le déséquilibre de la pyramide en faveur du sexe féminin entre 15 et 54 ans pourrait s'expliquer par l'exode rural.

Tableau 23: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali rural)

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9491	9423	18914
5-9	8395	8083	16478
10-14	5842	5212	11054
15-19	4327	4685	9012
20-24	3119	3969	7088
25-29	2819	3934	6753
30-34	2490	3206	5696
35-39	2264	2652	4916
40-44	2034	2257	4291
45-49	1720	1768	3488
50-54	1557	1636	3193
55-59	1299	1198	2497
60-64	1254	1277	2531
65-69	847	773	1620
70-74	567	584	1151
75-79	293	283	576
80ET +	351	386	742
TOTAL	48674	51326	100000

**Graphique 7: Pyramide par groupes d'âges quinquennaux
(Mali rural)**



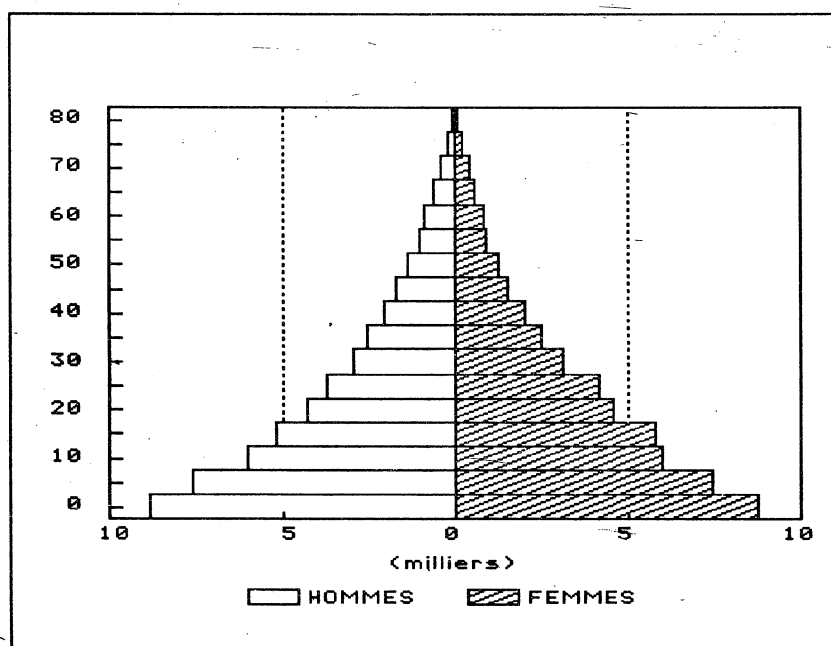
C. Pyramide du milieu urbain

Une détermination correcte des âges, par rapport au milieu rural attribuable au relatif bon fonctionnement de l'Etat civil, fait que l'allure générale de la pyramide du milieu urbain ne connaît pas de perturbation. On peut d'ailleurs difficilement constater qu'il y a un léger déséquilibre en faveur du sexe féminin pour preuve, le rapport de masculinité de 98,16. Contrairement à ce que l'on croit, les effectifs féminins de la tranche d'âges de 10-34 ans sont les plus nombreux que ceux du sexe masculin traduisant ainsi une émigration importante masculine vers l'extérieur du Mali. Car, dans cette tranche d'âges aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain, les femmes sont plus nombreuses. Le rôle de la mortalité n'y est certes pas négligeable mais y contribuerait peu.

Tableau 24: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali urbain)

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	8860	8728	17588
5-9	7631	7458	15089
10-14	5992	5993	11985
15-19	5224	5807	11031
20-24	4312	4576	8888
25-29	3658	4156	7814
30-34	2955	3130	6085
35-39	2516	2510	5026
40-44	2058	2021	4079
45-49	1704	1546	3250
50-54	1386	1286	2672
55-59	1027	914	1941
60-64	850	869	1719
65-69	573	548	1121
70-74	365	415	780
75-79	205	215	420
80ET +	219	293	512
TOTAL	49535	50465	100000

Graphique 8: Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Mali urbain)



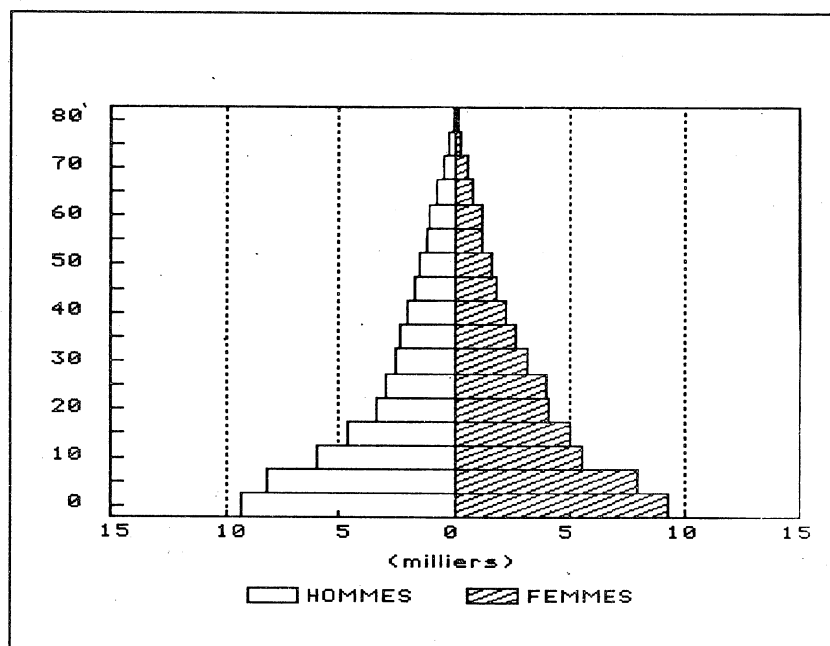
D. Pyramide de la population sédentaire

La population sédentaire qui représente environ 96% de la population résidente du Mali, imprime nécessairement son allure à celle là. Ce qui fait que, s'il y a perturbation au niveau de leur pyramide, elle est plus accentuée dans celle de la population sédentaire. Comme l'ensemble du Mali, le rapport de masculinité est sensiblement en faveur du sexe féminin (95,32). Ce qui traduit une légère prédominance des effectifs féminins. Là également, les remarques faites au niveau de la pyramide de l'ensemble du Mali restent valables.

Tableau 25: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali sédentaire)

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9330	9277	18607
5-9	8194	7946	16140
10-14	5916	5442	11358
15-19	4561	4958	9519
20-24	3389	4076	7465
25-29	3002	3973	6975
30-34	2564	3159	5723
35-39	2306	2626	4932
40-44	2000	2186	4186
45-49	1712	1733	3445
50-54	1498	1556	3054
55-59	1249	1154	2403
60-64	1160	1188	2348
65-69	799	738	1537
70-74	520	548	1068
75-75	277	273	550
80ET+	325	365	690
TOTAL	48802	51198	100000

**Graphique 9: Pyramide par groupes d'âges quinquennaux
(Mali sédentaire)**



E. Pyramide de la population nomade

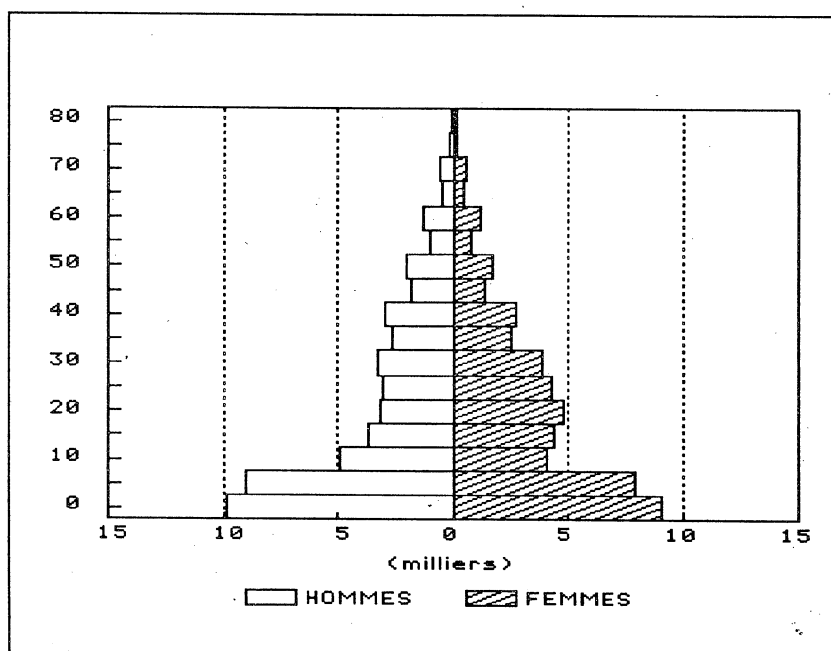
Ici, la pyramide est légèrement déséquilibrée en faveur du sexe masculin comme l'indique le rapport de masculinité de 101,19. On constate une supériorité des effectifs féminins dans les groupes d'âges 15-34 ans. Comme explication, on pourrait avancer l'effet des migrations. Par ailleurs, la pyramide des nomades donne l'allure d'une pyramide très perturbée. En effet, on remarque un déficit des effectifs des deux sexes au niveau de plusieurs groupes d'âges dont généralement les mêmes. Il s'agit en fait de la population masculine du groupe d'âges 25-29 ans par rapport à celle de 30-34 ans de la population féminine du groupe d'âges 10-19 ans par rapport à celle du groupe d'âges supérieur et des populations des deux sexes des groupes d'âges 35-39 ans par rapport à celles de 40-44 ans, de 45-49 ans par rapport à celles de 50-54 ans, de 55-59 ans par rapport à celle de 60-64 ans et enfin de 65-69 ans par rapport à celle du groupe d'âges 70-74 ans. L'explication est, qu'en général il s'agirait d'un glissement d'un groupe à un autre provoqué par une attraction des âges terminés par 0. Pour ce qui est de la tranche d'âges 10-19 ans au niveau du sexe féminin, ce déficit proviendrait de la tendance à surestimer l'âge des femmes

mariées ou celles ayant des enfants par rapport aux jeunes filles du même âge réel.

Tableau 26: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux (Mali nomade)

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9894	9118	19012
5-9	9019	7959	16978
10-14	4931	4006	8937
15-19	3659	4303	7962
20-24	3169	4714	7883
25-29	3021	4214	7235
30-34	3241	3878	7119
35-39	2628	2496	5124
40-44	2962	2667	5629
45-49	1817	1387	3204
50-54	2024	1642	3666
55-59	1007	717	1724
60-64	1298	1177	2475
75-69	508	395	903
70-74	589	527	1116
75-75	192	157	349
80ET+	335	342	684
TOTAL	50294	49706	100000

Graphique 9: Pyramide par groupes d'âges quinquennaux (Mali nomade)



F. Evolution du rapport de masculinité selon l'âge

Le rapport de masculinité est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin ou encore le nombre d'hommes pour 100 femmes. A la naissance, il est généralement de l'ordre de 105. Dans une population fermée n'ayant pas souffert de guerres meurtrières ou de cataclysmes naturels, ce rapport évolue lentement avec l'âge; l'excédent du sexe masculin se maintient plus ou moins longtemps; aux âges élevés, les femmes sont plus nombreuses dans presque toutes les populations connues. Lorsque l'âge est mal déclaré, la variation du rapport de masculinité avec ce dernier est aberrante et irrégulière.

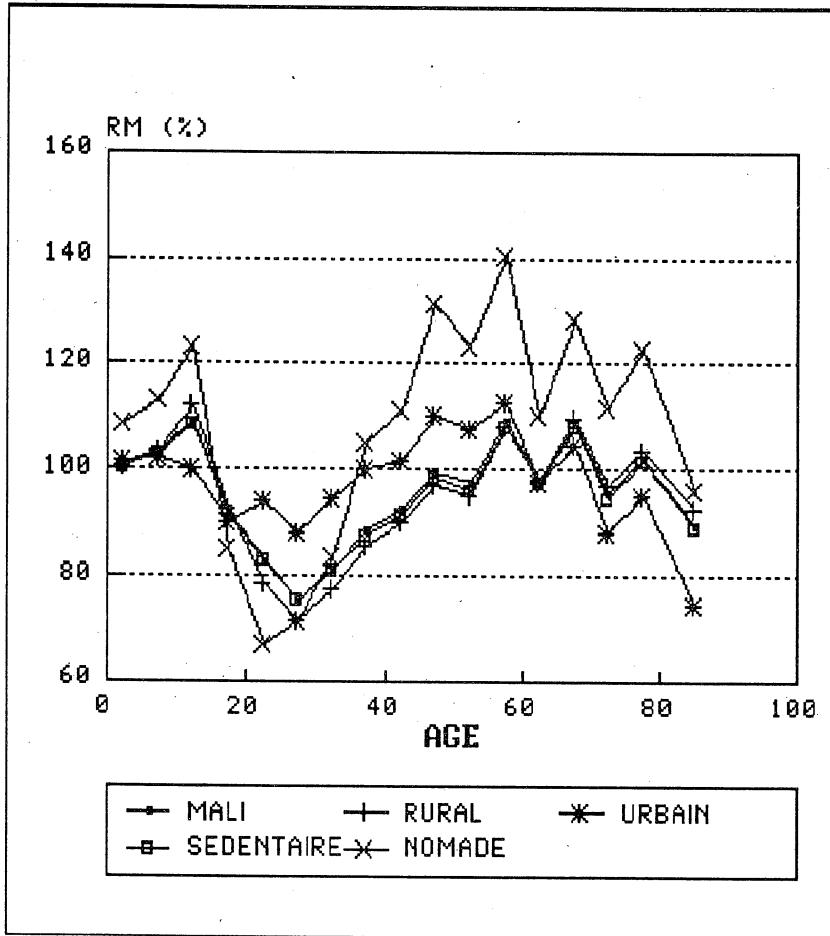
Par ailleurs, le rapport de masculinité renseigne sur la structure par sexe à la naissance. Il peut être calculé pour les diverses classes d'âges et permet ainsi de suivre l'évolution comparée des populations masculine et féminine. A la naissance, il paraît influencé par des facteurs très divers et inexplicables. Il varie en effet, selon les périodes historiques, selon la situation matrimoniale des parents, etc....

C'est encore un indice sensible qui met en évidence certaines anomalies d'un recensement et permet aussi d'en juger la qualité et éventuellement d'en corriger les résultats. Son étude permet parfois de préciser l'importance des divers phénomènes tels que la mortalité différentielle selon le sexe, les migrations, etc....

Ainsi, pour le cas du Mali, le rapport de masculinité évolue d'une manière très irrégulière selon l'âge et selon les différentes populations étudiées. Entre 0 et 4 ans, il y a autant de filles que de garçons comme en 1976 sauf, dans la population nomade où le sexe masculin est nettement dominant. Egalement entre 5 et 14 ans, le sexe masculin a un léger ascendant. Mais à partir de 15 ans et cela jusqu'à 54 ans, c'est le sexe féminin qui domine exception faite pour les populations urbaine et nomade où la supériorité en nombre du sexe féminin s'arrête respectivement à 39 et 34 ans avec un maximum à 20-24 ans pour les nomades et 25-29 ans pour les autres. Les causes se situeraient au niveau des migrations et du glissement d'un groupe d'âge à un autre.

Pour les autres âges, on assiste à une évolution en dents de scie du rapport de masculinité où le maxima est atteint à 65-69 ans pour les populations rurale et sédentaire et à 55-59 ans pour les autres populations. Ce qui est le signe d'erreurs dans la déclaration des âges, surtout s'ils sont avancés.

Graphique 11: Rapport de masculinité ensemble, milieu, mode de



2.3.2.2. NIVEAU RÉGIONAL

Dans cette partie, l'analyse portera sur toutes les régions administratives du Mali prises séparément plus le District de Bamako. Elle concernera aussi bien l'ensemble de la population résidente des régions, du milieu rural, du milieu urbain que des sédentaires et des nomades. Pour ne pas avoir à se répéter, les pyramides de l'ensemble, du milieu rural et des sédentaires seront analysées à la fois car, ces deux milieux influencent fortement l'ensemble quant à leur allure.

2.3.2.2.1. Région de Kayes

La pyramide a une base très large : près de 18% de la population ont entre 0 et 4 ans. Pour tous les groupes d'âges quinquennaux, excepté ceux compris entre 0 et 14 ans, l'effectif du sexe féminin est plus élevé qu celui du sexe masculin (rapport de masculinité 94). L'allure de la pyramide autorise à conclure à une très grande jeunesse de la population dont la majeure partie est masculine (rapport de masculinité 101): 45,44% ont moins de 15 ans, 55,4% moins de 20 ans.

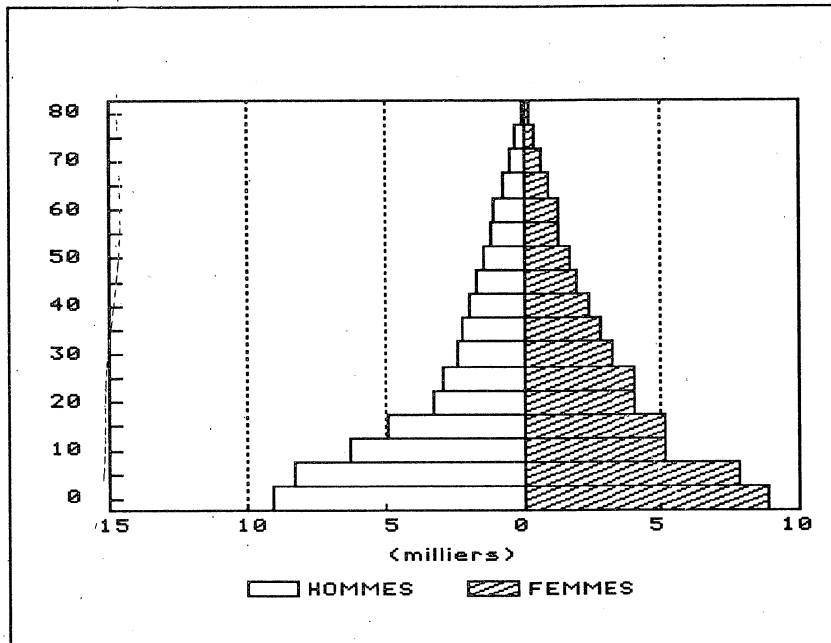
Entre 15 et 80 ans et plus l'effectif masculin est toujours inférieur à l'effectif féminin quel que soit le groupe d'âges quinquennal. Ce ci pourrait trouver une explication entre autres dans l'exode et les migrations international des hommes surtout vers la France et l'Afrique Centrale.

La pyramide est effilée à partir de 70 ans, la population âgée de 70 ans et plus représente 2,52% de la population totale avec une prédominance numérique du sexe féminin.

Tableau 27: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Kayes

AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9045	8857	17902
5-9	8310	7820	16130
10-14	6294	5116	11410
15-19	4845	5116	9961
20-24	3267	4069	7336
25-29	2879	4083	6962
30-34	2356	3222	5578
35-39	2183	2761	4944
40-44	1935	2360	4295
45-49	1684	1913	3597
50-54	1422	1642	3064
55-59	1191	1245	2436
60-64	1068	1193	2261
65-69	773	830	1603
70-74	508	627	1135
75-79	313	326	639
80ET+	329	418	747
TOTAL	48402	51598	100000

Ggraphique 12: Pyramide par groupe d'âges de la région de Kayes



2.3.2.2.2. Région de Koulikoro

Il y a presque un équilibre entre les effectifs des deux sexes dans cette région : rapport de masculinité 96. On constate un excédent des effectifs masculin dans les tranches d'âges quinquennales comprises entre 0 et 14 ans. C'est la situation contraire qui prévaut entre 15 et 54 ans : excédent des effectifs féminin.

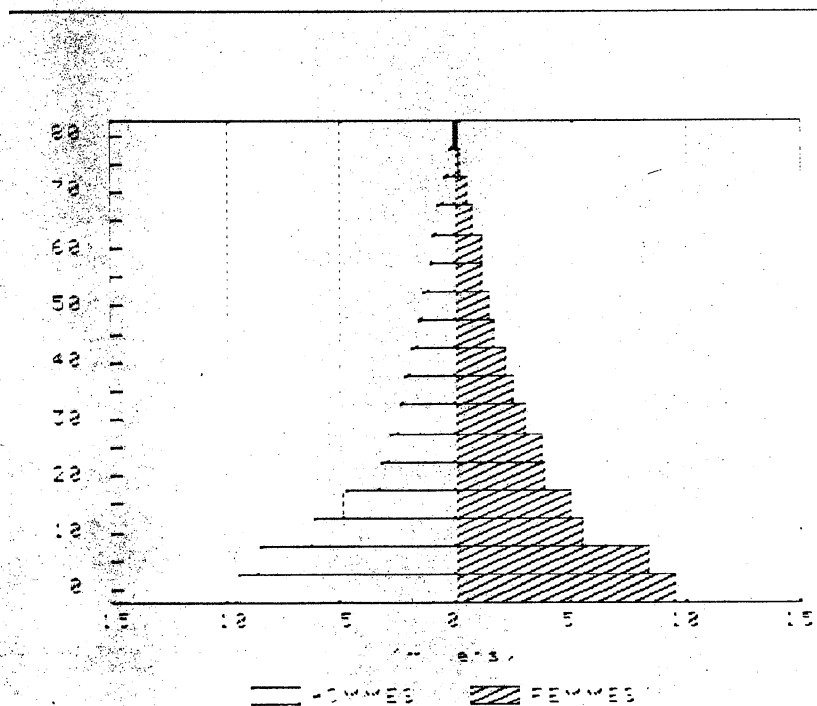
Après 55 ans il y a alternance entre la prédominance du numérique du sexe masculin et du sexe féminin. Près de 20% de la population ont moins de 5 ans près de 17% ont entre 5 et 10 ans, près de 12% entre 10 et 15 ans, (donc près de 48% ont moins de 15 ans) et 58% ont moins de 20 ans. Cette population à l'image de celle du pays est d'une très grande jeunesse.

A partir de 70 ans, chaque tranche d'âges représente moins de 1%. La tranche d'âge 70 ans et plus représente 2,22% de la population totale (1,13% sont du sexe féminin, 1,09 du sexe masculin) avec une prédominance numérique du sexe féminin.

Tableau 28: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Koulikoro

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0 - 4	9578	9532	19110
5 - 9	8590	8336	16926
10 - 14	6243	5496	11739
15 - 19	4767	5011	9778
20 - 24	3296	3811	7107
25 - 29	2860	3741	6601
30 - 34	2417	3037	5454
35 - 39	2194	2536	4730
40 - 44	1942	2183	4125
45 - 49	1650	1706	3356
50 - 54	1434	1433	2867
55 - 59	1159	1119	2278
60 - 64	1056	1118	2174
65 - 69	787	748	1535
70 - 74	488	507	995
75 - 79	287	280	567
80 ET +	313	345	658
TOTAL	49061	50939	100000

Ggraphique 13: Pyramide par groupe d'âges de la région de Koulikoro



2.3.2.2.3. Région de Sikasso

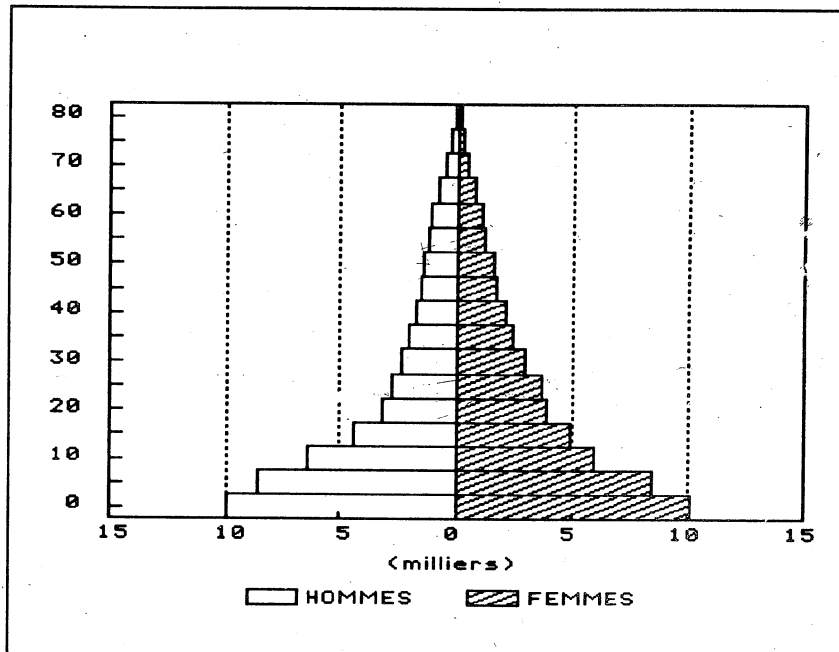
La base de la pyramide est large ce qui denote une très grande jeunesse de la population : 20,09% ont moins de 5 ans. L'effectif féminin est légèrement supérieur à l'effectif masculin (rapport de masculinité 99). Seuls 2,17% ont plus de 70 ans avec une supériorité numérique du sexe masculin (rapport de masculinité 107) ceci signifierait-il une surmortalité féminine à ces âges ?.

Entre 5 et 14 ans d'une part, et 55 ans et plus d'autres part les effectifs par tranche d'âges quinquennales sont plus élevés chez le sexe masculin que chez le sexe féminin. Par contre à 0-4 ans et entre 15-54 ans les effectifs par tranche d'âges quinquennale sont plus élevé chez le sexe féminin que chez le sexe masculin. On pourrait être enclin à conclure à une surmortalité ou à une émigration féminine entre 5 et 14 ans et après 55 ans. Par contre entre 15 et 55 ans l'on pourrait penser à une surmortalité ou à une émigration masculines. Ceci pourrait dans la deuxième alternative s'expliquer par des migrations de travail, généralement orientées vers la Côte D'Ivoire ou Bamako, des hommes d'âges actifs laissant dans un premier temps leur femmes au village.

Tableau 29: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Sikasso

AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0 - 4	10005	10085	20090
5 - 9	8615	8430	17045
10 - 14	6425	5897	12322
15 - 19	4411	4857	9268
20 - 24	3148	3862	7010
25 - 29	2160	3650	6410
30 - 34	1902	2925	5227
35 - 39	1717	2413	4430
40 - 44	1144	1046	3790
45 - 49	1545	1120	3265
50 - 54	1300	1549	2949
55 - 59	1111	1119	2230
60 - 64	1009	1069	2178
65 - 69	901	1011	1912
70 - 74	492	411	904
75 - 79	291	268	559
80 ET +	341	214	555
TOTAL	48603	51397	100000

Ggraphique 14: Pyramide par groupe d'âges de la région de Sikasso



2.3.2.2.4. Région de Ségou

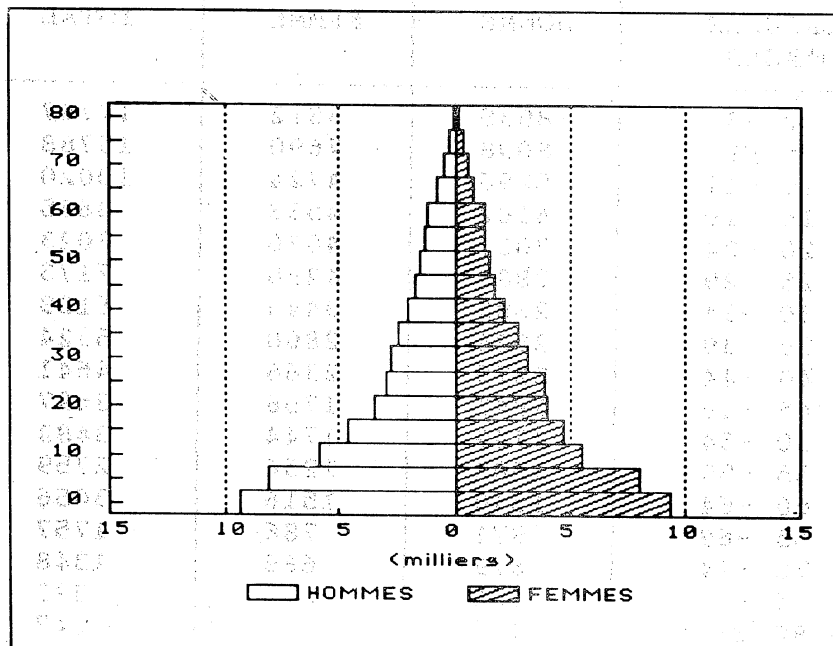
Une constatation s'impose à première vue contrairement à 1976, c'est la régularité des pyramides bien que dans l'ensemble il y a un déséquilibre en faveur des effectifs féminins témoin les rapports de masculinité qui sont au niveau de l'ensemble : 96,78 ; du milieu rural ; 96,04 et de la population sédentaire : 96,72.

Le sexe féminin prédomine généralement dans les âges adultes à partir de 20 ans et dans les âges avancés. On remarque également qu'à 0-4 ans il y a plus d'enfants de sexe féminin que de sexe masculin dû certainement à une plus grande mortalité masculine à ces âges car, vu la régularité des pyramides, on pourrait dire que les âges ont relativement été bien saisis.

Tableau 30: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Ségou

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9378	9402	18780
5-9	8114	8091	16205
10-14	5890	5522	11412
15-19	4624	4608	9232
20-24	3430	3986	7416
25-29	2999	3790	6789
30-34	2714	3097	5811
35-39	2433	2690	5123
40-44	1985	2062	4047
45-49	1679	1656	3335
50-54	1473	1497	2970
55-59	1288	1229	2517
60-64	1215	1220	2435
65-69	837	776	1613
70-74	529	553	1082
75-79	281	287	568
80 ET	312	353	665
TOTAL	49181	50819	100000

Gqraphique 15: Pyramide par groupe d'âges de la région de Ségou



2.3.2.2.5. Région de Mopti

La base de la pyramide est assez large, près de 18% ont moins de 5 ans, 16% ont entre 5 et 9 ans, 10% entre 10 et 14 ans : les moins de 15 ans représentent près de 44% de la population totale avec une légère prédominance numérique pour le sexe masculin. Ceci denote une forte fécondité au sein de la population féminine de la région.

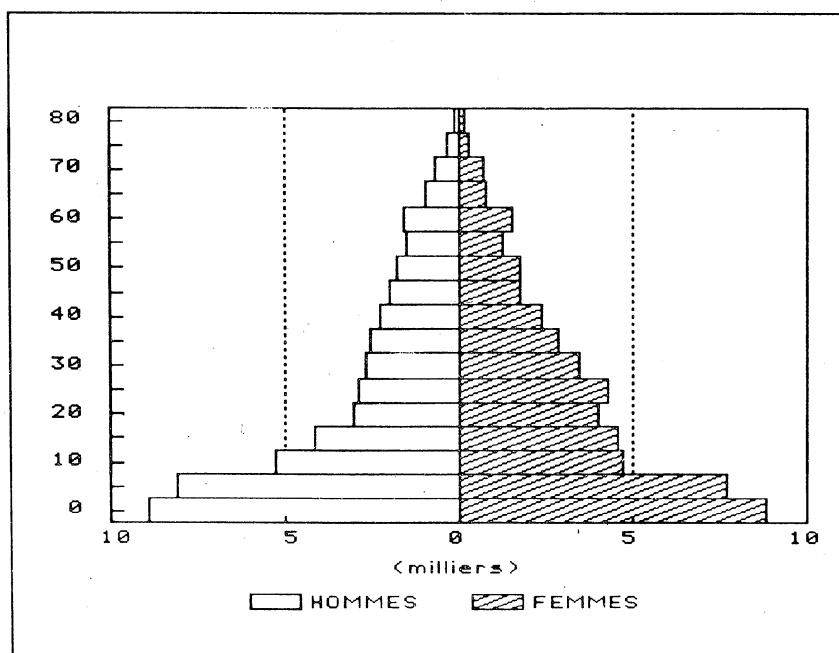
Entre 15 et 54 ans le sexe féminin est plus numériquement représenté que le sexe masculin dans toutes les tranches d'âges quinquennales sauf la tranche 45-49 ans. Dans les grands groupes d'âges 15-54 ans et 80 et plus le sexe féminin reste néanmoins prédominant.

Entre 55 et 79 ans il existe un déséquilibre dans toutes les tranches d'âges quinquennales en faveur du sexe masculin. La pyramide s'effile trop tôt ce qui laisse présager un nombre peu élevé de vieilles personnes.

Tableau 31: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Mopti

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0 -4	8935	8812	17747
5 -9	8098	7690	15788
10 -14	5296	4724	10020
15 -19	4102	4533	8635
20 -24	3003	4020	7023
25 -29	2883	4290	7173
30 -34	2683	3446	6129
35 -39	2524	2800	5324
40 -44	2275	2366	4641
45 -49	1941	1756	3697
50 -54	1739	1744	3483
55 -59	1503	1256	2759
60 -64	1540	1516	3056
65 -69	971	786	1757
70 -74	679	669	1348
75 -79	300	273	573
80 ET +	407	440	847
TOTAL	48879	51121	100000

Ggraphique 16: Pyramide par groupe d'âges de la région de Mopti



2.3.2.2.6. Région de Tombouctou

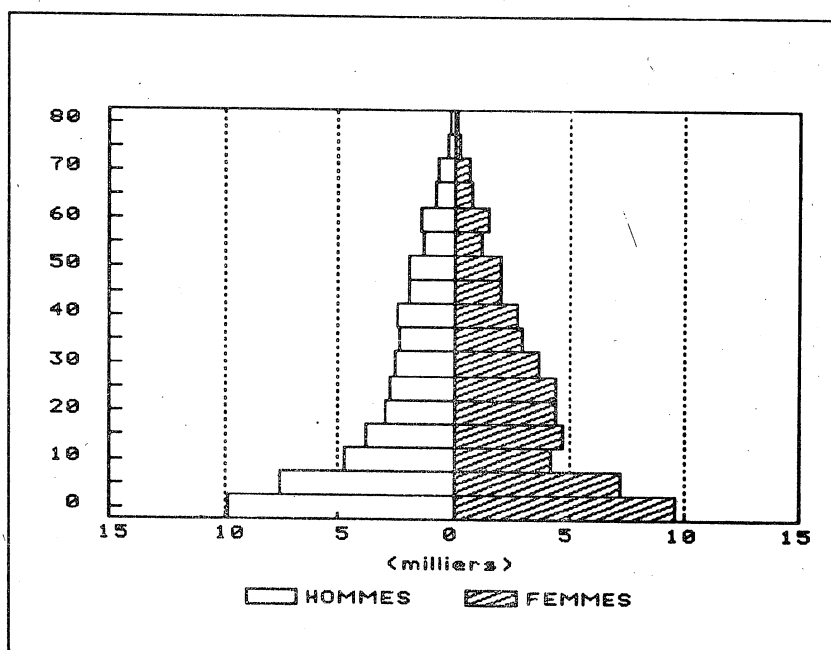
La base de la pyramide est très large : plus de 19% de la population totale ont moins de 5 ans et près de 15% ont entre 5 et 10 ans . on peut donc logiquement conclure à une forte fécondité.

Dans les tranches d'âges quinquennales comprises entre 0 et 14 ans, le sexe masculin est numériquement supérieur au sexe féminin. Quelle que soit la tranche d'âges quinquennale entre 15 et 54 ans, le sexe féminin est mieux représenté que le sexe masculin, il en est de même entre 70 et 80 ans et plus

Tableau 32: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Tombouctou

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9815	9610	19425
5-9	7621	7231	14852
10-14	4677	4095	8772
15-19	3829	4619	8448
20-24	2982	4348	7330
25-29	2789	4394	7183
30-34	2581	3661	6242
35-39	2388	2861	5249
40-44	2421	2681	5102
45-49	1972	1998	3970
50-54	1916	1975	3891
55-59	1325	1171	2496
60-64	1392	1471	2863
65-69	777	695	1472
70-74	647	657	1304
75-79	257	268	525
80 ET +	405	471	876
TOTAL	47794	52206	100000

Ggraphique 17: Pyramide par groupe d'âges de la région de Tombouctou



2.3.2.2.7. Région de Gao

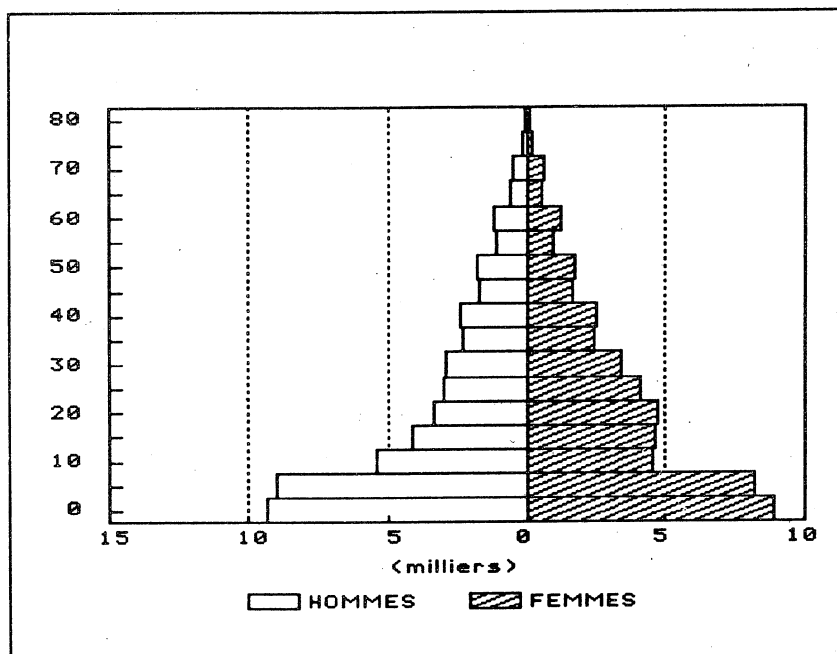
La base de la pyramide est large : plus de 18% de la population totale ont moins de 5 ans et plus de 17% ont entre 5 et 10 ans ; près de 10% ont entre 10 et 14 ans. Ainsi plus de 45% ont moins de 15 ans. Une fécondité élevée pourrait être avancée comme une explication entre autres. Dans ces tranches d'âges quinquennales 0-4ans, 5-9 ans, 10-14 ans, 45-49 ans, 50-54 ans, 55-59 ans il existe un déficit d'effectif du sexe féminin par rapport au sexe masculin. Y aurait-il surmortalité féminine à ces âges ?.

Entre 15-44 ans, il y a par contre un excédent d'effectif du sexe féminin par rapport au sexe masculin. déficit d'effectif du sexe masculin. Y aurait il surmortalité ou forte émigration masculines à ces âges ?. Au delà de 65 ans, il y a un excédent du sexe féminin sur le sexe masculin, même si dans certaines tranches d'âges quinquennales l'excédent change de camp.

Tableau 33: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux région de Gao

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	9363	8840	18203
5-9	9004	8183	17187
10-14	5370	4555	9925
15-19	4095	4660	8755
20-24	3369	4771	8140
25-29	3028	4112	7140
30-34	2875	3474	6349
35-39	2279	2444	4723
40-44	2417	2467	4884
45-49	1734	1678	3412
50-54	1808	1753	3561
55-59	1071	941	2012
60-64	1208	1227	2435
65-69	580	558	1138
70-74	537	592	1129
75-79	204	200	404
80ET +	274	329	603
TOTAL	49216	50784	100000

Ggraphique 18: Pyramide par groupe d'âges de la région Gao



2.3.2.2.8. District de Bamako

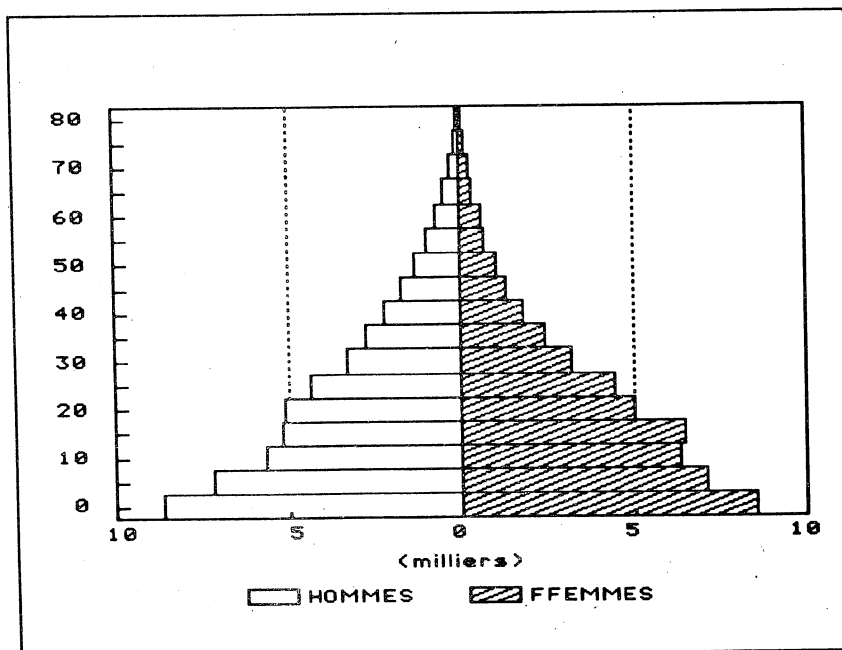
La base de la pyramide est très large : plus de 17% de la population ont moins de 5 ans, plus de 14% ont entre 5 et 10 ans. Plus de 55% ont moins de 20 ans ceci est un signe de l'existence d'une forte fécondité alliée à une mortalité beaucoup plus faible que dans les autres régions. Ceci pourrait être imputé à la concentration dans le district de la majeure partie des infrastructures hospitalières, sanitaires et du personnel médical.

Dans le grand groupe 10-29 ans, comme dans celui de 70 ans et plus, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. C'est le contraire entre 30 et 69 ans

Tableau 34: Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges quinquennaux District de Bamako

GROUPES D'AGES	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	8639	8542	17181
5-9	7178	7100	14278
10-14	5698	6316	12014
15-19	5171	6475	11646
20-24	5126	5036	10162
25-29	4350	4388	8738
30-34	3301	3151	6452
35-39	2734	2422	5156
40-44	2149	1819	3968
45-49	1695	1327	3022
50-54	1303	1054	2357
55-59	932	709	1641
60-64	672	620	1292
65-69	452	388	840
70-74	259	293	552
75-79	149	152	301
80ET +	161	239	400
TOTAL	49969	50031	100000

Ggraphique 19: Pyramide par groupe d'âges du District de Bamako



2.3.3. CONCLUSION

L'analyse des pyramides par année d'âge et groupes d'âges quinquennaux de l'ensemble du Mali et des différentes régions administratives selon la zone d'habitat et le mode de vie d'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'habitat de 1987, a permis de savoir que la structure de la population malienne a évolué en gardant à peu près la même image qu'en 1976.

Les différentes pyramides font apercevoir nettement le double effet d'âge et de génération. Ainsi avec l'avancement en âge, l'effectif des générations s'amenuise progressivement (effet d'âge), ce qui explique d'ailleurs les silhouettes triangulaires des pyramides. Par ailleurs, les différences qui existent entre les générations en matière, d'effectifs à la naissance, de mortalité, de migrations, expliquent les encoches et saillies diverses si on sait que chaque génération a sa propre histoire (effet de génération).

Si changement il y a, il ne peut être que minime comme par exemple, la diminution de la tendance à donner un âge plus élevé aux femmes mariées et aux mères qu'aux jeunes filles du même âge réel entre 10 et 14 ans surtout en milieu rural.

Ainsi, les données concernant la population par sexe et ages, sont souvent entachées d'erreurs et d'omissions dont les origines sont diverses et peuvent provenir en général :

1°) D'omissions dans la population totale, même si elles ne perturbent généralement pas la structure par âge et par sexe . Elles surviennent lorsque l'ensemble de la population à recenser n'a pas été contacté par l'agent recenseur. Ceci est surtout fréquent dans les zones rurales à cause de la dispersion des lieux à recenser et de la difficulté de leur accès. Mais il peut également y avoir la négligence des agents recenseurs et cela même en zones urbaines. (Guillaume WUNSCH, Techniques d'analyse des données démographiques déficientes ; 1984, p: 5

2°) D'omissions dans certaine groupes d'âges qui peuvent cette fois, perturber la structure par âge et par sexe de la population. Mais l'examen du rapport de masculinité selon l'âge permet de détecter ce genre d'omissions car elles entraînent des perturbations en son sein. En effet, l'analyse a permis de constater un sous-dénombrement du groupe des jeunes enfants et de celui des jeunes adultes (dû peut être à la mobilité plus grande de ce groupe). Ce dernier cas est plutôt fréquent dans la population nomade vu la manière dont elle a été dénombrée. Celle-ci a consisté à regrouper les nomades à des points déterminés par les chefs de tribu et les autorités administratives. Signalons toutefois que cela n'a pas été ainsi dans les régions et le District de Bamako qui ne connaissent généralement pas ce mode de vie. Seulement, lors de la collecte, il a été simplement demandé à tout un chacun de se définir par rapport aux concepts de sédentaire et nomade.

3°) D'une mauvaise estimation de l'âge, pouvant apporter des perturbations dans la structure par année d'âge et par sexe de la population. Elle est généralement liée à l'analphabétisme car, les individus ne connaissant pas avec précision leur date de naissance, ceci amène les agents recenseurs à estimer leur âge de manière approximative soit par la méthode du calendrier historique, soit par celle du classement. Egalement beaucoup d'individus déclarent un âge qui se termine par 0 ou par 5 bien qu'on en ait constaté se terminant par 2 ou par 7. Ceci entraîne de ce fait un gonflement des effectifs dont l'âge se termine par ces chiffres d'où, une sous-estimation des autres effectifs.

Par ailleurs, les erreurs sur l'âge sont plus fréquentes et plus importantes chez les personnes âgées (qui ont tendance à surévaluer leur âge), chez les enfants (à cause certainement de déficiences de mémoire des femmes qui, parfois ont tendance à surévaluer ou à sous évaluer les naissances des 12 derniers mois et que R.BLANC appellerait : "l'Effet télescopique"), au niveau du sexe féminin surtout, aux âges féconds (du fait que les agents recenseurs auraient tendance à attribuer un âge plus élevé aux femmes mariées et aux mères qu'aux filles célibataires du même âge réel).

4° De la non déclaration de l'âge : due en fait à une négligence de l'agent recenseur. Mais généralement ce genre d'erreur est plus fréquente à certains âges bien qu'elle soit sans effet majeur sur l'analyse démographique, car dans les deux recensements, la population des non-déclarés¹ est vraiment infime par rapport à celle des déclarés quand bien même elle aurait augmenté d'un recensement à un autre (0,27% en 1987 contre seulement 0,01% en 1976).

Enfin, concernant le rapport de masculinité, il a été souvent constaté des variations importantes d'un âge au suivant ou d'un groupe d'âges au suivant alors qu'elles devraient être lentes de la naissance aux âges adultes à défaut de phénomène perturbateur. Lorsqu'on jette un coup d'oeil sur les différentes courbes de rapport de masculinité selon l'âge, on remarque aussitôt leur irrégularité due en général à des omissions dans certains groupes d'âges et à une mauvaise estimation de l'âge au niveau des deux sexes.

D'après Louis HENRY, "Chaque fois que la courbe du rapport de masculinité par groupe de cinq années d'âge, calculée à partir des effectifs masculins et féminins recensés, montre au moins une des particularités suivantes, énoncées dans l'ordre où elles se présentent quand l'âge augmente :

- masculinité nettement supérieure à 104% ,ou inférieure à 100% dans le groupe 0-4 ans,
- pointe très marquée de la masculinité dans le groupe 10-14 ans,
- forme de S couché de la courbe entre 15 ans et la fin de la vie,
- dents de scie,

1. Les non-déclarés ont été proportionnellement répartis au niveau des deux sexes entre les différents âges ou groupes d'âges suivant la formule :

$$P'(x+i) = (Pts/Pts-nd) P(x+i) \text{ ou } P'(x) = (Pts/Pts - nd) P(x)$$

Pts = Population Totale d'un Sexe

ND = Non Déclarés

P(x) = Population observée d'un âge (x) ou d'un groupe d'ages (x+i)

P(x) = Population Corrigée du même age(x) ou du même groupe d'age (x+i)

Il y a lieu de suspecter la qualité des recensements, soit pour la fraction de la population où ces particularités apparaissent, soit pour l'ensemble de la population " (L . HENRY 1948)

Du rapport de dépendance

Pour approcher la réalité, la tranche d'âges 15-64 ans, sera la référence. Le rapport de dépendance est égal à l'effectif des 0-14 ans et des 65 ans plus divisé par l'effectif des 15-64ans

Tableau 35: Rapport de dépendance Mali (ensemble, zone d'habitat, mode de vie) en 1987

Mali Rural	Mali Urbain	Mali Sédent	Mali Nom	MALI
102,16	90,46	99,80	92,29	99,47

Au niveau des régions comme en 1976, en 1987 c'est la région de Sikasso qui heberge le plus fort pourcentage de résidents âgés de moins de 15 ans, en augmentation par rapport au niveau de 1976 (47,65% en 1976, 49,457% en 1987). Elle est suivie de la région de Koulikoro (47,775%) et de la région de Segou (46,397%). Ces trois régions ci dessus citées ont des proportions de résidents de moins de 15 ans supérieures à celle du niveau national. Ce dernier niveau (national) est supérieur à ceux des autres régions et du district de Bamako.

En 1987 la plus faible proportion s'observe, dans la région de Tombouctou (43,049%) mais la région de Mopti continue à avoir comme en 1976 le plus fort pourcentage de personnes âgées (4,525%) en 1987. Le district de Bamako aussi a, comme en 1976, le plus faible pourcentage de personnes âgées (2,093% en 1987) malgré une plus grande concentration des infrastructures sociaux sanitaires que dans les régions. Une explication se trouverait peut être dans l'exode rural vers la capitale, nourri généralement par les ruraux de la tranche 15-59 ans.

CHAPITRE 3
ETAT MATRIMONIAL

INTRODUCTION

Les informations recueillies sur l'état matrimonial l'ont été uniquement auprès des personnes des deux sexes âgées de 12 ans au moins.

3.1 POPULATION TOTALE

3.1.1 SITUATION MATRIMONIALE SELON LE SEXE

Du tableau 37 ci-dessous il ressort quelques remarques générales:

La proportion des célibataires, quels que soient le sexe et la zone de résidence, a augmenté entre 1976 et 1987.

Si l'on peut constater une certaine constance de la proportion des hommes mariés du secteur rural, il n'en est de même de celle des veufs, divorcés des deux sexes de toutes les zones de résidence qui ont baissé entre 1976 et 1987.

La proportion des hommes mariés est de 51,56% en 1987 contre 52,3% en 1976 ce qui denote une légère baisse ; de même on observe une légère hausse de la proportion des célibataires masculins: 44,9% en 1987 ; 43,3% en 1976.

En milieu rural 42,1% sont célibataires alorsqu'en milieu urbain cette proportion est de 54,1%. De même pour le sexe féminin on enregistre 18,4% de célibataires en milieu rural et 31,8% en milieu urbain. Ainsi quel que soit le sexe on observe une plus grande intensité du mariage en milieu rural qu'en milieu urbain.

Comme en 1976 plus de la moitié des femmes sont mariées : 67,7% en 1987, 65,6% en 1976. Cette légère augmentation de la proportion des femmes mariées, malgré une très grande augmentation de la proportion des célibataires peut se justifier par une baisse du pourcentage des veuves et des divorcés probablement par remariage ou décès.

Tableau 36: Répartition de la population résidente de 12 ans ou + selon la situation matrimoniale, le sexe et la zone de résidence

	SEXE MASCULIN						SEXE FE MININ						ENSEMBLE					
	Rural		Urbain		Ensemble		Rural		Urbain		Ensemble		Rural		Urbain		Ensemble	
	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976*	1987	1976*	1987	1976*	1987
Célibataires	41,6	42,12	51,3	54,06	43,3	44,91	17,5	18,36	27,2	31,84	19,1	25,35	29,01	29,57	38,93	42,72	30,67	32,57
Maris	54,2	54,20	43,5	42,89	52,3	51,36	67,0	70,54	58,1	57,78	65,6	67,71	60,90	62,83	50,98	50,49	59,24	60,02
Veufs	1,9	1,30	0,9	0,62	1,7	1,14	11,9	8,69	8,6	7,11	11,7	8,34	7,09	5,20	4,84	3,93	6,72	4,91
Divorcés	0,7	0,47	0,7	0,47	0,7	0,47	1,5	1,13	1,3	1,79	1,6	1,28	1,15	0,82	1,51	1,15	1,21	0,89
M.D	1,6	1,91	3,6	1,96	2,0	1,92	2,10	1,28	3,8	1,48	2,4	1,32	1,85	1,58	3,74	1,71	2,16	1,61
	100,0	100,00	100,0	100,00	100,0	100,00	100,0	100,00	100,0	100,00	100,0	100,00	100,0	100,00	100,0	100,00	100,0	100,00

(*) Ces pourcentages n'ont pas été calculés en 1976

De même qu'en 1976, une prépondérance des femmes mariées s'observe aussi bien en milieu rural (70,54% en 1987, 67% en 1976) qu'en milieu urbain et pour l'ensemble du sexe féminin malgré une légère baisse en milieu urbain (57,78% en 1987, 58,1% en 1976). Les proportions des veufs et veuves sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain (1,30 et 0,62% pour le sexe masculin et 8,69 et 7,11% pour le sexe féminin). Cette situation trouverait elle son explication dans la différencielle de mortalité entre le milieu rural et le milieu urbain.

La proportion des divorcées est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale. Ceci pourrait s'expliquer par le relâchement et la déconfiture des structures sociales et l'impact des changements de comportements des citoyens entraînés par le contact de nos cultures avec celles d'autres pays. La zone rurale, bien qu'en évolution est toujours régie par les traditions.

3.1.2. SITUATION MATRIMONIALE SELON LE GROUPE D'ÂGES

L'on observe qu'en 1987, 2,5% de la population de sexe masculin du Mali âgée de 12 à 14 ans étaient mariés, veufs ou divorcés. Pour cette situation nous retiendrons qu'à la différence du recensement de 1976, dans l'ensemble, une partie infime des hommes de 12-14 ans se trouve répartie entre Mariés, Veufs, Divorcés : 2,5% de l'effectif de sexe masculin du groupe d'âges, par contre 27,4% de l'effectif de sexe féminin du groupe d'âges sont dans le cas. Ceci, bien qu'inférieur au niveau de 1976 (33%), s'explique par les conceptions sociales du mariage jusqu'ici enracinées chez une population à majorité rurale.

Tableau 37: Répartition en pourcentage de la population résidente de 12 ans et + suivant la situation matrimoniale, l'âge et le sexe ensemble du mali (en %)

	SEXE MASCULIN				SEXE FEMININ			
	C	M	V	D	C	M	V	D
12-14	997,5	1,8	0,6	0,1	972,6	25,6	1,2	0,6
15-19	987,7	11,3	0,7	0,3	558,2	434,5	2,5	4,8
20-24	852,9	144,3	1,2	1,6	168,8	812,8	5,9	12,5
25-29	515,1	477,6	3,1	4,2	58,0	918,4	12,0	13,6
30-34	209,8	776,5	6,4	7,3	23,1	939,0	21,4	16,5
35-39	86,6	897,0	8,5	7,9	11,9	935,7	37,0	15,4
40-44	45,1	933,6	12,3	9,0	9,9	894,7	76,2	19,2
45-49	29,8	947,8	14,2	8,2	8,3	855,4	118,2	18,1
50-54	23,4	947,3	20,5	8,8	9,3	772,6	195,5	22,6
55-59	18,1	951,6	22,6	7,7	8,7	713,8	259,8	17,7
60-64	16,1	940,2	35,4	8,3	11,3	588,5	378,9	21,3
65-69	13,8	935,0	43,6	7,6	12,3	506,5	464,8	16,4
70-74	18,4	904,2	68,7	8,7	16,4	397,4	568,1	18,1
75-79	18,6	895,0	79,1	7,3	16,9	350,0	620,8	12,3
80 +	24,2	851,3	115,3	9,2	20,5	300,6	662,9	16,0
ENS.	459,1	524,4	11,6	4,9	216,8	684,1	86,2	12,9

La proportion des «mariés, veufs, divorcés» dans la population de 12 et plus s'élève avec l'âge, quel que soit le sexe. Le phénomène du mariage, perçu à travers la diminution suivant l'âge de la proportion des célibataires dans la population de 12 et plus, semble plus précoce chez le sexe féminin que le sexe masculin. En effet sur mille personnes de chaque sexe, à 25-29 ans il reste encore plus de 500 célibataires (515,1%) du sexe masculin contre moins de 60 (58,0%) pour le sexe féminin. Pour ce dernier, à 15-19 ans déjà il ne reste que 558,2% célibataires. Aussi peut on dire que la moitié des hommes se marie avant 30 ans pendant que la même proportion chez les femmes se marie avant 20 ans.

La proportion des célibataires diminue quant l'âge augmente quel que soit le sexe : jusqu'à 65-69 ans pour le sexe masculin et 45-49 ans pour le sexe féminin. Après ces tranches d'âges la tendance de ces taux est perturbée : serait-ce imputable à une mauvaise déclaration des âges ou du statut matrimonial au niveau de chaque sexe ! quel que soit le groupe d'âge la proportion des mariés est plus élevée que celle des divorcés et veufs réunies. Pour le sexe masculin la proportion des mariés par tranche d'âge croît avec l'âge jusqu'à 55-59 ans où elle atteint son maximum (951,6%). Elle décroît à partir de 60-64 ans jusqu'à 80 ans et + tout en restant supérieure à 850%. Cette diminution se fait principalement au profit des veufs et divorcés.

La proportion des veufs croît avec l'âge passant de 0,7% à 15-19 ans à 115,3% à 80 ans et plus avec un maximum de 75-79 ans de 79,1%.

Pour le sexe féminin la proportion des mariées par tranche d'âge croît avec l'âge. Elle passe ainsi de 434,5% à 15-19 ans à son maximum de 939,0% à 30-34 ans déjà, pour décroître ensuite à 300,6% à 80 ans et +.

La proportion des veuves croît avec l'âge passant de 1,2% à 12-14 ans à 662,9% à 80 ans et +. Cette proportion de veuves pourrait être la conséquence du décès d'hommes polygynes.

Bien que les proportions de divorcé(e)s suivant le sexe varient en dents de scie elles sont nettement plus élevées pour le sexe féminin que le sexe masculin : encore une conséquence de la polygynie.

Pour le sexe masculin l'évolution en dents de scie pourrait s'expliquer, du moins les chutes dans cette évolution, par le phénomène du remariage. En effet les veufs(ves) et divorcés(e)s constituent la population de référence pour le remariage, pratique courante dans une société encore très attachée à ses coutumes et traditions. À partir de 70-74 ans cette population représente plus que la moitié de l'effectif féminin de la tranche d'âges.

Les proportions de célibataires masculin par tranche d'âges sont légèrement différentes suivant le mode de vie, entre 12-14 ans et 45-49 ans. Elles décroissent avec l'âge dans cet intervalle et elles y sont plus élevées pour les sédentaires que les nomades. Ceci pourrait peut être servir d'indicateur même timide de la précocité du mariage en zone nomade par rapport à la zone sédentaire. Aussi à 25-29 ans cette proportion est elle de 518,8% pour les sédentaires contre seulement 431,7% pour les nomades.

Tableau 38: Répartition de la population masculine de 12 ans et plus suivant l'âge, la situation matrimoniale et le mode de vie: ensemble du mali (en %)

	SEDENTAIRE				NOMADE			
	C	M	V	D	C	M	V	D
12-14	997,6	1,8	0,5	0,1	996,2	2,7	0,8	0,3
15-19	988,2	10,9	0,6	0,3	976,0	21,3	1,3	1,4
20-24	856,1	140,3	1,2	1,4	772,2	217,3	2,8	7,7
25-29	518,8	474,6	2,9	3,7	431,7	545,3	9,3	13,7
30-34	210,9	776,7	5,9	6,5	188,2	773,0	16,6	22,2
35-39	86,4	898,3	8,0	7,3	90,3	871,0	18,6	20,1
40-44	44,8	935,9	11,1	8,2	50,7	897,8	30,8	20,7
45-49	29,7	949,2	13,4	7,7	32,4	917,2	31,2	19,2
50-54	23,4	949,0	19,5	8,2	23,3	916,2	40,7	19,8
55-59	18,1	952,3	22,1	7,5	19,7	929,7	36,6	14,0
60-64	16,1	941,8	34,5	7,6	16,5	906,7	52,8	24,0
65-69	13,6	936,1	43,3	7,0	20,4	894,7	56,4	28,5
70-74	13,7	907,1	67,5	7,7	34,2	844,4	93,6	27,8
75-79	18,4	896,2	78,7	6,7	27,9	852,4	91,8	27,9
80+	23,8	854,5	113,7	8,0	34,0	779,0	151,1	35,9
ENS.	462,4	522,0	11,2	4,4	383,7	579,9	21,8	14,6

Déjà à 15-19 ans il ne reste que 499 célibataires féminines chez les nomades contre 560 chez les sédentaires. Ceci denote une certaine précocité du mariage en général. Le nombre de célibataire femine décroît très rapidement avec l'âge quel que soit le mode de vie, avec toute fois une légère accentuation chez les nomades par rapport au sédentaire (472 mariées nomades contre 433 mariés sédentaire à 15-19 ans).

A partir de 20-24 ans la proportion de mariées croît quel que soit le mode de vie, la proportion chez les sédentaires étant toujours supérieure à celle des nomades quelle que soit la tranche d'âges.

La proportion de veuves croît avec l'âge, quel que soit le mode de vie. Déjà elle dépasse 50% de l'effectif de la tranche d'âges à 70-74 ans pour les sédentaires et 65-69 ans pour les nomades : est-ce là un signe d'accentuation de la mortalité des maris ou est-ce dû au degré élevé de plygamie !.

L'élévolution de la proportion des divorcées est perturbée chez les sédentaires du fait de la pratique de remariage.

La proportion de l'ensemble "Mariés, Veufs et Divorcés par rapport à la population totale donne une meilleure idée du phénomène mariage, car elle tient compte des premières rentrées mais aussi des "recyclages " possibles des veufs et divorcés. Cette proportion par rapport à la population totale se présente grosso-modo selon le tableau suivant au niveau du Mali et par zone de résidence.

Tableau 39: Répartition de la population féminine de 12 ans et plus suivant l'âge, la situation matrimoniale et le mode de vie: ensemble du mali (en %)

	SEDENTAIRE				NOMADE			
	C	M	V	D	C	M	V	D
12-14	974,2	24,2	1,2	0,4	919,3	74,8	1,6	4,3
15-19	560,4	433,1	2,3	4,2	499,1	472,0	7,0	21,9
20-24	166,7	817,1	5,4	10,8	212,8	725,0	15,3	46,9
25-29	56,2	922,6	9,4	11,8	96,4	825,5	23,6	54,5
30-34	21,0	944,9	20,1	14,0	62,5	828,3	45,6	63,6
35-39	10,9	939,6	35,9	13,6	38,2	839,0	63,9	58,9
40-44	8,5	901,9	73,4	16,2	36,2	758,4	128,1	77,3
45-49	7,6	860,4	116,0	16,0	29,5	706,7	185,1	78,7
50-54	8,5	781,3	191,3	18,9	22,8	580,6	286,9	104,3
55-59	8,2	718,8	257,2	15,8	25,9	528,8	354,4	90,9
60-64	10,7	597,1	374,1	18,1	24,4	387,4	491,8	96,4
65-69	11,9	510,4	463,0	14,7	29,5	337,1	545,8	87,6
70-74	16,0	402,3	567,5	14,2	25,1	276,7	582,8	115,4
75-79	16,6	351,6	621,4	10,4	28,2	283,7	595,6	92,5
80 +	20,2	303,9	663,4	12,5	27,3	219,1	650,9	102,7
ENS.	217,5	686,1	85,3	11,1	200,1	636,2	106,6	57,1

Tableau 40: Proportions en pourcentage des "mariés, veufs, divorcés" par rapport à la population de 12 ans ou plus par zone de résidence et par sexe

SEXE	URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
MASCULIN	43,98	55,97	53,16
FEMININ	66,69	80,36	77,32
ENSEMBLE	55,57	68,85	65,82

On peut constater que entre 12 et 40 ans la population masculine mariée est toujours moins nombreuse que la population

féminine mariée du même groupe d'âges. La tendance est inversée entre 40 et 80 ans et plus ; ceci pourrait peut être s'expliquer par une surmortalité masculine à partir de 40 ans. Ce même schéma est observable au niveau de l'ensemble du Mali et de la zone rurale du Mali.

A tous les âges, les veuves et divorcées sont plus nombreuses que les veufs et divorcés, ceci peut s'expliquer par le phénomène de la polygamie et le remariage.

L'on remarque que le veuvage et le divorce sont plus accentués en milieu rural qu'en milieu urbain. L'accentuation du divorce, en zone rurale pourrait s'expliquer par le fait que dans cette zone, la plupart des mariages sont coutumiers et leur dissolution ne pose pas trop de problèmes juridiques qui sont le lot d'une pareille décision en zone urbaine. En effet l'officialisation impose des voies de dissolution. Aussi le contexte socio-économique pourrait être un élément d'explication.

Cette population de 12 ans ou + est constituée d'un ensemble de générations qui n'évoluent certainement pas selon le même modèle matrimonial.

3.1.3. POLYGAMIE - MONOGAMIE

Les polygames représentaient 27,8% des hommes mariés en 1976, ils sont 29,7% en 1987, une augmentation sensible de presque 2 points. Le phénomène serait-il entrain de se généraliser ! on pourrait le penser quand on sait que le phénomène de la polygamie est très accentué quelle que soit la zone de résidence.

Si en 1976 le taux urbain (30,5%) était plus élevé que le taux rural (27,4%), le phénomène semble s'être largement développé dans le milieu rural pendant la période intercensitaire jusqu'à l'inversion constatée actuellement du schéma de 1976 au profit du milieu rural ; 30,02% en milieu rural 28,43% en milieu urbain. Hormis le groupe d'âges 12-14 ans où l'on observe des taux extraordinaires (dûs probablement à la coutume d'héritage des femmes de parents défunts, et à une mauvaise déclaration des âges), entre 15 et 60

ans le taux croît suivant le groupe d'âges quinquennaux aussi bien dans l'ensemble du Mali que dans chaque milieu de résidence. Après 60 ans, il amorce une décroissance.

De 20 à 50 ans, le taux rural est plus élevé que le taux urbain, ceci s'explique en zone rurale par la précocité des mariages d'une part et d'autre part par un adage coutumier qui dit "qu'un monogame est le grand frère du célibataire" et qu'en cas d'indisponibilité de la femme (décès, accouchements), ce mari est comme célibataire. L'appellation courante positionne l'individu par rapport au mariage.

A travers ces taux, on a l'impression que le nombre d'épouses reste toujours un signe de considération sociale sinon qu'il renforce cette dernière.

A partir de 40 ans, aussi bien dans la zone urbaine que dans la zone rurale, le taux de polygame est supérieur à 30%.

On observe de même que, passé l'âge de 50 ans, les taux urbains sont plus élevés que les taux ruraux.

Ceci pourrait s'expliquer par le double fait de l'exode rural, la conservation des schémas en vigueur dans la contrée de départ et la référence aux normes des ascendants en la matière.

On observe sur le tableau portant "nombre moyen d'épouses par homme polygame", qu'entre 12 et 14 ans chaque polygame a presque 3 épouses, l'explication est celle donnée au titre de l'intensité de la polygamie dans ce groupe d'âges.

Tableau 41: Proportion de polygame pour 100 hommes mariés nombre moyen d'épouses/polygame et par homme marié selon le groupe d'âges, le milieu de résidence, et pour l'ensemble

	TAUX DE POLYGAMIE			NOMBRE MOYEN D'EPOUSES/POLY			NOMBRE MOYEN D'EPOUSE HOMME MARIÉS		
	MALI	URBAIN	RURAL	MALI	RURAL	URBAIN	MALI	RURAL	URBAIN
12-14	21,95	23,26	21,63	2,97	2,26	2,75	1,298	1,272	1,407
15-19	5,86	9,51	5,29	2,38	2,29	2,70	1,081	1,068	1,162
20-24	5,10	4,44	5,20	2,10	2,09	2,22	1,056	1,057	1,054
25-29	8,81	6,25	9,32	2,07	2,07	2,11	1,094	1,099	1,070
30-34	15,59	11,19	16,79	2,08	2,08	2,08	1,168	1,181	1,121
35-39	24,30	19,68	25,65	2,11	2,11	2,12	1,269	1,284	1,220
40-44	32,12	29,68	32,80	2,15	2,15	2,17	1,370	1,376	1,348
45-49	38,10	36,84	38,45	2,21	2,19	2,25	1,459	1,459	1,459
50-54	40,28	41,56	39,96	2,26	2,25	2,33	1,509	1,500	1,542
55-59	42,94	44,89	42,52	2,31	2,29	2,37	1,561	1,549	1,614
60 ET +	41,68	45,55	40,95	3,04	2,36	2,445	1,573	1,557	1,658
ND	26,51	27,05	26,04	2,23	2,23	2,24	1,327	1,319	1,336
TOUS AGES									
1987	29,71	28,43	30,02	2,24	2,23	2,28	1,368	1,368	1,364
TOUS AGES									
1976	27,8	30,5	27,4	2,24	2,23	2,30	1,34	1,33	1,70

Quant au nombre moyen d'épouses par homme marié il traduit dans son évolution suivant l'âge une propagation conséquente du phénomène polygamie. C'est à partir de 60 ans que ce nombre atteint ses maxima dans les différentes zones de résidence et pour l'ensemble du Mali, on peut en déduire qu'à cet âge, il est très rare de trouver un homme qui n'a pas deux femmes ou plus. Ces constats laissent penser que dans le domaine social, l'urbanisation n'a pas encore eu l'effet généralement attendu sur les mentalités.

Les indices calculés à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat du Mali de 1987 diffèrent quelque peu de ceux calculés en 1976 en ce qui concerne les nombres moyens, d'épouses par homme marié

Néanmoins la polygamie semble en regression dans le milieu urbain :

-L'intensité de la polygamie, le nombre d'épouses par polygame passant de 2,30 en 1976 à 2,28 en 1987.

- le taux de polygamie passe de 30,5% en 1976 à 28,43% en 1987 ce qui n'est pas négligeable.

- l'évolution du nombre moyen d'épouses par homme mariés confirme la même tendance à la baisse : 1,70 en 1976 et 1,36 en

1987.

La tendance observable en milieu urbain diffère de celle commune (à l'observation des indices sus considérés) au milieu rural et à l'ensemble. Les indicateurs du milieu urbain restent toujours plus élevés que ceux du milieu rural. Cette situation pourrait s'expliquer par l'exode rural vers les centres urbains de couples polygames. Bien que le nombre moyen d'épouses par homme marié semble s'être maintenue à ses niveaux de 1976 dans le milieu rural et pour l'ensemble, les taux de polygamie et le nombre d'épouses par homme marié se sont respectivement accrus.

Dans le milieu rural ces indicateurs sus-cités sont passés respectivement entre 1976 et 1987 de 27,40% à 30,02% et de 1,33 à 1,37. Pour l'ensemble du pays ces mêmes indicateurs ont respectivement évolué de la façon suivante pendant la même période : passant de 27,8% à 29,7% et de 1,34 à 1,37. Ceci résulte du poids du milieu rural par dans le pays dont il renferme les 78% de la population; il faut aussi retenir que les coutumes ancestrales en matière de schéma de la nuptialité sont encore vivaces dans la zone rurale: mariage précoce des filles, héritage d'épouses de parents défunts, etc... toutes choses contribuant en général à intensifier la polygamie ; ceci pourrait aussi expliquer le niveau du taux de polygamie des hommes de la tranche d'âges de 12 à 14 ans.

L'intensité de la polygamie peut expliquer en très grande partie l'augmentation sensible du nombre moyen d'épouses par homme marié.

La monogamie reste prédominante avec plus de 50% de l'effectif des hommes mariés et ceci quelles que soient la région, la zone de résidence, et pour l'ensemble.

Tableau 42: Répartition des hommes mariés selon le nombre d'épouses et par région (%)

	NOMBRE D'EPOUSES			
	1	2	3	4
MALI	70,31	23,83	4,67	1,19
RURAL	69,99	24,31	4,56	1,14
URBAIN	71,58	21,87	5,14	1,41
KAYES	62,53	28,05	7,26	2,16
KOULIKORO	67,24	26,35	5,16	1,25
SIKASSO	64,95	27,62	5,94	1,49
SEGOU	69,88	25,10	4,21	0,80
MOPTI	73,97	21,95	3,30	0,78
TOMBOUCTOU	83,66	13,75	1,98	0,61
GAO	85,63	11,35	2,15	0,87
DISTRICT BKO	72,46	21,28	4,87	1,39

A l'observation de la répartition des hommes mariés suivant le nombre d'épouses, l'on constate qu'au niveau national, la très grande majorité des hommes polygames (80%) ont deux femmes.

L'observation des répartitions régionales et nationales permet de remarquer que l'intensité du phénomène "polygamie " augmente des générations jeunes aux générations vieilles (cf tableau ci-dessous et annexes AIII-2 à 4)

Le phénomène pourrait être appréhendé aussi à travers le tableau suivant:

Tableau 43: Nombre moyen d'épouses par homme polygame par âge, par région et pour l'ensemble

	MOPTI	KKORO	SKASSO	SEGOU	KAYES	TBOUCT	GAO	D/BKO	MALI ENS
12 -14	2,000	2,313	2,500	2,000	2,421	2,667	2,600	2,778	2,360
15 -19	2,379	2,233	2,163	2,400	2,634	2,167	2,333	2,652	2,371
20 -24	2,066	2,136	2,074	2,065	2,227	2,114	2,158	2,344	2,101
25 -29	2,072	2,064	2,062	2,068	2,087	2,075	2,163	2,108	2,072
30 -34	2,089	2,062	2,087	2,064	2,074	2,084	2,146	2,079	2,079
35 -39	2,111	2,083	2,119	2,093	2,118	2,155	2,172	2,114	2,109
40 -44	2,146	2,132	2,160	2,133	2,174	2,144	2,228	2,171	2,152
45 -49	2,168	2,192	2,217	2,166	2,260	2,154	2,273	2,251	2,205
50 -54	2,201	2,262	2,283	2,216	2,336	2,196	2,268	2,312	2,263
55 -59	2,230	2,300	2,335	2,258	2,394	2,206	2,314	2,381	2,289
60 -64	1,981	2,339	2,370	2,294	2,455	2,250	2,446	2,421	2,345
65 -69	2,279	2,383	2,402	2,314	2,486	2,259	2,335	2,439	2,415
70 -74	2,326	2,392	2,435	2,328	2,499	2,334	2,398	2,500	2,402
75 -79	2,324	2,239	2,442	2,314	2,507	2,285	2,500	2,503	2,416
80 +	2,313	2,408	2,410	2,347	2,477	2,438	2,493	2,558	2,409
ENS.	2,187	2,234	2,255	2,193	2,309	2,196	2,271	2,278	2,237

Suivant ce tableau, c'est la région de Kayes qui occupe la première place avec 2,309 épouses pour 1 homme polygame, suivie du district de Bamako avec 2,278 épouses pour 1 homme polygame, la région de Gao avec 2,271 épouses pour 1 homme polygame. C'est dans la région de Mopti que le nombre moyen est le plus faible 2,187.

3.1.4. MOBILITÉ CONJUGALE

Cette variable a été appréhendée à travers un ratio obtenu par le rapport de l'effectif des femmes encore mariées et ayant contracté au moins deux mariages, à celui de l'ensemble des femmes mariées.

L'on constate que 16,87% des femmes mariées ont contracté plus d'une union. On pourrait en déduire une diminution de l'intensité de ce phénomène, car en 1976 c'étaient 20,2% des femmes mariées qui avaient contracté plus d'une union.

La mobilité conjugale est plus élevée dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti : La région de Gao a le plus fort taux (24,31%)

Dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, elle est plus faible, de l'ordre de 16 à 17% ; c'est dans le même ordre de grandeur que se trouve le taux de mobilité conjugale pour l'ensemble du Mali (16,87%). Le district de Bamako a le plus bas taux avec 13,61%.

L'on constate que ce sont les femmes du groupe d'âges 55 ans et plus, générations nées avant 1928 qui connaissent la plus grande mobilité conjugale : variant entre 26 et 41%. Ceci pourrait laisser percevoir que les jeunes générations connaissent moins la mobilité conjugale.

Tableau 44: Taux mobilité conjugale (%) des femmes par groupe d'âges et région, ensemble

REGIONS GROUPE D'AGES	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	D. BKO	NIVEAU NATIONAL
12 - 14	3,33	4,36	4,76	5,09	4,04	3,54	4,41	7,81	4,46
15 - 19	3,37	5,28	5,36	3,70	5,04	3,59	7,95	3,01	4,61
20 - 24	7,33	9,31	8,64	6,55	9,32	7,77	13,86	5,45	8,27
25 - 29	11,16	12,71	12,32	10,68	13,36	11,73	19,84	9,13	12,16
30 - 34	15,64	16,88	15,81	14,76	18,29	16,81	25,21	13,67	16,54
35 - 39	19,66	20,42	18,42	17,62	21,31	21,32	29,84	16,95	19,80
40 - 44	24,17	23,14	22,15	21,47	24,87	24,37	32,87	21,53	23,57
45 - 49	26,81	24,29	24,28	24,57	26,09	27,37	36,61	21,93	25,56
50 - 54	29,33	26,41	27,35	27,34	27,50	27,20	36,79	25,47	27,80
55 - 59	29,86	26,39	28,54	28,40	29,93	28,16	40,94	26,35	28,90
60 +	29,83	26,52	28,43	30,70	29,61	28,90	43,15	27,96	29,61
Σ	16,31	16,64	16,20	16,05	18,385	17,102	24,31	13,61	16,87

Il ressort de ce tableau qu'à tous les âges la région de Gao devance de loin les autres quant à l'intensité du phénomène, suivie de Mopti. La mobilité conjugale est donc très forte dans ces zones.

Le taux de mobilité conjugale augmente avec l'âge, atteignant ses maxima entre 50 et 60 ans.

Généralement, dans toutes les régions le taux de mobilité conjugale est plus élevé, en milieu rural qu'en milieu urbain.

La région de Gao semble occupée la première place aussi bien

pour le milieu rural que le milieu urbain, suivie de Tombouctou, Mopti, Ségou et Sikasso.

Tableau 45: Taux de mobilité conjugale (%) des femmes par groupe d'âges et région secteur urbain

	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	DISTRICT BAMAKO	NIVEAU NATIONAL
12 - 14	0	40,00	4,67	5,155	0	5,195	11,54	7,81	5,99
15 - 19	3,02	7,32	3,66	2,667	3,768	5,025	7,63	3,01	3,55
20 - 24	5,40	4,70	6,42	5,900	8,441	8,225	15,45	5,45	6,67
25 - 29	4,00	5,14	10,13	10,309	11,836	12,261	20,86	9,13	10,59
30 - 34	15,31	10,08	14,27	15,145	16,487	17,491	27,54	13,67	15,24
35 - 39	20,00	19,86	17,73	18,848	19,209	19,580	30,33	16,95	18,67
40 - 44	23,53	33,93	22,32	23,108	22,441	25,034	36,25	21,53	23,08
45 - 49	25,51	38,65	21,38	25,346	23,680	25,254	36,21	21,93	23,91
50 - 54	25,65	47,10	25,19	29,623	26,956	28,555	40,32	25,47	27,15
55 - 59	30,45	48,91	28,32	31,628	31,357	30,934	40,67	26,35	29,21
60 +	28,26	48,88	30,92	30,845	31,278	30,286	42,72	27,96	29,96
ENSEMBLE	16,02	32,20	14,83	16,640	16,852	17,359	25,43	13,61	15,67

Seules pour les régions de Koulikoro, Ségou, Tombouctou, Gao la mobilité semble plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 46: Taux de mobilité conjugale (%) des femmes par groupe d'âges et région secteur rural

	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	DISTRICT BAMAKO(1)	NIVEAU NATIONAL
12 - 14	3,63	4,13	4,77	5,076	4,608	3,226	3,32	-	4,16
15 - 19	3,40	5,41	5,54	3,836	5,196	3,277	8,03	-	4,80
20 - 24	7,56	9,60	8,98	6,640	9,430	7,676	13,45	-	8,64
25 - 29	11,31	12,94	12,69	10,751	13,559	11,624	19,55	-	12,57
30 - 34	15,68	17,15	15,99	14,681	18,525	16,684	24,64	-	16,88
35 - 39	19,61	20,56	18,55	17,384	21,592	21,663	29,71	-	20,09
40 - 44	24,26	23,14	22,12	21,151	25,182	24,250	32,12	-	23,69
45 - 49	26,99	24,29	24,70	24,417	26,404	27,841	36,70	-	25,95
50 - 54	29,86	26,43	27,63	26,931	27,559	26,934	36,00	-	27,94
55 - 59	29,78	26,41	28,57	27,911	29,787	27,536	41,00	-	28,84
60 +	30,02	26,40	28,13	30,682	29,452	28,624	43,26	-	29,43
ENSEMBLE	16,34	16,69	16,41	15,949	18,577	17,050	24,03	-	17,15

On constate aussi, à la différence de 1976, qu'en 1987 des femmes mariées de 12-14 ans avaient contracté plus d'un mariage. Ceci pose le problème des erreurs de déclaration d'âges.

3.2. POPULATION NOMADE

3.2.1. SITUATION MATRIMONIALE SELON LE SEXE ET L'ÂGE

On observe la précocité du mariage des filles : 20,01% de célibataires du sexe féminin contre 38,37% du sexe masculin. L'effet du phénomène " polygamie " aussi se fait sentir à travers les proportions de mariés (57,99% pour le sexe masculin contre 63,62% pour le sexe féminin), de veufs (ves) (2,18% du sexe masculin contre 10,66% du sexe féminin), de divorcé (es) (1,46% du sexe masculin contre 5,71% du sexe féminin.).

La précocité du mariage chez le sexe féminin est patente lorsqu'on passe à l'observation du tableau portant répartition des Nomades de 12 ans ou plus selon le sexe la situation matrimoniale et l'âge

Déjà à 12-14 ans, il existe 7,48% des femmes qui sont mariées, 0,16% veuves et 0,43% divorcées. C'est effectivement la précocité, mais aussi il y a les erreurs de déclarations d'âges dont il faut tenir compte.

A 15-19 ans il y a moins de 50% des femmes qui sont encore célibataires, par contre au même âge 47,20% des femmes sont déjà mariées. Cette proportion des femmes mariées culmine à 83,9% à l'âge de 35-39 ans où il n'existe plus que 3,82% de célibataires de sexe féminin.

La proportion des célibataires du sexe féminin diminue très fortement avec l'âge jusqu'à 60-64 ans, quant à celle des mariées, elle croît très fortement avec l'âge jusqu'à 35-39 ans (83,91%) pour décroître ensuite tout en restant supérieur à 50% jusqu'à l'âge de 55-59 ans (52,88%).

La proportion des veuves croît avec l'âge de la femme (serait ce le signe d'une surmortalité masculine ?) pour atteindre 54,58% à 65-69 ans et 65,09% à 80 ans ou plus.

Celle des divorcées croît uniquement avec l'âge.

Pour le sexe masculin aussi la proportion des célibataires par groupe d'âges diminue avec l'âge de la génération, mais là encore à 20-24 ans il y a plus de 77% de célibataires ; même pour ce sexe, la proportion des mariés dans le groupe d'âges dépasse les 50% à partir de 25-29 ans. Ce qui permet de conclure ici aussi à une précocité du mariage chez les hommes nomades.

Les proportions de veufs et de divorcées croît avec l'âge quel que soit le sexe.

Tableau 47: Répartition des nomades suivant le sexe, l'âge et la situation matrimoniale (%) ensemble du mali

	SEXE MASCULIN					SEXE FEMININ				
	C	M	V	D	T	C	M	V	D	T
12 - 14	99,63	0,27	0,08	0,02	100	91,93	7,48	0,16	0,43	100
15 - 19	97,59	2,14	0,13	0,14	100	49,92	47,20	0,69	2,19	100
20 - 24	77,22	21,73	0,28	0,77	100	21,28	72,50	1,53	4,69	100
25 - 29	43,17	54,53	0,93	1,37	100	9,64	82,55	2,36	5,45	100
30 - 34	18,82	77,30	1,65	2,22	100	6,25	82,84	4,55	6,36	100
35 - 39	9,03	87,10	1,86	2,01	100	3,82	83,91	6,39	5,88	100
40 - 44	5,07	89,78	3,08	2,07	100	3,62	75,84	12,81	7,73	100
45 - 49	3,24	91,72	3,12	1,92	100	2,95	70,67	18,51	7,87	100
50 - 54	2,33	91,62	4,07	1,97	100	2,82	58,06	28,69	10,43	100
55 - 59	1,97	92,97	3,66	1,40	100	2,59	52,88	35,44	9,09	100
60 - 64	1,65	90,67	5,28	2,40	100	2,44	38,74	49,18	9,64	100
65 - 69	2,05	89,46	5,64	2,85	100	2,95	33,71	54,58	8,76	100
70 - 74	3,42	84,44	9,36	2,78	100	2,51	27,67	58,28	11,54	100
75 - 79	2,79	85,24	9,18	2,79	100	2,82	28,37	59,26	9,25	100
80 +	3,40	77,90	15,11	3,59	100	2,73	21,91	65,09	10,27	100
ENSEMBLE	38,37	57,99	2,18	1,46	100	20,01	63,62	10,66	5,71	100

3.2.2. POLYGAMIE - MONOGAMIE DES NOMADES

La monogamie est la pratique courante chez les nomades. Comme le montre le tableau suivant donnant l'évolution de la proportion des monogames parmi les hommes mariés suivant l'âge

Tableau 48: Proportion des hommes nomades monogames par tranche d'âges (%)

12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 - 69	70 - 74	75 - 79	80 +	Ensemble
82,61	97,53	96,98	96,10	94,27	91,45	90,46	86,99	87,46	85,24	86,68	84,00	88,66	85,10	88,24	90,47

La polygamie est donc rare au sein des tribus touaregs mais

elle augmente (en proportion) avec l'âge, même si cette évolution est timide.

3.2.3. LA MOBILITÉ CONJUGALE DES NOMADES

A tous les âges, la proportion des femmes en premier mariage est supérieur à 60%. Mais l'on constate, malgré tout, qu'elle diminue avec l'âge.

Tableau 49: Proportion des femmes nomades mariées selon le nombre de mariages contractés ensemble Mali

NOMADES				
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4
12 - 14	97,48	1,94	0,39	0,19
15 - 19	95,70	3,94	0,28	0,08
20 - 24	91,93	7,33	0,63	0,11
25 - 29	87,53	11,10	1,22	0,15
30 - 34	83,78	13,98	1,92	0,32
35 - 39	79,74	17,09	2,66	0,51
40 - 44	77,35	18,51	3,45	0,69
45 - 49	75,63	19,68	3,27	1,42
50 - 54	75,50	19,12	4,26	1,12
55 - 59	74,50	18,52	5,48	1,50
60 - 64	73,88	19,35	4,84	1,93
65 - 69	71,16	21,75	5,91	1,18
70 - 74	70,63	20,95	5,83	2,59
75 - 79	75,89	18,44	3,54	2,13
80 +	67,22	21,16	8,30	3,32
ENSEMBLE	84,63	12,86	2,03	0,48

Les femmes ayant contracté 1 ou 2 mariages représentent plus de 97% (84,63% en premier mariage 12,86% de femmes en second mariage). Celles ayant contracté plus de 2 mariages constitue une faible proportion: 2,03% des femmes ont contracté 3 mariages, 0,48% des femmes ont contracté 4 mariages ou plus. Néanmoins les différentes proportions augmentent avec l'âge.

Tableau 50: Taux de mobilité conjugale suivant l'âge des femmes nomades

AGES (ANS)	12	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	Ens.
	14	19	24	29	34	39	44	49	54	59	64	69	74	79	+	
	2,52	4,29	7,98	12,48	16,22	20,26	22,65	24,37	24,50	25,50	26,12	28,84	29,37	24,11	32,78	15,36

3.3. LA NUPTIALITÉ

Seule la table abrégée de nuptialité sera construite:

C_x représente la série des célibataires

$m(x, x + a)$ représente les mariages de la table

a^N_x représente les quotients de nuptialité de la table

3.3.1 Proportion de célibataires:

Les proportions de célibataires calculées par tranche d'âges à partir des résultats du RGPH de 1987 autorisent certaines remarques.

1°) Quels que soient la zone d'habitat ou le mode de vie les femmes se marient plus tôt que les hommes et très peu d'entre elles restent célibataires au delà de 35 ans. Cette précocité relative semble faire place à une augmentation de cet âge au delà duquel très peu de femmes se marient : 30 ans en 1976, 35 ans 1987.

Tableau 51: Proportions de célibataires selon la zone d'habitat, le sexe et la tranche d'âges (ensemble du Mali %)

	SEXE MASCULIN					SEXE FEMININ				
	Ensemble	Rural	Urbain	Nomades	Sédentaire	Ensemble	Rural	Urbain	Nomades	Sédentaire
12 - 14	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
15 - 19	988	986	993	976	988	558	499	728	499	560
20 - 24	853	821	936	772	856	169	109	353	213	167
25 - 29	515	448	700	432	519	58	33	144	96	56
30 - 34	210	172	322	188	211	23	16	50	63	21
35 - 39	87	73	129	90	86	12	9	22	38	11
40 - 44	45	41	61	50	45	10	9	13	36	9
45 - 49	30	27	40	32	30	8	8	11	30	8
50 - 54	23	21	34	23	24	9	9	11	28	9
55 - 59	18	16	27	20	18	9	8	11	26	8

Tableau 20: Proportion de célibataires par groupe d'âges (Urbain)

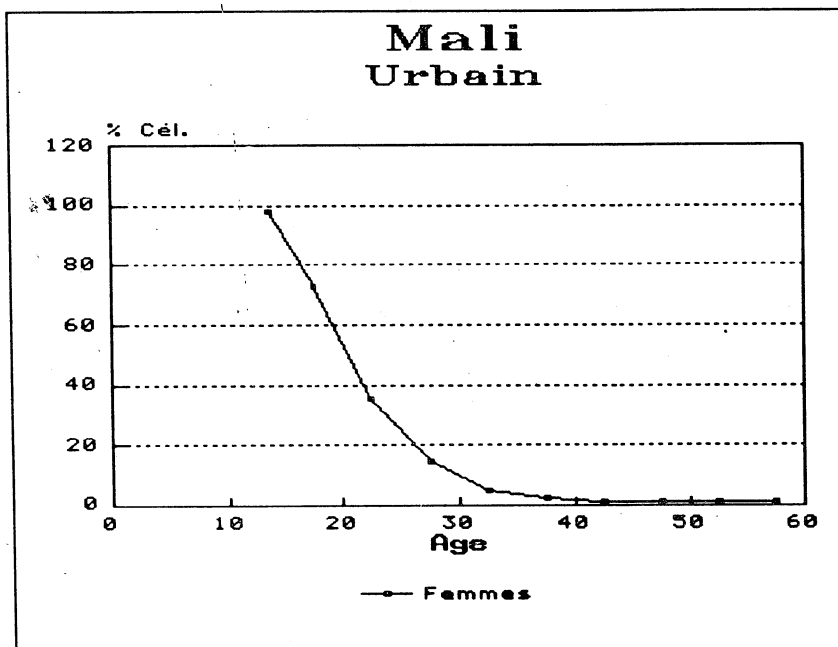
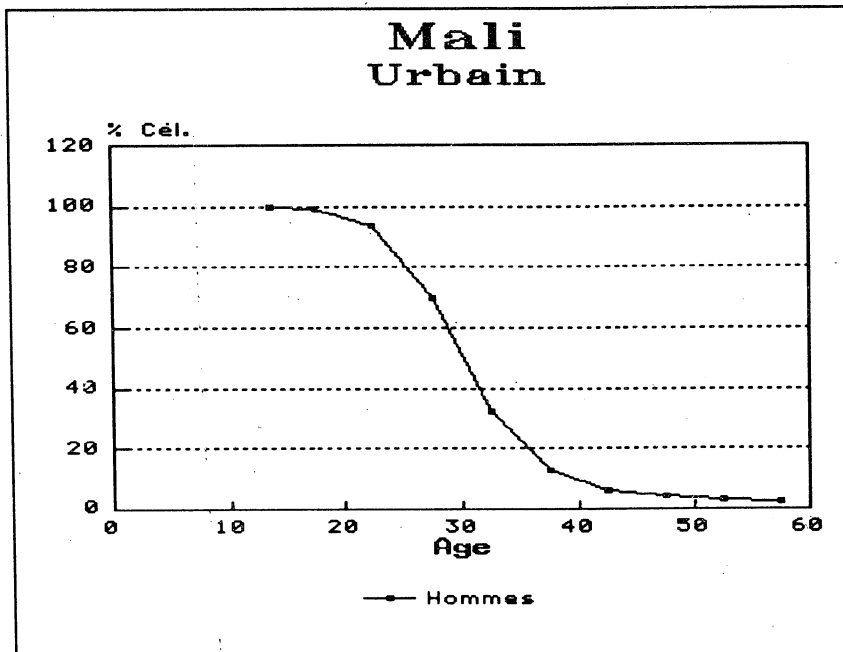


Tableau 21: Proportion de célibataires par groupe d'âges (Rural)

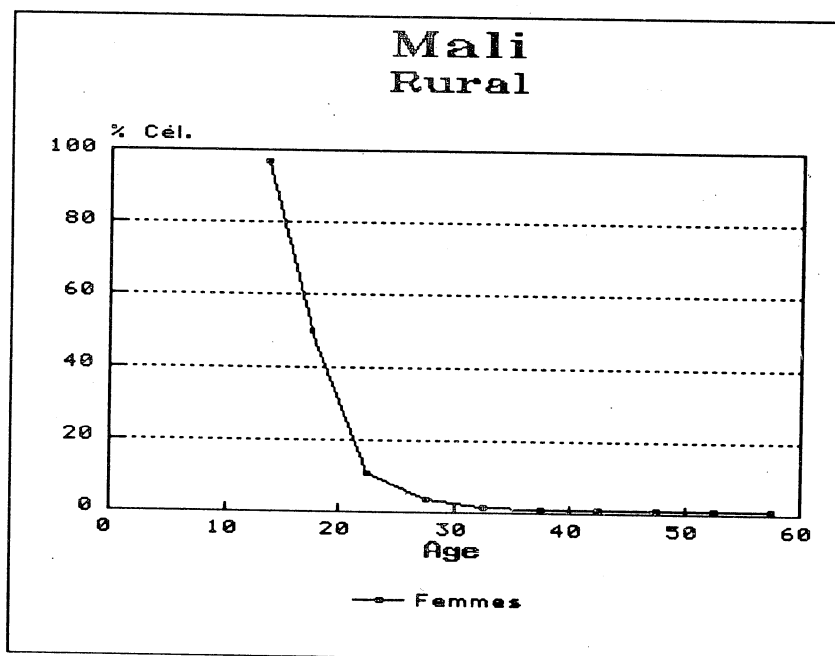
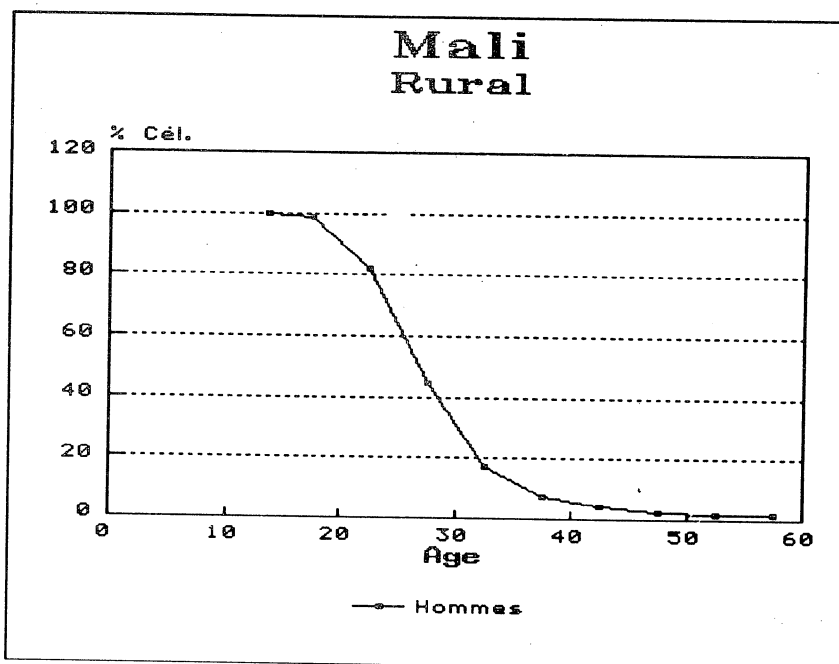


Tableau 22: Proportion de célibataires par groupe d'âges (Nomade)

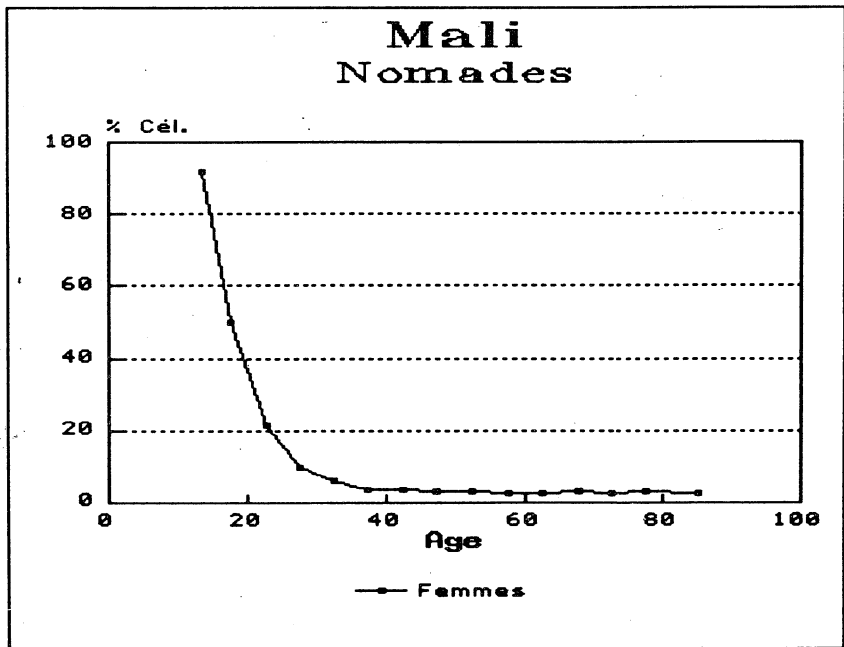
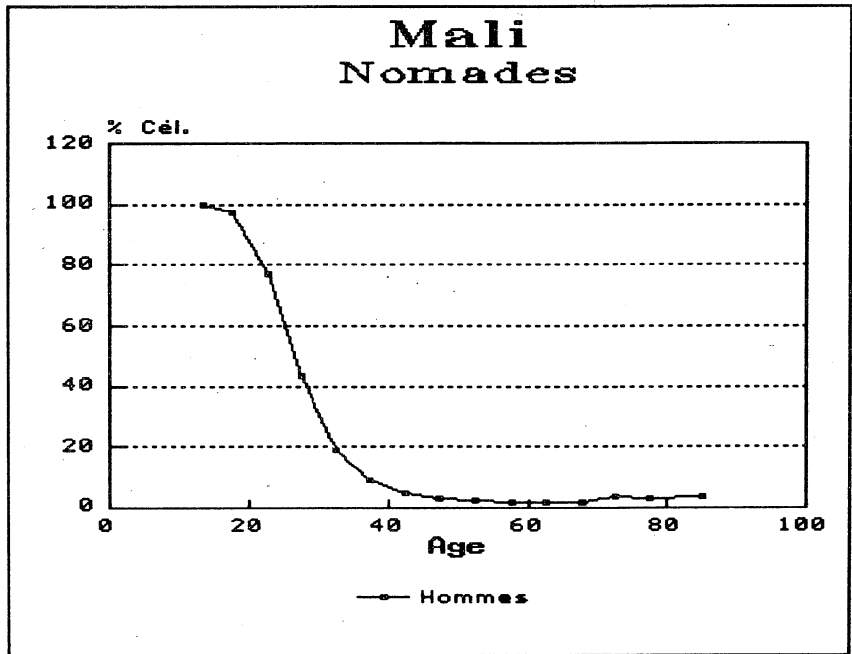
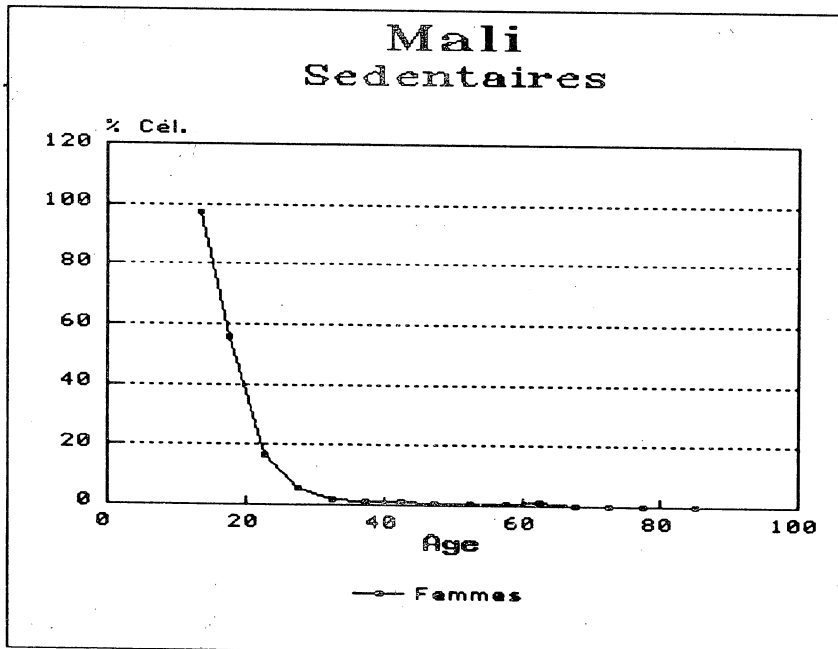
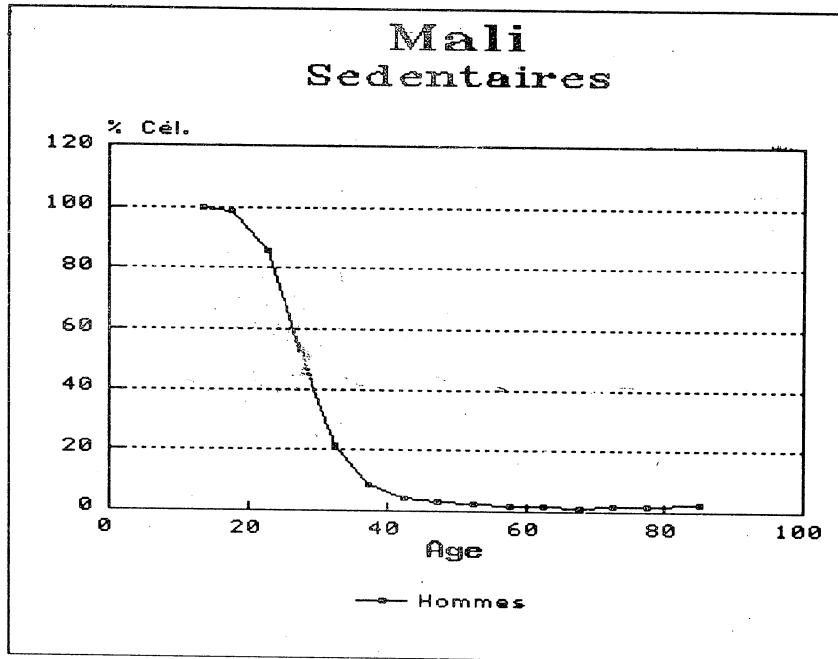


Tableau 23: Proportion de célibataires par groupe d'âges (Sédentaire)



2°) Quel que soit le sexe, l'on se marie plus rapidement : dans la zone rurale que dans la zone urbaine, chez les nomades que chez les sédentaires.

Tableau 52: Caractéristiques de tendance Centrale sexe Masculin

	RURAL	URBAIN	SEDENTAIRE	NOMADES	TOTAL
AGF MOYEN AU 1ER MARIAGE					
1987	24,33	27,23	25,12	24,09	25,08
1976	27,10	29,50	28,10	26,20	26,90
AGE MEDIAN					
1987	27,08	30,19	25,58	26,75	27,87
CLASSE MODALE	35-39	35-39	35-39	30-34	35-39

*1987 pour
1976 juste
pour Ho &
Fe*

Tableau 53: Caractéristiques de tendance Centrale sexe Féminin

	RURAL	URBAIN	SEDENTAIRE	NOMADES	TOTAL
AGE MOYEN AU 1ER MARIAGE					
1987	15,09	17,94	15,73	15,62	15,71
1976	16,50	19,50	18,40	18,10	17,80
AGE MEDIAN					
1987	18,48	20,70	15,71	18,42	18,55
CLASSE MODALE	25-29	25-29	25-29	25-29	25-29

Tableau 54: Proportions de célibataires aux anniversaires ensemble du mali sexe masculin

AGE EXACT	ENS.	RURAL	URBAIN	NOM	SEDENTAIRES
12	1000	1000	1000	1000	1000
15	995	994	997	991	995
20	921	904	965	874	922
25	684	635	818	602	688
30	363	310	511	310	365
35	149	123	226	139	149
40	66	57	95	70	66
45	38	34	52	41	38
50	27	24	37	28	27
55	21	19	32	22	21

Tableau 55: Proportions de célibataires aux anniversaires ensemble du mali sexe féminin

Age exact	Ens.	Rural	Urbain	Nom	Sédentaires
12	1000	1000	1000	1000	1000
15	834	812	898	812	835
20	364	364	541	356	364
25	114	71	249	155	112
30	41	25	97	80	39
35	18	13	36	51	16
40	11	9	18	37	10
45	9	9	12	33	9
50	9	9	11	29	9
55	9	9	11	27	9

Tableau 56: Table abrégée de nuptialité ensemble du Mali

Age exact	Sexe Masculin			Sexe Féminin		
	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$
12	1000	5	5	1000	166	166
15	995	74	74	834	470	564
20	921	237	257	364	250	687
25	684	321	469	114	73	640
30	363	214	590	41	23	561
35	149	83	557	18	7	389
40	66	28	424	11	2	182
45	38	11	290	9	0	
50	27	6	222	9		
55	21					

$a = 28,2$
 $M = 27,70$

$a = 19,4$
 $M = 18,54$

Tableau 57: Table abrégée de nuptialité milieu rural

Age exact	Masculin Rural			Féminin Rural		
	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$
12	1000	6	6	1000	188	188
15	994	90	91	812	448	552
20	904	269	298	364	293	805
25	635	325	512	71	46	648
30	310	187	603	25	12	480
35	123	66	537	13	4	308
40	57	23	404	9	0	
45	34	10	294	9	0	
50	24	5	208	9		
55	19					

$a = 27,4$
 $M = 26,93$

$a = 18,94$
 $M = 18,43$

Tableau 58: Table abrégée de nuptialité milieu urbain:

Age exact	Masculin Urbain			Feminin Urbain		
	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$
12	1000	3	3	1000	102	102
15	997	32	32	898	357	398
20	965	147	152	541	292	540
25	818	307	375	249	152	610
30	511	285	558	97	61	629
35	226	131	580	36	18	500
40	95	43	453	18	6	333
45	52	15	288	12	1	83
50	37	5	135	11	0	
55	32			11		

Tableau 59: Table abrégée de nuptialité nomade

Age exact	Masculin Nomade			Feminin Nomade		
	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$
12	1000	9	9	1000	188	188
15	991	117	118	812	456	562
20	874	272	311	356	201	565
25	602	292	485	155	75	484
30	310	171	552	80	29	363
35	439	69	496	51	14	275
40	70	29	414	37	4	108
45	41	13	317	33	4	121
50	28	6	214	29	2	69
55	22			27		

Tableau 60: Table abrégée de nuptialité sédentaire

Age exact	Masculin Nomade			Feminin Nomade		
	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$	c_x	$m(x, x + a)$	$a n_x (\%)$
12	1000	5	5	1000	165	165
15	995	73	73	835	471	564
20	922	234	254	364	252	692
25	688	323	592	112	73	652
30	365	216	557	39	23	590
35	149	83	424	16	6	375
40	66	28	289	10	1	100
45	38	11	222	9	0	0
50	27	6	214	9	0	0
55	21			9		0

a = 20, 25

3.3. AUTRES CARACTERISTIQUES

3.3.1. NATIONALITE

Le Recensement de 1987 a dénombré 58279 étrangers résidant au Mali soit 1,2% de la population résidente du MALI. Ce chiffre démontre la faiblesse de la présence d'immigrés sur le territoire malien. Ceci n'étonne pas compte-tenu du fait que le pays ne bénéficie pas de pôles d'attraction économiques assez significatifs pouvant drainer une main-d'oeuvre des pays limitrophes.

Cette population étrangère est composée principalement de ressortissants des pays ayant une frontière avec le Mali ; les non-africains sont essentiellement des coopérants travaillant pour une période déterminée dans le pays. Les Mauritaniens (31,65%), les Guinéens (23,09%) et les Burkinabé (17,11%) ont les plus nombreuses colonies étrangères.

Les étrangers sont en majorité des hommes 30.603 hommes (52,51% contre 48,84% pour les nationaux) (tableau I). Les non-africains sont représentés par une plus forte proportion de population masculine. Parmi les africains, les Algériens sont représentés par 62,59 % d'hommes suivent les Nigériens 60,95%, les Sénégalais 57,20%, les Mauritaniens 52%, Les guinéens 51,60 %. Cette prépondérance des hommes s'expliquerait par le fait que la majorité des immigrés sont des personnes venues chercher du travail (79% des hommes immigrés mènent des activités sur le territoire). Il est remarquable que les immigrés Ghanéens comptent la plus forte proportion de femmes (59,56%). Viennent ensuite les Ivoiriennes (52,36%) de leur colonie les burkinabés (5,70 %).

La majorité des étrangers réside en milieu rural (34,159 contre 24,120 vivant en milieu urbain). Le taux de Mauritaniens vivant en milieu rural est le plus élevé (92,31 %) ; ils sont pour la plupart des éleveurs à la recherche de pâturages et de points d'eau et aussi des paysans entretenant des champs dans les zones frontalières des 1ère et 2ème régions. Ceux d'entre eux qui résident en milieu urbain s'investissent dans les "galbals", boucheries et rôtisseries. Les Ivoiriens résident en milieu rural

dans une proportion de 65,27%. Viennent ensuite les Burkinabès (63,68 %) et les Nigériens (62,94%).

Les étrangers africains dans leur grande majorité traversent les frontières et s'y installent sur des zones qui ressemblent à tous points de vue à leurs localités d'origine et où ils retrouvent des parents. Ils se sentent ainsi en sécurité et s'aventurent rarement plus loin.

Les expatriés non africains vivent de par leurs activités en milieu urbain : 94,65% des français, 76,59% des Américains. Seuls les soviétiques (39,03% en milieu urbains) vivent nombreux dans les zones rurales où ils travaillent en grand nombre sur des chantiers (mines d'or de Kalana, usine de Diamou).

La majorité des étrangers se situe dans la tranche d'âges de 15 à 54 ans (57,13%); ils sont donc des adultes, capables de travailler. Les Européens ont dans cette tranche d'âges, un taux dépassant 67%. Parmi les Africains, 79,46% des ghanéens résidant au Mali se situent dans cette tranche d'âges et toutes les autres nationalités africaines dépassent les 50%.

Les personnes âgées (55 ans et plus) sont recensées parmi les Burkinabés (15,46%) Les Algériens (12,93 %) Les Français (10,55%). Il semble que certaines nationalités (Mauritaniens, Ivoiriens, Nigériens, Algériens) vivent au Mali avec leurs familles compte tenu de l'importance des personnes ayant moins de 15 ans.

La très grande majorité des étrangers au Mali mène des activités: 52,86% sont occupés contre 57,35% pour les nationaux). Les Chinois (95,28%), Les Américains (77,35%), Les Français (63,22%), les Soviétiques (61,44%) et les ressortissants des autres pays non africains sont les plus occupés par le fait qu'il s'agit d'expatriés experts envoyés par leurs pays.

Parmi les Africains, les Ghanéens (65,58%) viennent en tête ils s'investissent pour la plupart dans les travaux domestiques (coiffure notamment) et dans la vente de médicament traditionnels. Les Mauritaniens (57,17%) travaillent dans l'élevage, les

Sénégalais (56,17%) dans l'artisanat, les Algériens (54,47%) dans le commerce et le transport, les Guinéens (52,11%) dans l'agriculture, les Ivoiriens (49,88%) et les Burkinabè (49,72%) dans le transport et l'agriculture. Les Nigériens (37,41%) sont constitués en grand nombre de nomades vendant des médicaments traditionnels et participant peu aux activités identifiées.

Le taux de chômage des étrangers se situe à 2,18% pour 0,47% retenu pour les nationaux. Les Français connaissent le plus fort taux de chômage (4,54%).

Les femmes représentent 28,98% de la population étrangère en activité. Les Ghanéennes sont les plus nombreuses (237 femmes) que hommes en activité (226 Ghanéens à ; les Ivoiriennes en activité sont 522 contre 521 hommes.

Tableau 61: Population par nationalité et sexe

NATIONALITE	MASCULIN	%	FEMININ	%	TOTAL	%
MALI	3.730.108	48,84	3.907.961	51,16	7.638.069	23,09
GUINEE	6 946	51,60	6 513	48,46	13.459	4,19
R C I	1 163	47,64	1 278	52,36	2.441	2,25
BURKINA	4 917	49,30	5 057	50,70	9.974	17,11
NIGER	801	60,95	513	39,09	1.314	9,25
MAURITANIE	9 590	52,00	8 854	48,00	18.444	31,65
ALGERIE	179	62,59	107	37,41	286	0,49
SENEGAL	2 117	57,65	1 555	42,35	3.672	6,30
GHANA	313	40,44	461	59,56	774	1,32
AUTRESAFRICAINS	1 211	57,20	906	42,80	2.117	3,63
FRANCE	791	55,32	639	44,68	1.430	2,45
U S A	94	50,00	94	50,00	188	0,32
CHINE	227	88,67	29	11,33	256	0,44
U R S S	112	49,12	116	50,88	228	0,39
AUTRES M.	633	57,91	460	42,09	1.093	1,88
N D	1 059	49,18	1 094	50,82	2.153	3,70
S/T	30 603	52,51	27.676	47,49	58.279	
TOTAL GENERAL	3.760.711		3.935.637		7.696.348	

Tableau 62: Population par nationalité et zone de résidence

NATIONALITE	URBAINS	%	RURAL	%	TOTAL
MALI	166.169	21,81	5.971.900	78,19	7.638.069
GUINEE	9.152	67,99	4.307	32,01	13.469
R C I	848	34,73	1.593	65,27	2.441
BURKINA	3.623	36,32	6.351	63,68	9.974
NIGER	487	37,06	827	62,94	1.314
MAURITANIE	1.419	07,69	17.025	92,31	18.444
ALGERIE	130	55,94	156	44,06	286
SENEGAL	.590	70,53	1.082	29,47	3.672
GHANA	665	85,91	109	14,09	774
AUTRES AFRICAINS	1.485	70,14	632	29,06	2.117
FRANCE	1.325	92,65	105	7,35	1.430
U S A	144	76,59	44	23,71	188
CHINE	242	94,53	14	05,47	256
U R S S	89	39,03	139	60,97	228
AUTRES. N	913	83,53	180	16,47	1.093
N D	1.008	38,72	1.595	61,28	2.603
S/T	24.120	41,38	34.159	58,62	58.279
TOTAL GENERAL	1.690.289		6.006.051		7.696.348

Tableau 63: Population par nationalité et âge

NATIONALITE	-15 ANS	%	15-54	%	55 ET +	%	N D	%	TOTAL
MALI	3516889	46,04	3451778	43,19	650187	08,61	19215	0,25	7638069
GUINEE	3519	26,15	8617	64,02	1237	9,19	86	0,64	13459
R.C.I	990	40,56	1247	51,08	190	7,78	14	0,57	2441
BURKINA	2591	25,98	3800	58,15	1542	15,46	41	0,41	9974
NIGER	454	34,55	749	57,00	109	8,29	2	0,15	1314
MAURITANIE	7540	40,88	9413	51,03	1440	7,60	51	2,09	2444
ALGERIE	94	32,87	154	53,85	37	12,93	1	0,35	286
SENEGAL	902	24,56	2471	67,39	284	7,73	15	0,41	3672
GHANA	116	14,99	615	79,46	32	4,13	11	1,42	774
AUTRES AFR	682	32,22	1281	60,51	110	5,19	44	2,08	2117
FRANCE	313	21,89	961	67,20	151	10,55	5	0,35	1430
U.S.A	39	20,75	131	69,68	18	9,57	-	0,00	188
CHINE	7	02,73	199	77,73	18	7,03	32	12,50	256
U.R.S.S	12	05,26	212	92,98	3	1,31	1	0,44	228
AUTRES M	190	17,38	813	74,38	89	8,14	1	0,09	1093
N.D	908	11,48	634	7,37	116	4,45	945	10,98	8603
SOUS TOTAL	18357	31,50	33297	57,13	5376	09,22	1249	2,14	58279
TOTAL GENERAL	3535246	45,93	3485075	45,28	655563	8,52	20464	0,27	7696348

Tableau 64: Population par nationalité et activité

NATIONALITE	INACT	%	ACO	%	CH.	%	ND	%	TOTAL
MALI	2 448 606	45,50	3 383 080	57,37	27.633	0,47	39 694	0,67	5 899 013
GUINEE	5 501	46,56	6 157	52,11	101	0,86	55	0,47	11 814
R C I	996	47,63	1 043	49,72	26	1,24	26	1,24	2 091
B/F	4 413	48,75	4 501	37,49	103	1,14	36	0,40	9 053
NIGER	689	61,52	419	57,17	12	1,07	-	0,00	1 120
MAURITANIE	5 933	40,93	287	54,47	155	1,07	20	0,14	14 495
ALGERIE	108	43,90	134	56,77	4	1,63	-	0,00	246
SENEGAL	1 364	41,45	1849	65,58	54	1,64	25	0,76	3 292
GHANA	223	31,59	463	50,58	10	1,41	10	1,27	706
AUTRES PAYS AF.	831	45,61	911	50,00	36	1,98	44	2,41	1 822
FRANCE	435	33,54	820	63,22	39	3,00	3	0,23	1 297
U S A	32	19,88	125	77,64	4	2,48	-	0,00	161
CHINE	11	4,33	242	95,28	1	0,39	-	0,00	254
U R S S	79	35,43	137	61,44	3	1,34	4	1,79	223
AUTRES PAYS M.	270	27,00	698	69,80	20	2,90	3	0,30	1 000
N D	475	23,10	449	21,84	8	0,28	1 124	54,67	2 056
S/T	21 360	43,03	26 235	52,86	585	1,17	1 450	2,94	49 630
TOTAL GENERAL	2 469 966	41,52	3 409 315	58,66	28 218	0,47	41 114	0,69	5 948 643

3.3.2. CONNAISSANCE DE LA DATE DE NAISSANCE

La population malienne, en majorité, ne connaît pas sa date de naissance. Ceci s'explique par des préjugés profondément enracinés se basant sur le fait que la connaissance de la date de naissance abrège la vie. Les parents délibérément cachent les dates de naissance de leurs enfants en général et des filles en particulier pour échapper au fisc, à la scolarisation, au recrutement militaire et à diverses autres corvées administratives. La déclaration à l'état civil est ainsi freinée ; le taux élevé d'analphabétisme et le temps s'écoulant, on oublie vite les dates précises des événements. Ces dates sont alors calculées en "hivernages" ou par rapport à un événement historique donné.

L'analyse du recensement fait ressortir que sur les 7.696.348 habitants du pays, 7.244.154 personnes (soit 94,12%) reconnaissent ne pas connaître leur date de naissance. Cette méconnaissance de la date de naissance est légèrement plus élevée chez les femmes (3.726.134), que chez les hommes (3.518.020), cette différenciation entre hommes et femmes s'accroît à partir de 30 ans.

On constate que la date de naissance est mieux maîtrisée dans les tranches d'âge suivantes, pour l'ensemble pays ;

1)	0 an - 4 ans	11,62%
2)	5 ans - 9 ans	7,66%
3)	10 ans - 29 ans	2,56%

Dans le premier cas, le temps n'est pas encore loin et on fait appel à la mémoire. La seconde tranche est constituée par la cohorte d'enfants en âge d'aller à l'école et qui bénéficient aussi de jugements suppléant aux actes de naissance. Le troisième cas, enfin, coïncide à l'âge de travailler et de voyager, ce qui entraîne la constitution de dossiers administratifs. Il faut faire remarquer aussi que les personnes concernées par cette tranche sont les maliens nés après l'indépendance du pays.

A partir de 50 ans, cette connaissance de la date de naissance tombe à 1% pour l'ensemble du pays et 0,2% pour le milieu urbain. Il semble qu'on maîtrise mieux cette date dans la tranche de 0 à 4 ans par le fait que l'évènement est relativement récent mais aussi sûrement par le fait que le Mali a procédé à une réforme de son système d'état-civil depuis 1985.

En milieu urbain, 15,93% des personnes connaissent leur date de naissance. Ici aussi les tranches d'âge de 00 à 25 ans maîtrisent mieux leur date de naissance soit :

00 à 4 ans	: 26,70% dont 52,02% des hommes
04 à 9 ans	: 21,48% dont 53,13% des hommes
10 à 29 ans	: 16,33% dont 53,95% des hommes

Sur une population urbaine de 1.690.289 personnes, on dénombre 269.341 personnes (soit 15,93 %) qui connaissent leur date de naissance 3,05 % de la population rurale (sur 6.006.059 ruraux) connaissent leur date de naissance.

Les tranches d'âges jusqu'à 29 ans sont privilégiées tant en milieu urbain qu'en milieu rural. (voir tableau.)

En milieu sédentaire on connaît mieux les dates de naissance. Sur 7.378.989 sédentaires, 450.058 (soit 6,9%) connaissent leur date de naissance ; dans ce nombre, il faut compter 208.537 femmes

(soit 2,83%) des sédentaires. Pour les nomades, 2.136 nomades (soit 0,67%) des 317.367 nomades connaissent leur date de naissance; la proportion de femmes nomades concernées représente 0,30% de l'ensemble des nomades.

Quel que soit le mode de vie des Maliens, les personnes se situant dans les tranches d'âge jusqu'à 29 ans maîtrisent mieux leur date de naissance. Ainsi :

- 0 - 4 ans : 12,04% de sédentaires et de 2,10% de nomades
- 5 - 9 ans : 8% de sédentaires et 0,46% de nomades.
- 10 - 29 ans : 6% de sédentaires et 0,38% de nomades.

Tableau 65: Population selon la connaissance de la date naissance et la zone de résidence

AGE	URBAIN		RURAL		TOTAL	
		%		%	URBAIN	RURAL
00-4 ANS	79 028	26,70%	87 152	7,68%	295 912	1 133 648
5-9 ANS	54 542	21,48%	40 649	4,11%	153 864	987 662
10-29 ANS	109 135	16,33%	46 498	2,29%	668 245	2 032 222
30-49 ANS	22 555	07,27%	6 302	0,57%	310 235	1 102 194
50-59 ANS	2 474	03,19%	1 119	0,33%	77 616	341 058
60 ET +	1 548	02,02%	1 094	0,28%	7 870	396 681
	59		39			12 594
TOTAL	269 312	15,93%	182 853	03,05%	1 690 289	6 006 659

Tableau 66: Population selon la connaissance de la date naissance et le mode de vie

AGE	SEDENTAIRES			NOMADES			TOTAL
	AGE CONNU	TOTAL	%	AGE CONNU	TOTAL	%	
00 - 4 ANS	164 911	1 369 300	12,04	1269	60 260	2,10	1 429 560
5 - 9 ANS	94 940	2 187 712	08	251	53 814	00,46	1 241 526
10 - 29 ANS	155 240	2 598 977	06	393	101 485	00,38	2 700 462
30 - 49 ANS	28 707	135 621	02,13	150	66 806	00,23	1 412 427
50 - 59 ANS	3 554	401 588	00,08	39	17 086	00,22	418 674
60 ANS ET +	2 610	455 728	00,15	32	17 507	00,18	473 235
N.B	96	20 055	00,04	2	409	00,48	20 464
TOTAL	450 058	7 378 981	6,09	2136	317 367	0,67	7 696 348

Tableau 67: Personnes connaissant leur date de naissance par sexe

AGE	MASCULIN	%	FEMININ	%	TOTAL/G	OUI%
00 - 4 ans	86 444	52,02	79 736	47,98	166 180	36,75
5 - 9 ans	50 575	53,13	44 612	46,87	95 191	21,05
10 - 29 ans	83 956	53,95	71 677	46,05	155 633	34,42
30 - 49 ans	17 656	61,18	11 201	38,82	28 857	06,79
50 - 59 ans	2 366	65,85	1 227	34,15	3 593	00,79
60 - +	1 680	50,24	1 664	42,76	3 344	00,74
N.D	14		84		98	
	242 691	53,67%	209 503	46,33%	452 194	5,88%

Tableau 68: Population selon la connaissance de la date naissance par tranche d'âge et par région (%)

REGIONS	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 ET +	N.D
D. BANAKO	39,05	32,90	30,37	23,84	21,97	17,34	14,86	12,02	9,50	8,22	6,38	5,21	1,48
KAVES	6,65	3,59	3,26	2,55	2,06	1,75	1,61	1,00	0,96	0,75	0,68	0,51	0,26
KOULIKORO	5,66	5,63	5,23	3,49	2,59	20,00	1,83	1,31	0,82	0,65	0,54	0,37	0,37
SIKASSO	16,07	11,52	10,50	7,09	4,65	3,13	2,44	1,56	1,11	0,87	0,66	0,46	0,91
SEGOU	11,61	6,50	6,51	4,53	3,30	2,38	2,18	0,74	1,05	1,13	0,78	0,43	0,21
MOPTI	4,52	2,03	2,18	1,52	0,95	0,78	0,68	0,52	0,36	0,36	0,22	0,18	0,16
TOMBOUCTOU	4,58	1,90	2,15	1,40	1,09	1,10	0,60	0,60	0,29	0,47	0,26	0,36	0,28
GAO	5,42	2,60	2,68	1,77	1,59	1,60	1,11	0,68	0,48	0,45	0,38	0,31	0,07

Tableau 69: Population selon la connaissance de la date naissance par région, sexe, zone de résidence et mode de vie (%)

REGIONS	MASCULIN	FEMININ	SEDENTAIRE	NOMADE	URBAIN	RURAL
D. BAMAKO	25,32	22,87	24,10	17	24	
KAYES	3,31	2,58	2,96	41	19,48	1,94
KOULIKORO	4,63	3,70	14,19	90	12,57	3,04
SIKASSO	9,00	7,01	7,98	5,78	15,47	6,67
SEGOU	5,59	4,69	5,16	1,14	13,42	3,42
MOPTI	1,89	1,56	1,77	61	6,32	9,05
TOMBOUCTOU	2,02	1,64	2,11	72	4,43	1,14
GAO	2,54	2,05	3,20	50	6,15	1,36
MALI	6,45	5,30	6,09	67	15,93	3,05

3.3.3. HANDICAPS SOCIAUX

Lors du recensement de 1987, des informations ont été collectées sur les principales maladies dont souffre la population malienne. Il s'agissait des maux qui contribuent, outre à la dégradation de l'état de santé de l'individu, à un ralentissement de de son activité productive et à une baisse de son rendement. Les maladies peuvent même dans certains cas anéantir pour lui tout effort de production. Huit grandes maladies ont été retenues il s'agit de la cécité, la lèpre, la trypanosomiase, la tuberculose, la folie, l'onchocercose, la surdité, et l'infirmité de membres. La rubrique «autres» a été créée pour contenir toute autre maladie qui répond à la définition ci-dessus et qui n'est pas listée parmi les huit maladies citées.

Il ressort des tableaux ci-dessous que 211288 personnes handicapées soit 27,5% de la population résidente ont été recensés en 1987.

La cécité est le handicap le plus important au Mali. En effet 5 personnes sur 1000 sont atteintes de cécité. Ceci mérite une attention particulière, car à l'exception de l'institut national des jeunes aveugles qui fait des efforts méritoires pour attirer les jeunes aveugles et pour leur donner une formation, la plupart de ces aveugles sont condamnés à la mendicité et par conséquent sont marginalisés par la société.

La lèpre et l'infirmité de membres avec une proportion de 3%

chacune, sont aussi des maladies assez répandues au Mali. L'infirmité de membres est une maladie qui, en grande partie, est due à la poliomyélite; ce pourcentage denote donc la négligence de certains parents à faire vacciner leurs enfants. Quant à la lèpre, malgré la position qu'elle occupe, c'est une maladie qui est bien contrôlée par l'institut Marchoux et l'espoir est permis pour son éradication.

Les maladies les moins contractées par la population malienne sont la trypanosomiase et la tuberculose.

Au niveau régional les proportions les plus élevées de handicapés sont enregistrées dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso où elles dépassent 30%. Par contre la région de Mopti et le district de Bamako comptent au sein de leurs populations moins de personnes handicapées avec respectivement 18% et 19%. En observant les proportions des handicapés au sein de la population totale de chaque région, il ressort que la région de Kayes enregistre les proportions les plus élevées pour six maladies sur huit, il s'agit de : la cécité, la lèpre, la folie, l'onchocercose, la surdité et l'infirmité de membre.

L'examen du tableau donnant la proportion de chaque maladie par région, montre que la cécité et la lèpre sont plus répandues dans la région de Kayes que partout ailleurs avec respectivement 24,7% et 23,9%.

La région de Sikasso avec 31,5% de malades atteints de trypanosomiase, 27% d'onchocercariens et 20,6% d'infirmités de membre, se place en première position par rapport aux autres régions. La région de Mopti quant à elle enregistre plus de tuberculeux et de fous que les autres régions, et la région de Koulikoro affiche la proportion la plus élevée de sourds.

D'une façon générale pour toutes les maladies les régions de Gao, Tombouctou et le district de Bamako enregistrent les proportions les moins élevées.

Tableau 70: Proportion de handicap par région

REGIONS	POPULA. RESID. 1987.	CECITE		LEPRE		TRYPANO		TUBERCUL		FOLIE	
		TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
KAYES	1067007	9415	8,82	5548	5,20	135	0,13	469	0,44	2458	2,30
KOULIKO.	1197968	7519	6,28	3403	2,84	245	0,20	659	0,55	1870	1,50
SIKASSO	1310810	6374	4,86	4134	3,15	465	0,35	684	0,52	2198	1,68
SEGOU	1339631	4164	3,11	2383	1,78	267	0,20	542	0,40	2324	1,73
MOPTI	1382617	4887	3,53	2686	1,94	135	0,10	701	0,51	2556	1,85
TOMBOUC.	459318	2067	4,50	968	2,11	59	0,13	403	0,88	1063	2,31
GAO	380722	1475	3,87	864	2,27	118	0,31	258	0,68	786	2,06
BAMAKO	65827	2203	3,35	3226	4,90	51	0,08	134	0,20	691	1,50
ENSEMBLE	7696348	38104	4,95	23212	3,02	1475	0,19	3850	0,50	13946	1,81

Tableau 70: (Suite)

REGIONS	ONCHO		SURD		INFIRME		AUTRES		TOTAL	
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
KAYES	4143	3.88	2552	2.39	3773	3.54	13466	12.62	41959	39.32
KOULIKO.	4391	3.67	2685	2.24	3678	3.07	14772	12.33	39222	32.74
SIKASSO	4400	3.36	2458	1.88	4586	3.50	16000	12.21	41299	31.51
SEGOU	1894	1.41	2364	1.76	3702	2.76	12976	9.69	30616	22.85
MOPTI	867	0.63	2597	1.88	2897	2.10	8184	5.92	25510	18.45
TOMBOUC.	134	0.29	893	1.94	1218	2.65	4880	10.62	11685	25.44
GAO	62	0.16	620	1.63	850	2.23	3421	8.99	8454	22.21
BAMAKO	407	0.62	639	0.97	1609	2.44	3583	5.44	12543	19.05
ENSEMBLE	16298	2.12	14808	1.92	22313	2.90	77282	10.04	211288	27.45

Tableau 72: Répartition des handicapés par région

REGIONS	POPULA. RESID. 1987	CECITE		LEPRE		TRIPANO		TUBERCUL		FOLIE	
		TOTAL	%	TOTAL	%						
KAYES	1067007	9415	24.71	5548	23.90	135	9.15	469	12.18	2458	17.63
KOULIKO.	1197968	7519	19.73	3403	14.66	245	16.61	659	17.12	1870	13.41
SIKASSO	1310810	6374	16.73	4134	17.81	465	31.53	684	17.77	2198	15.76
SEGOU	1339631	4164	10.93	2383	10.27	267	18.10	542	14.08	2324	16.66
MOPTI	1382617	4887	12.83	2686	11.57	135	9.15	701	18.21	2556	18.33
TOMBOUC.	459318	2067	5.42	968	4.17	59	4.00	403	10.47	1063	7.62
GAO	380722	1475	3.87	864	3.72	118	8.00	258	6.70	786	5.64
BAMAKO	658275	2203	5.78	3226	13.72	51	3.46	134	3.48	691	4.95
ENSEMBLE	7696348	38104	100.0	23212	100.0	1475	100.0	3850	100.0	13946	100.0

Tableau 72: (Suite)

REGIONS	ONCHO		SOURD		INFIRME		AUTRES		TOTAL	
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
KAYES	4143	25.42	2552	17.23	3773	16.9	13466	17.42	41959	19.86
KOULIKO.	4391	26.94	2685	18.13	3678	16.48	14772	19.11	39222	18.56
SIKASSO	4400	27.00	2458	16.60	4586	20.55	16000	20.70	41299	19.55
SEGOU	1894	11.62	2364	15.96	3702	16.59	12976	16.79	30616	14.49
MOPTI	867	5.32	2597	17.54	2897	12.98	8184	10.59	25510	12.07
TOMBOUC.	134	0.82	893	6.03	1218	5.46	4880	6.31	11685	5.53
GAO	62	0.38	620	4.19	850	3.81	3421	4.43	8454	4.00
BAMAKO	407	2.50	639	4.32	1609	7.21	3583	4.64	12543	5.94
ENSEMBLE	16298	100.0	14808	100.0	22313	100.0	77282	100.0	211288	100.0

A N N E X E S

Annexe A1-1: Répartition de la population résidente des régions et du pays suivant le mode de vie

REGIONS	ZONE URBAINE			ZONE RURALE			ENSEMBLE		
	NOMADES	SEDENTAIRE	TOTAL	NOMADES	SEDENTAIRE	TOTAL	NOMADES	SEDENTAIRE	TOTAL
KAYES	459	140.638	141.097	9.332	915.578	925.910	9.791	1.057.216	1.067.007
KOULIKORO	227	140.200	140.427	9.470	1.048.071	1.057.541	9.697	1.188.271	1.197.968
SIKASSO	111	195.219	195.330	1.342	1.114.138	1.115.480	1.453	1.309.357	1.310.810
SEGOU	584	229.482	230.066	9.690	1.099.875	1.109.565	10.274	1.329.357	1.339.631
MOPTI	4.001	159.069	163.070	55.088	1.064.459	1.119.547	59.089	1.223.528	1.282.617
TOMBUCTOU	11.073	72.901	83.974	84.607	290.737	375.344	95.680	363.638	459.318
GAO	4.591	73.459	78.050	126.151	176.521	302.672	130.742	249.980	380.722
DIST. BKO	641	657.634	658.275	-	-	-	641	657.634	658.275
	21.687	1.668.602	1.690.289	295.680	5.710.379	6.006.059	317.367 (4.12%)	7.378.981 (95.88%)	7.696.348 (100.00%)

Annexe AII-1-1: Population nomade/niveau national

AGE	MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	29 165	26 808	109	2234	21 30	105	31 399	28 938	109
5-9	26 806	23 440	114	18 18	18 18	100	28 624	25 258	113
10-14	14 705	11 873	124	9 46	8 40	113	15 651	12 713	123
15-19	10 863	12 636	86	7 51	10 21	74	11 614	13 657	85
20-24	9 460	13 863	68	5 99	10 98	55	10 059	14 961	67
25-29	8 901	12 226	73	6 88	11 49	60	9 589	13 375	72
30-34	9 628	11 41	84	6 59	8 90	74	10 287	12 308	84
35-39	7 751	7 337	106	5 90	5 85	101	8 341	7 922	105
40-44	8 837	7 934	111	5 63	5 31	106	9 400	8 465	111
45-49	5 365	4 100	131	4 03	3 01	134	5 768	4 401	131
50-54	6 077	4 827	126	3 47	3 83	91	6 424	5 210	123
55-59	2 989	2 093	143	2 08	1 83	114	3 197	2 276	140
60-64	3 903	3 482	112	2 17	2 52	86	4 120	3 734	110
65-69	1 533	1 166	131	80	89	90	1 613	1 255	129
70-74	1 790	1 571	114	78	1 03	76	1 868	1 674	112
75-79	580	467	124	30	30	100	610	497	123
80 +	1 021	1 065	96	38	35	109	1 059	1 100	96
ND									
TOTAL	149 374	146306	102	10249	11438	90	159623	157744	101

Annexe AII-1-2: Population nomade région de Kayes

AGE	MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	8 93	9 25	97	46	42	1 10	9 39	9 39	97
5-9	8 24	7 62	1 08	37	39	95	8 61	8 01	107
10-14	5 17	4 55	1 14	21	9	2 33	5 38	4 64	116
15-19	3 50	4 68	75	23	28	82	3 73	4 96	75
20-24	2 78	4 44	63	11	27	41	2 89	4 71	61
25-29	2 70	3 54	76	25	18	1 39	2 95	3 72	79
30-34	2 96	2 91	1 02	19	16	1 19	3 15	3 07	103
35-39	2 10	2 12	99	19	8	2 38	2 29	2 20	104
40-44	2 24	2 34	96	9	12	75	2 33	2 46	95
45-49	1 84	1 27	1 45	9	4	2 25	1 93	1 31	147
50-54	1 70	1 31	1 30	7	8	88	1 77	1 39	127
55-59	97	72	1 35	5	3	1 67	1 02	75	136
60-64	95	1 06	90	1	3	33	96	1 09	88
65-69	46	39	1 18	2	-	-	48	39	36
70-74	58	60	97	2	1	2 00	60	61	98
75-79	21	15	1 40	-	-	-	21	15	140
80 +	26	35	74	-	1	-	26	36	72
ND	22	21	1 05	2	1	2 00	24	22	109
TOTAL	45 81	4751	96	238	221	1 08	4819	4972	97

Annexe AII-1-3: Population nomade région de Koulikoro

AGE	Milieu Rural			Milieu Urbain			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	9 98	9 34	1 07	22	20	1 10	10 20	9 54	107
5-9	8 90	8 16	1 09	13	23	57	9 03	8 39	108
10-14	5 23	4 03	1 30	11	22	50	5 34	4 25	126
15-19	3 62	4 1	87	11	8	1 38	3 37	4 25	88
20-24	2 40	4 30	56	7	13	54	2 47	4 43	56
25-29	2 69	3 89	69	8	12	67	2 77	4 01	69
30-34	3 14	3 43	92	8	12	67	3 22	3 55	91
35-39	2 81	2 16	1 30	10	1	1000	2 91	2 17	134
40-44	2 64	2 01	1 31	2	3	67	2 66	2 04	130
45-49	1 60	1 06	1 51	5	3	167	1 65	1 09	151
50-54	1 60	1 33	1 20	3	-	-	1 63	1 33	123
55-59	1 03	57	1 81	1	1	1 00	1 04	58	179
60-64	1 08	82	1 32	3	-	-	1 11	82	135
65-69	53	41	1 29	1	1	1 00	54	42	129
70-74	48	30	1 60	1	-	-	49	30	163
75-79	17	12	1 42	-	1	-	17	13	131
80 +	18	29	62	-	-	-	18	29	62
ND	8	15	53	1	-	-	9	15	60
TOTAL	48 16	4654	1 03	107	120	89	49 23	47 74	103

Annexe AII-1-4: Population nomade région de Sikasso

AGE	Milieu Rural			Milieu Urbain			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	1 65	1 56	1 06	8	13	62	1 73	1 69	102
5-9	1 16	1 10	1 05	7	10	70	1 23	1 20	103
10-14	72	66	1 09	9	8	1 13	81	74	109
15-19	50	58	86	6	8	75	56	66	85
20-24	49	74	66	9	5	1 80	58	79	73
25-29	37	61	61	2	2	1 00	39	63	62
30-34	28	42	67	2	5	40	30	47	64
35-39	41	33	1 24	3	2	1 50	44	35	126
40-44	25	13	1 92	-	2	157	25	15	167
45-49	23	18	1 28	1	1	-	24	18	133
50-54	21	17	1 24	1	-	-	22	18	122
55-59	8	8	1 00	4	1	1 00	12	8	150
60-64	12	7	1 77	1	-	-	13	8	163
65-69	3	3	1 00	1	-	100	4	3	133
70-74	4	10	40	-	-	-	4	10	40
75-79	3	2	1 50	-	-	-	3	2	150
80 +	2	2	1 00	-	-	-	2	2	100
ND	1	2	50	-	-	-	1	2	50
TOTAL	6 60	6 82	97	54	57	95	7 14	7 39	197

Annexe AII-1-5: Population nomade région de Ségou

AGE	MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	10 13	9 76	1 04	62	56	111	10 75	10 32	104
5-9	9 34	7 77	1 20	35	42	83	9 69	8 19	94
10-14	4 83	4 09	1 18	21	29	72	5 04	4 38	115
15-19	3 64	4 65	78	39	24	163	4 03	4 89	82
20-24	2 75	4 42	62	19	37	51	2 94	4 79	61
25-29	3 31	4 40	75	23	19	121	3 54	4 59	77
30-34	3 22	3 11	1 04	31	13	238	3 53	3 24	109
35-39	2 70	2 18	2 24	24	12	200	2 94	3 30	128
40-44	2 77	2 04	1 36	6	15	40	2 83	2 19	129
45-49	1 64	99	1 66	10	6	167	1 74	1 05	166
50-54	1 49	1 28	1 16	11	10	110	1 60	1 38	116
55-59	1 09	64	1 70	4	6	67	1 13	70	161
60-64	1 32	75	1 76	7	4	175	1 39	79	176
65-69	57	39	1 46	9	2	450	66	41	161
70-74	31	26	1 19	1	3	34	32	29	110
75-79	15	12	1 25	-	2	-	15	14	107
80 +	22	30	73	-	-	-	22	30	73
ND	10	17	59	1	1	100	11	18	61
TOTAL	49 58	47 32	1 05	303	2 81	108	52 61	50 13	105

Annexe AII-1-6: Population nomade région de Mopti

AGE	MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	52 08	49 18	106	429	410	105	56 37	53 28	106
5-9	45 28	42 01	108	309	320	97	48 37	45 21	107
10-14	27 99	23 94	117	176	136	129	29 75	25 30	118
15-19	22 58	27 31	83	139	177	79	23 97	29 08	82
20-24	17 88	24 82	72	124	213	58	19 12	26 95	71
25-29	16 77	23 35	72	127	240	53	18 04	25 75	70
30-34	16 89	20 53	82	142	187	76	18 31	22 40	82
35-39	15 42	14 54	106	131	93	141	16 73	15 47	108
40-44	15 31	13 43	114	112	74	151	16 43	14 17	116
45-49	9 88	7 73	128	80	48	167	10 68	8 21	130
50-54	10 41	8 45	123	54	59	92	10 95	9 04	121
55-59	6 95	1 66	149	46	27	170	7 41	4 93	150
60-64	7 92	6 80	116	37	28	132	8 29	7 08	117
65-69	3 77	2 83	133	9	14	64	3 86	2 97	130
70-74	2 91	2 68	109	12	15	80	3 03	2 83	117
75-79	1 18	89	133	9	5	180	1 27	94	130
80 +	1 86	1 67	111	2	5	40	1 88	1 72	107
ND	35	63		9	3		44	66	100
TOTAL	27543	27545	100	1947	2054	95	29490	29599	

Annexe AII-1-7: Population nomade région de Tombouctou

AGE	MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	8593	8189	105	1181	1185	100	9774	9374	104
5-9	6935	6071	114	956	925	103	7891	6996	113
10-14	3857	3100	124	453	439	103	4310	3539	122
15-19	2827	3501	81	330	530	62	3157	4031	78
20-24	2566	3849	67	243	541	45	2809	4390	64
25-29	2509	3729	67	319	578	55	2828	4307	66
30-34	2551	3470	74	289	450	64	2840	3920	72
35-39	2276	2379	96	257	336	76	2533	2715	93
40-44	2492	2489	100	280	292	96	2772	2781	100
45-49	1705	1411	121	194	161	120	1899	1572	121
50-54	1793	1543	116	190	206	92	1789	1749	113
55-59	894	699	128	100	106	94	926	805	123
60-64	1135	1132	100	119	142	84	1254	1274	98
65-69	427	365	117	46	55	55	479	420	113
70-74	551	512	108	36	53	53	587	565	104
75-79	151	138	109	17	18	94	168	156	108
80 +	319	383	83	20	17	118	339	400	85
ND	19	47	40	3	6	50	22	53	42
TOTAL	41600	43007	97	5033	6040	83	46633	49047	95

Annexe AII-1-8: Population nomade région de Gao

AGE	Milieu Rural			Milieu Urbain			ENSEMBLE		
	M	F	RM	M	F	RM	M	F	RM
0-4	12271	10663	115	419	327	128	12690	10990	115
5-9	12557	10662	118	404	403	100	12961	11065	117
10-14	6442	5025	128	225	163	138	6667	5188	129
15-19	4643	4974	93	184	206	89	4827	5180	93
20-24	4256	6118	70	152	233	65	4408	6351	69
25-29	3801	4896	78	166	240	69	3967	5136	77
30-34	4420	4888	90	137	186	74	4557	5074	90
35-39	3125	2812	111	117	113	105	3242	2925	111
40-44	4017	3436	117	142	125	114	4159	3561	117
45-49	2137	1559	137	94	74	127	2231	1633	137
50-54	2738	2022	135	75	93	81	2813	2115	133
55-59	1080	723	149	40	39	102	1120	762	147
60-64	1626	1394	117	48	69	70	1674	1463	114
65-69	568	394	144	10	15	67	578	409	141
70-74	805	662	122	26	30	87	831	692	120
75-79	254	198	128	4	3	133	258	201	128
80 +	447	417	107	16	12	13	463	429	108
ND	29	92	32	-	1	-	29	93	31
TOTAL	65216	60935	107	2259	2332	97	67475	63267	107

Annexe AII-1-9: Population nomade District de Bamako

AGE	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70 +	TOTAL
SEXE MASCUL.	63	54	28	18	33	17	30	28	11	9	6	8	1	2	-	308
SEXE FEMINI	74	54	33	39	28	39	19	19	7	5	5	1	1	2	2	333
R.M	84	100	85	46	118	44	158	147	157	180	120	800	100	100	0	92

Annexe AII-10: Répartition de la population résidente totale par sexe, âges et milieu de résidence

	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	ENSEMBLE	RM
MALI ENSEMBLE				
0 - 14 ANS	1 805252	1 739374	3 544626	103,787
15 - 59 ANS	1 718821	1 958407	3 677228	87,766
60 - ANS +	236638	237856	474494	99,487
TOTAL	3 760711	3 935637	7 696348	95,555
MALI RURAL				
0 - 14 ANS	1 425146	1 364472	2 789618	104,446
15 - 59 ANS	1 299064	1 519868	2 818932	85,472
60 - ANS +	199214	198295	397509	100,463
TOTAL	2 923424	3 082635	6 006059	94,835
MALI-URBAIN				
0 - 14 ANS	380030	374898	754928	101,3689
15 - 59 ANS	419888	438562	858450	95,74199
60 - ANS +	37370	39542	76912	95,507
TOTAL	837288	853002	1690290	98,1578

Annexe AIII-1-1: Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié Régions de Kayes et Koulikoro (%)

AGE	KAYES					KOULIKORO				
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4	NBRE MOYEN D'EPOUSES	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4	NBRE MOYEN D'EPOUSES
12 - 14	77,65	15,29	4,71	2,35	1,318	76,47	17,65	4,41	1,47	1,309
15 - 19	90,85	4,91	2,90	1,34	1,147	95,13	4,06	0,49	0,32	1,060
20 - 24	96,59	2,87	0,31	2,23	1,042	96,67	3,04	0,12	0,17	1,038
25 - 29	94,02	5,59	0,26	0,13	1,065	93,52	6,17	0,21	0,10	1,069
30 - 34	84,31	14,69	0,83	0,17	1,169	85,04	14,16	0,67	0,13	1,159
35 - 39	71,60	25,41	2,64	0,35	1,318	73,79	24,02	1,96	0,23	1,286
40 - 44	59,00	34,77	5,35	0,88	1,481	63,49	32,24	3,73	0,54	1,413
45 - 49	51,60	37,61	9,01	1,78	1,610	56,48	36,24	6,22	1,06	1,519
50 - 54	46,88	38,18	12,05	2,89	1,710	53,61	35,96	8,70	1,73	1,586
55 - 59	45,24	37,24	13,45	4,07	1,764	51,59	36,24	9,83	2,34	1,629
60 - 64	44,16	35,94	14,38	5,52	1,813	50,89	35,47	10,65	2,99	1,657
65 - 69	43,85	34,89	15,24	6,02	1,834	49,19	35,13	11,89	3,79	1,703
70 - 74	46,76	33,06	13,78	6,40	1,798	52,85	32,41	11,02	3,72	1,656
75 - 79	48,02	31,79	14,00	6,19	1,784	53,61	30,98	11,21	4,20	1,660
80 +	51,59	30,60	12,54	5,27	1,715	55,22	30,42	10,47	3,89	1,650
ENSEMBLE	62,53	28,05	7,26	2,16	1,491	67,24	26,35	5,16	1,25	1,404

**Annexe AIII-1-2: Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié
Région de Sikasso (%)**

REGION DE SIKASSO						
AGE	NOMBRE D'EPOUSES				NBRE MOYEN D'EPOUSES	TAUX DE POLYGAMIE
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4		
12-14	76,47	12,94	9,41	1,18	1,353	23,53
15-19	94,73	4,66	0,37	0,24	1,061	5,27
20-24	94,47	5,22	0,21	0,10	1,059	5,53
25-29	89,46	9,98	0,47	0,09	1,112	10,53
30-34	80,27	18,19	1,37	0,17	1,214	19,73
35-39	69,89	26,87	2,89	0,35	1,337	30,11
40-44	60,19	34,09	5,05	0,67	1,462	39,81
45-49	54,58	36,83	7,30	1,29	1,553	45,41
50-54	50,92	37,21	9,86	2,01	1,630	49,08
55-59	49,79	36,25	11,12	2,84	1,670	50,21
60-64	48,77	35,87	11,74	3,62	1,702	51,23
65-69	48,19	35,38	12,07	4,36	1,726	51,81
70-74	50,34	33,03	11,63	5,00	1,713	49,66
75-79	50,84	32,38	11,82	4,96	1,709	49,16
80et+	54,38	30,92	10,70	4,00	1,643	45,62
Ens.	64,95	27,62	5,94	1,49	1,440	35,05

**Annexe AIII-1-3: Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié
Région de Ségou (%)**

REGION DE SEGOU						
AGE	NOMBRE D'EPOUSES				NBRE MOYEN D'EPOUSES	TAUX DE POLYGAMIE
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4		
12-14	74,55	22,45	-	-	1,255	25,45
15-19	95,39	3,56	0,26	0,79	1,065	4,61
20-24	93,75	5,94	0,22	0,09	1,067	6,25
25-29	90,07	9,34	0,50	0,09	1,106	9,93
30-34	82,91	16,10	0,88	0,11	1,182	17,09
35-39	74,06	23,76	1,96	0,22	1,283	25,94
40-44	65,74	30,10	3,77	0,39	1,388	34,26
45-49	61,18	33,09	5,03	0,70	1,452	38,82
50-54	59,01	33,29	6,54	1,16	1,499	40,99
55-59	57,13	33,36	7,98	1,53	1,539	42,88
60-64	57,05	32,35	8,57	2,03	1,556	42,95
65-69	58,53	30,53	8,88	2,06	1,545	41,47
70-74	60,33	29,09	8,14	2,44	1,527	39,67
75-79	61,47	28,70	7,58	2,25	1,506	38,53
80 et+	65,08	25,04	7,65	2,23	1,470	34,92
Ensem.	69,88	25,10	4,21	0,80	1,359	30,12

**Annexe AIII-1-4: Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié
Région de Mopti (%)**

REGION DE MOPTI						
	NBRE D'EPOUSES				NBRE MOYEN D'EPOUSES	TAUX DE POLYGAMIE %
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4		
12 - 14	80,65	19,35	-	-	1,194	19,35
15 - 19	95,68	3,43	0,15	0,74	1,060	4,32
20 - 24	93,21	6,43	0,27	0,09	1,072	6,79
25 - 29	87,17	12,04	0,65	0,14	1,138	12,83
30 - 34	82,05	16,54	1,21	0,20	1,195	17,95
35 - 39	77,12	20,67	1,88	0,33	1,254	22,88
40 - 44	72,74	23,78	2,98	0,50	1,312	27,26
45 - 49	68,22	27,09	4,02	0,67	1,371	31,78
50 - 54	67,71	26,73	4,64	0,92	1,388	32,29
55 - 59	65,51	27,85	5,35	1,29	1,424	34,49
60 - 64	67,19	25,85	5,46	15,00	1,413	32,81
65 - 69	67,12	25,53	5,54	1,81	1,420	32,88
70 - 74	68,75	23,18	5,95	2,12	1,414	31,25
75 - 79	70,77	21,77	5,46	2,00	1,387	29,28
80 +	72,80	20,54	4,81	1,85	1,357	27,20
TOUS AGES	73,97	21,95	3,30	0,78	1,309	26,03

**Annexe AIII-1-5: Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié
Région de Tombouctou (%)**

REGION DE TOUMBOUCTOU						
	NOMBRE D'EPOUSES				NBRE MOYEN D'EPOUSES	TAUX DE POLYGAMIE %
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4		
12-14	90,00	6,67	-	3,33	1,167	10,00
15-19	94,23	4,81	0,96	-	1,067	5,77
20-24	96,80	2,91	0,22	0,07	1,036	3,20
25-29	94,99	4,72	0,21	0,08	1,054	5,01
30-34	92,54	6,92	0,46	0,08	1,081	7,46
35-39	87,72	10,85	0,96	0,47	1,142	12,28
40-44	84,66	13,54	1,39	0,41	1,175	15,34
45-49	80,80	16,61	2,23	0,36	1,222	19,20
50-54	79,27	17,29	2,82	0,62	1,248	20,73
55-59	71,13	24,06	3,67	1,14	1,348	28,88
60-64	78,47	17,28	3,12	1,13	1,269	21,53
65-69	75,84	19,13	3,81	1,22	1,304	24,16
70-74	80,10	14,70	3,75	1,45	1,265	19,90
75-79	77,77	17,12	3,88	1,23	1,286	22,23
80 ET+	81,81	12,44	3,54	2,21	1,262	18,19
ENSEM- BLE	83,66	13,75	1,98	0,61	1,195	16,34

**Annexe AIII-1-6: Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié
Région de Gao (%)**

REGION DE GAO						
AGE	NOMBRE D'EPOUSES				NBRE MOYEN D'EPOUSES	TAUX DE POLYGAMIE %
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4		
12-14	78,26	13,04	4,35	4,35	1,348	21,74
15-19	92,46	6,03	0,50	1,01	1,100	7,54
20-24	96,55	3,02	0,30	0,13	1,040	3,45
25-29	94,82	4,70	0,32	0,16	1,058	5,18
30-34	91,57	7,46	0,71	0,26	1,097	8,43
35-39	86,80	11,40	1,33	0,47	1,155	13,19
40-44	85,08	12,17	2,09	0,65	1,183	14,92
45-49	80,41	15,36	3,12	1,11	1,249	19,59
50-54	82,06	14,02	3,04	0,88	1,277	17,94
55-59	77,76	16,93	3,63	1,68	1,292	22,24
60-64	83,42	11,15	3,46	1,97	1,240	16,58
65-69	78,67	16,01	3,50	1,82	1,285	21,33
70-74	82,34	12,40	3,49	1,77	1,247	17,66
75-79	83,03	10,76	3,94	2,27	1,255	16,97
80 ET+	83,07	10,40	4,72	1,81	1,253	16,93
ENSEM- BLE	85,63	11,35	2,15	0,87	1,183	14,37

**Annexe AIII-1-7: Répartition des hommes mariés selon le nombre moyen d'épouses par homme marié
District de Bamako (%)**

DISTRICT DE BAMAKO						
AGE	NOMBRE D'EPOUSES				NBRE MOYEN D'EPOUSES	TAUX DE POLYGAMIE %
	MA 1	MA 2	MA 3	MA 4		
12-14	80,85	6,38	10,64	2,13	1,340	19,15
15-19	88,61	6,43	2,48	2,48	1,188	11,39
20-24	95,91	3,22	0,33	0,54	1,055	4,09
25-29	94,83	4,78	0,23	0,16	1,057	5,17
30-34	90,15	9,23	0,46	0,16	1,106	9,85
35-39	81,19	16,95	1,57	0,29	1,210	18,81
40-44	71,00	24,69	3,65	0,66	1,340	28,99
45-49	62,98	29,18	6,39	1,45	1,463	37,02
50-54	57,31	31,48	9,08	2,13	1,560	42,69
55-59	54,00	31,83	10,80	3,37	1,636	46,00
60-64	52,45	31,54	12,02	3,99	1,676	47,55
65-69	50,52	32,13	12,99	4,36	1,712	49,48
70-74	50,35	30,62	13,24	5,79	1,745	49,65
75-79	49,05	30,91	14,44	5,60	1,766	50,95
80 +	55,89	26,23	11,13	6,75	1,687	44,11
Σ	72,45	21,28	4,87	1,40	1,352	27,54

Annexe AIII-2-1: Répartition de la population résidente rurale de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale Ensemble du Mali (Sexe masculin)

AGE	C	MA1	MA2	MA3	MA4	V	D	TOTAL
12-14	168993	4831	176	21	13	249	100	174383
15-19	140390	132206	6264	306	103	769	1334	281372
20-24	26101	190445	16737	1067	207	1567	2746	238870
25-29	7730	195924	25694	2067	397	2398	2641	236851
30-34	3025	152306	27632	2749	544	4155	2576	192987
35-39	1447	120194	26749	2917	567	5860	1934	159668
40-44	1251	93225	25022	3258	670	10254	2226	135906
45-49	801	67863	20477	2719	584	12377	1608	106429
50-54	871	55238	18024	2767	682	18984	1982	98498
55-59	582	37125	12721	1870	455	18257	1140	72450
60-64	801					28623	1533	
65-69	566					21292	695	
70-74	544					19704	634	
75-79	280					10451	201	
80 +	455					15156	385	
ENS.	353837	1131006	193462	21277	4497	170096	21735	1895910

60 +	2646	81649	13966	1536	325	95226	3448	198796
------	------	-------	-------	------	-----	-------	------	--------

Annexe AIII-2-2: Répartition de la population résidente rurale de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale Ensemble du Mali (Sexe féminin)

AGE	C	MA1	MA2	MA3	MA4	V	D	TOTAL
12-14	194734	289	63	12	4	122	21	195245
15-19	256274	3211	144	18	16	195	87	259945
20-24	153778	31287	1605	71	39	286	351	187417
25-29	75900	83603	8102	396	89	646	799	169535
30-34	25789	101329	19027	1220	187	1108	1120	149772
35-39	9995	92115	28756	2640	366	1303	1501	136226
40-44	4962	77128	32741	4242	643	1663	1007	122386
45-49	2803	60531	31384	5450	950	1599	774	103491
50-54	1959	53393	27863	6335	1315	2042	778	93685
55-59	1269	42212	23940	6164	1538	1864	557	78144
60-64	1104					2806	578	
65-69	643					2357	368	
70-74	578					2465	290	
75-79	313					1482	129	
80 +	464					2553	191	
ENS.	730557	678855	215991	33026	6403	22491	8101	1695424

60 +	3102	133157	42366	6478	1256	11663	1556	199578
------	------	--------	-------	------	------	-------	------	--------

Annexe AIII-2-3: Répartition de la population nomade de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale et l'âge (Sexe féminin)

AGE	C	MA1	MA2	MA3	MA4	V	D	TOTAL
12-14	6346	503	10	2	1	11	30	6903
15-19	6821	6173	254	18	5	95	299	13665
20-24	3188	9886	796	68	12	229	703	14982
25-29	1292	9680	1228	135	17	316	730	13398
30-34	771	8556	1428	196	32	561	784	12328
35-39	303	5309	1138	177	34	573	467	7935
40-44	307	4972	1190	222	44	1086	655	8476
45-49	130	2356	613	102	44	816	347	4408
50-54	147	2286	579	129	34	1496	544	5215
55-59	59	897	223	66	18	807	207	2277
60-64	91	1069	280	70	28	1837	360	3735
65-69	37	301	92	25	5	685	110	1255
70-74	42	327	97	27	12	975	193	1673
75-79	14	107	26	5	3	296	46	497
80 +	30	162	51	20	8	716	113	1100
ENS.	19578	52684	8005	1262	297	10433	5588	97847

60 +	3102	133157	42366	6478	1256	11663	1556	199578
------	------	--------	-------	------	------	-------	------	--------

Annexe AIII-2-4: Répartition de la population nomade de 12 ans et plus suivant la situation matrimoniale et l'âge (Sexe masculin)

AGE	C	MA1	MA2	MA3	MA4	V	D	
12-14	8470	19	3	1	-	7	2	8502
15-19	11333	242	5	1	-	15	16	11612
20-24	7769	2120	62	2	2	28	77	10060
25-29	4142	5028	193	7	4	89	132	9595
30-34	1938	7504	419	25	12	170	229	10297
35-39	754	6651	562	46	14	155	168	8350
40-44	477	7643	714	72	20	290	195	9411
45-49	187	4608	600	76	13	180	111	5775
50-50	150	5154	622	93	24	262	127	6432
55-59	63	2535	362	53	25	117	5	3200
60-64	68	3242	400	71	27	218	9	4125
65-69	33	1213	185	37	9	91	46	1614
70-74	64	1400	140	31	8	175	52	1870
75-79	17	443	53	17	7	56	17	610
80 +	36	728	70	20	7	160	38	1059
	35501	48530	4390	552	172	2013	1 354	92512